

Université de Sherbrooke
Faculté des lettres et sciences humaines
Département des lettres et communications

**Les amérindianismes du vocabulaire
québécois de la faune et de la flore :
variation phonétique et graphique**

Par Philippe LANTHIER

Bachelier ès arts (linguistique)
de l'Université de Sherbrooke

1999

Mémoire présenté
pour obtenir
La maîtrise ès arts (linguistique)

Sherbrooke
Mars 1999



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-46762-7

Canada

Composition du jury

**Les amérindianismes du vocabulaire québécois de la faune et de la
flore : variation phonétique et graphique**

Philippe Lanthier

Ce mémoire a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Louis Mercier, Directeur de recherche

Pierre Martel

Michel Théoret

Nos remerciements les plus sincères,

à M. Louis Mercier, notre directeur de maîtrise, pour la qualité de sa direction, pour son support et pour ses encouragements,

à M. Pierre Martel, membre du jury, pour ses remarques qui nous ont aidé à apporter des précisions dans notre mémoire,

à M. Michel Théoret, membre du jury, pour ses remarques sur la mise en forme de notre mémoire,

à M. Claude Poirier, directeur du TLFQ, pour nous avoir donné accès à ce centre de recherche,

enfin, à M. Steeve Canac-Marquis, rédacteur au TLFQ, pour ses conseils, pour son soutien et pour avoir eu la gentillesse de nous donner accès à ses notes de recherche.

Résumé

Cette étude porte sur la variation formelle de 22 amérindianismes du vocabulaire québécois de la faune et de la flore. Appuyée sur une abondante documentation diachronique, elle cherche à suivre cette évolution depuis la période d'emprunt jusqu'à aujourd'hui, à partir de l'analyse des attestations de graphies et de prononciations qui ont pu être réunies. Le premier chapitre explique comment s'est fait le choix des mots retenus; le deuxième présente l'étude détaillée des variantes formelles du mot *cacaoui* qui permet d'illustrer la méthode adoptée; le troisième chapitre fait le bilan des 21 autres études. En conclusion, on constate que, de façon générale, la variation à l'écrit tend à diminuer; quelques cas où la variation demeure sont discutés, notamment celle touchant la représentation graphique des sons [k] et [w]. D'autres remarques portent sur la variation à l'oral et sur la correspondance entre les graphies et les prononciations relevées. Enfin, on s'intéresse à l'adéquation entre l'usage observé et la représentation proposée dans les dictionnaires usuels les plus largement diffusés au Québec.

Table des matières

Introduction	1
1. Amérindianismes et anglicismes	1
2. La description des amérindianismes	4
3. Variation formelle et représentation lexicographique	5
4. Notre étude sur les amérindianismes	5
4.1. Objectifs	5
4.2. Méthodologie et étapes de travail	6
4.2.1. Établissement de l'inventaire des mots à étudier	6
4.2.2. Sources documentaires	7
4.2.3. Notation phonétique adoptée	9
4.2.4. Norme typographique adoptée	10
4.2.5. Le dénombrement des variantes et des attestations recueillies	11
5. Structure du mémoire	12
Chapitre 1 : Établissement du corpus	13
1. Première liste d'amérindianismes	13
2. Le corpus faune-flore	19
Chapitre 2 : Étude détaillée du mot CACAOUT	23
0. Introduction	23
0.1. Organisation des sources	23
0.2. Présentation des données	24
1. Présentation du mot	25
1.1. Identification et localisation du référent	25
1.2. Aire d'emploi et situation de concurrence	25
1.3. Origine du mot	26
2. Variation phonétique et graphique	27
2.1. Présentation des données phonétiques	27
2.2. Présentation des données graphiques	28
2.3. Variation phonétique et correspondance graphique	29
2.3.1. Concurrence entre les articulations antérieures et postérieures de la voyelle a	29
2.3.2. Présence occasionnelle de nasalisation dans la première voyelle	30
2.3.3. Concurrence entre les semi-consonnes [w] et [ɥ]	30
2.3.4. Concurrence entre finale vocalique et finale consonantique	31
2.3.5. Présence occasionnelle d'un [r] à la frontière des deuxième et troisième syllabes	32
2.3.6. Variation phonétique et correspondance graphique : éléments principaux	33
2.4. Variation graphique	33
3. Formes dominantes	35
3.1. Formes graphiques	35
3.1.1. Sources de la langue générale	35
3.1.2. Sources spécialisées	35
3.1.3. Sources métalinguistiques autres que les dictionnaires	36
3.1.4. Dictionnaires	36
3.2. Formes phonétiques	37
3.3. Usage et représentation lexicographique	37
Chapitre 3 : Autres études de mots	39
1. Achigan	41
2. Atoca	44
3. Carcajou	48
4. Caribou	51
5. Chicouté	53
6. Malachigan	56
7. Mascou, mascouabina	59

8. Maskinongé	66
9. Moyac	68
10. Ondatra	71
11. Ouananiche	73
12. Ouaouaron, ouaron	77
13. Ouitouche	81
14. Pékan	83
15. Pénac	86
16. Pichou	88
17. Pimbina	91
18. Poulamon	95
19. Saccacomì	98
20. Savoyane	101
21. Touladi	107
Conclusion	110
1. Les limites de la documentation disponible	110
2. L'importance de la variation	112
2.1. La variation à l'oral	113
2.2. La variation à l'écrit	115
2.2.1. La variation graphique dans le temps	115
2.2.2. État actuel de la variation graphique	115
3. La nature de la variation	117
3.1. Cas intéressants de variation essentiellement graphique	118
3.2. Correspondance entre les usages phonétiques et graphiques	119
4. Adéquation entre les usages observés et la représentation lexicographique	121
Liste des tableaux	126
Liste des figures	127
Bibliographie	128
1. Abréviations	128
2. Études sur les amérindianismes	128
3. Sources citées seulement dans l'étude du mot <i>CACAQUI</i>	129
4. Autres sources citées	131

Introduction

La langue française parlée au Canada, plus particulièrement au Québec¹, se distingue des autres variétés de français sous divers aspects, et notamment sur le plan lexical. L'une des caractéristiques importantes de son histoire est le contact avec d'autres langues. On pense d'abord au contact avec l'anglais, dont l'influence se fait sentir depuis le 18^e siècle; mais il y a aussi le contact avec diverses langues amérindiennes des familles algonquienne et iroquoïenne² qui, dès le début du Régime français, a contribué à particulariser le vocabulaire québécois.

Dans ce travail de recherche, nous étudierons une vingtaine de mots québécois d'origine amérindienne sous l'angle de la variation formelle et selon une approche diachronique; tous ces mots relèvent du vocabulaire de la faune et de la flore.

1. Amérindianismes et anglicismes

L'emprunt aux langues amérindiennes en français québécois est différent de l'emprunt à l'anglais; les différences concernent notamment la période à laquelle les emprunts ont eu lieu et l'importance qu'ils ont eue.

Avec les langues amérindiennes, le contact s'est fait dès le 17^e siècle, comme l'explique J. Rousseau :

Après la véritable fondation de la Nouvelle-France par Samuel de Champlain, au début du 17^e siècle, les langues canadiennes [autochtones] peuvent désormais commencer à enrichir le vocabulaire français. (Rousseau 1956: 90)

On trouve aussi chez le philologue américain A. M. Elliott (1887: 134-135) des précisions sur les relations entre la population indigène et les Français. Il explique que,

-
1. Dans cette étude, nous adoptons généralement l'étiquette *français québécois*, même si celle-ci peut sembler anachronique lorsqu'il est question d'une époque ancienne. Ce choix terminologique tient au fait que l'essentiel de la documentation consultée est d'origine québécoise.
 2. La famille iroquoïenne est représentée par le huron et l'iroquois; la famille algonquienne, par toutes les autres langues amérindiennes parlées sur le territoire québécois et dans la région des Grands-Lacs (montagnais, algonquin, micmac, cri, abénaquis, attikamek, etc.)

même si les deux groupes n'étaient pas toujours en très bons termes, ils avaient des contacts. Dans certains cas, il s'agissait d'initiatives individuelles d'explorateurs et de missionnaires qui ramenaient dans les colonies les mots qu'ils avaient appris. D'autres contacts, encore plus importants, ont été établis avec le commerce de la fourrure. C. Poirier (1980: 66) souligne cependant que les relations entre la population indigène et les Français n'étaient plus fréquentes après le 17^e siècle, sauf dans le cas des coureurs des bois.

Le contact avec la langue anglaise s'est fait différemment. Il est arrivé plus tard et a eu une plus grande importance. L'anglais et le français se sont mutuellement influencés, mais Elliott (1889: 133-134) rapporte qu'après la Conquête (seconde moitié du 18^e siècle), il était déjà clair que l'anglais était l'élément dominant. Il dit aussi :

That the latter effect, that of English on the French, has been immeasurably stronger than the former, of French on the English, and that the wide-reaching impulse in this direction should have been the natural resultant of political, social, and psychological forces abundantly operative in the history of the French Canadian folk, will be strikingly manifest [...]

On trouve également chez H. Cajolet et P. Martel (1995: 51) un rappel de l'omniprésence de l'anglais :

Cette domination est la conséquence du statut supérieur de l'anglais qui, pendant près de deux siècles, a été la langue de la classe supérieure et de l'élite au Québec. De plus, l'anglais a occupé les secteurs les plus importants de la vie québécoise.

Si l'anglais a une influence importante sur le français, il en va tout autrement des langues amérindiennes dont l'influence a été nettement plus limitée, ainsi qu'on le verra plus loin en consultant la liste cumulative des emplois répertoriés comme amérindianismes (v. page 15). À propos de la faible présence d'emprunts aux langues amérindiennes dans le français canadien, P. Poirier (1916: 339) indique qu'« Il faut en chercher la cause surtout dans l'infériorité politique, sociale et humaine des aborigènes [...]. »

Elliott (1889: 134) nous rappelle que l'anglais et le français sont davantage susceptibles de s'influencer que le français et les langues amérindiennes :

It should be observed that the Indo-European idioms, in virtue of their homogeneity, and through the absence in them of those intrinsic barriers to amalgamation attaching to the allophyllian, holophrastic character of the Indian, represent fundamental conditions of language that are *a priori* favorable to speech mixture.

On sait que l'anglais est une langue dont la pression sur le français québécois s'est fait et se fait encore fortement sentir, à l'oral comme à l'écrit, alors que le contact avec les langues amérindiennes a été non seulement limité dans le temps, mais aussi restreint aux échanges oraux, puisque ces langues n'avaient pas de tradition graphique.

On observera enfin que l'histoire des emprunts aux langues amérindiennes (amérindianismes) diffère de celle des emprunts à l'anglais (anglicismes) en ce qui a trait à leur évolution formelle une fois ces mots étrangers passés dans l'usage québécois. Les amérindianismes représentent une catégorie d'emprunts pour lesquels les Québécois ne connaissent pas vraiment les formes d'origine, contrairement à la situation qui prévaut pour les anglicismes. Même après avoir été intégré à notre langue, l'emprunt à l'anglais est soumis à une pression externe; nous sommes depuis longtemps et encore aujourd'hui en contact avec cette langue. Pour qui connaît bien l'anglais, la tendance est forte à revenir à la forme anglaise d'origine. La pression peut s'exercer autant sur la graphie que sur la prononciation d'un anglicisme. Par exemple, les graphies francisées de *bean* (*binne* ou *bine*), de *back-house* (*bécosse*) et de *loose* (*lousse*) ne peuvent manquer d'être concurrencées par les graphies d'origine. Par contre, une fois empruntés, les amérindianismes ne peuvent plus vraiment être influencés par leur forme amérindienne d'origine¹, puisqu'il manque une connaissance de base des langues prêteuses.

1. C'est moins le cas en ce qui concerne les toponymes, où la langue d'origine du mot peut avoir une plus grande influence. La Commission de toponymie (1994: XVIII) signale qu'elle s'en tient à l'avis des communautés autochtones pour les choix de graphies de toponymes autochtones.

2. La description des amérindianismes

Les premières études sur les amérindianismes du français québécois nous viennent des philologues américains A. M. Elliott (1887) et A. F. Chamberlain (1888). Leurs travaux sur le français parlé au Canada abordaient entre autres la question des canadianismes d'origine amérindienne. En s'aidant des études de vocabulaire faites par des religieux ayant vécu avec les Amérindiens, J.-A. Cuoq et E. Petitot, ils ont dressé les premières listes d'amérindianismes. Par la suite, d'autres auteurs se sont intéressés à la question. Nous avons principalement consulté pour notre recherche les travaux de S. Clapin (1900), Z. Lacasse (1906), J. Geddes (1908), P. Poirier (1916), J. Rousseau (1956), M. Barbeau (1960), C. Poirier (1980) ainsi que L. Côté et autres (1992).

Ces auteurs ont répertorié toute une série de mots d'origine amérindienne et ont proposé des explications sur le contact entre les langues. Les mots relevés varient beaucoup d'un auteur à l'autre. Des mots issus du contact avec les Amérindiens des deux Amériques s'y côtoient. Il y a quelques années (1994), P. Halford a publié une étude sur le manuscrit du père Potier qui date du milieu du 18^e siècle. On y trouve certains mots qui ne sont pas relevés par les autres auteurs; plusieurs de ces mots sont aujourd'hui disparus.

D'autres auteurs (notamment Faribault 1993) ont surtout étudié l'étymologie des amérindianismes. C'est une question complexe; les langues amérindiennes sont nombreuses et peu connues (du moins en ce qui a trait à la période ancienne des premiers contacts).

On observe aussi un intérêt pour les amérindianismes chez ceux qui s'intéressent à la toponymie. Les mots d'origine amérindienne sont beaucoup plus nombreux dans ce domaine que dans la langue générale¹.

On trouvera la liste complète des ouvrages consultés dans la section « Études sur les amérindianismes » de la bibliographie (p. 128).

1. « Les noms de lieux qui nous viennent des populations autochtones font partie intégrante de l'héritage culturel québécois et y tiennent une place importante. En effet, en 1993, dans la nomenclature officielle du territoire, 10 441 toponymes, soit 9,6 % de la toponymie du Québec, étaient des dénominations autochtones. » (Commission de toponymie 1994: XV)

3. Variation formelle et représentation lexicographique

Une des particularités qui rendent intéressante l'étude des amérindianismes est l'importance de leur variation formelle. Dès le début de notre recherche, une observation sommaire du traitement des amérindianismes dans les atlas linguistiques nous a en effet montré qu'il y avait là une variation assez riche. Des mots comme « atoca », « cacaoui » ou « savoyane » présentent une diversité de prononciations qui nous a incité à nous intéresser aux formes en usage et à leur représentation dans les dictionnaires.

Une autre particularité des emprunts aux langues amérindiennes est que — contrairement aux anglicismes — ils ne sont pas perçus négativement. Certains d'entre eux figurent même dans la courte liste des *Canadianismes de bon aloi* de l'Office de la langue française (1969). De plus, leur intégration dans les dictionnaires français à partir des années 1970 n'a soulevé aucune controverse.

4. Notre étude sur les amérindianismes

4.1. Objectifs

Dans ce travail, nous nous proposons d'abord de décrire l'évolution formelle des mots québécois d'origine amérindienne du vocabulaire de la faune et de la flore, depuis leur première attestation en français jusqu'à aujourd'hui¹. Nous chercherons notamment à préciser dans quelle mesure la graphie et la prononciation de ces emprunts font aujourd'hui l'objet d'une uniformisation ou, au contraire, si elles sont toujours soumises à la variation. Toujours par rapport à la variation formelle des amérindianismes, nous nous proposons également de vérifier l'adéquation entre les usages observés dans les sources les plus récentes et

1. À époque ancienne, la distinction entre français nord-américain et français européen est peu pertinente. *Français* veut ici dire *dans une phrase française*, par opposition à un emploi faisant référence à la langue d'origine, du type « les montagnais désignent cette plante par le mot... ».

la représentation qu'en donnent les dictionnaires généraux usuels du français largement diffusés au Québec. Nous n'étudierons pas l'étymologie de ces mots ni le processus d'intégration à l'étape de l'emprunt; ces questions doivent être étudiées par les spécialistes des langues amérindiennes.

4.2. Méthodologie et étapes de travail

4.2.1. Établissement de l'inventaire des mots à étudier

L'atteinte de ces objectifs nous a imposé comme premier travail de dresser l'inventaire exhaustif des mots identifiés comme amérindianismes, puis de ne retenir que ceux qui relevaient du vocabulaire de la faune et de la flore. Le premier chapitre de ce mémoire porte précisément sur l'établissement de la liste des mots à étudier : 22 mots ont été retenus, dont deux présentent une variante longue et une variante courte.

Comme la définition du mot *amérindianisme* peut varier d'un auteur à l'autre, il convient d'abord de délimiter l'emploi que nous en faisons dans le cadre de ce travail. Nous nous en tiendrons aux mots entrés en français du Canada sous l'effet d'un contact direct avec une langue amérindienne de l'Est du Canada appartenant aux familles algonquienne ou iroquoïenne. Il ne sera donc pas ici question d'emprunts à des langues amérindiennes d'autres régions ou à l'inuktitut, ni de mots d'origine amérindienne qui nous seraient venus indirectement par l'anglais. Nous excluons aussi de notre étude les toponymes, dont l'intégration dans la langue fait l'objet d'un processus différent.

Pour recueillir le plus grand nombre possible d'attestations des mots à l'étude, nous avons été amené à dépouiller une grande quantité de documents de nature très variée que nous présenterons brièvement ici. Les points qui suivent expliquent quelle a été la documentation consultée et donnent certaines explications sur la fa-

çon de présenter les données et de comptabiliser les attestations. D'autres informations seront présentées en introduction des chapitres 2 et 3.

4.2.2. Sources documentaires

Notre étude étant de nature diachronique, une partie importante de nos dépouillements a été effectuée au centre de recherche du *Trésor de la langue française au Québec* (TLFQ), situé à l'Université Laval. Ce centre dispose d'une importante documentation diachronique sur le français québécois, dont beaucoup de sources de type métalinguistique (articles, dictionnaires, mémoires, etc.). On y retrouve surtout deux outils de recherche très précieux qui permettent d'avoir rapidement accès au contenu de ces sources, soit le fichier lexicologique du TLFQ (FTLFQ) et l'*Index lexicologique québécois* (ILQ). Il s'agit d'outils de consultation qui adoptent une présentation alphabétique et comportent un système de renvois pour réunir les variantes formelles. La recherche d'un mot dans l'ILQ et le FTLFQ donne accès à toutes les variantes sous lesquelles ce mot a été utilisé ou mentionné dans les sources dépouillées par l'équipe du TLFQ¹.

Le directeur du TLFQ, Claude Poirier, a accepté de nous laisser consulter les articles du *Dictionnaire historique du français québécois* (DHFQ) – paru récemment –, qui étaient alors en cours de rédaction. Steve Canac-Marquis, rédacteur pour le DHFQ et responsable des mots du domaine de la faune et de la flore, nous a permis de consulter ses notes de recherche, ainsi que les versions presque achevées d'articles qui n'ont pas été retenus dans la première édition du DHFQ. Dans ce mémoire, cette documentation inédite sera identifiée par le sigle **aDHFQ**.

1. Il faut signaler que les dépouillements sont moins importants depuis le début des années 1980. La période récente est donc moins couverte.

Pour compléter cette documentation, nous avons ajouté la consultation de banques de textes informatisées :

- la *Banque de données textuelles de Sherbrooke*¹ (BDTS), de l'Université de Sherbrooke, qui regroupe des textes de natures diverses (littéraire, journalistique, métalinguistique, scientifique...);
- les banques textuelles du TLFQ, où on retrouve des textes littéraires et des textes des *Archives nationales du Québec*;
- la banque de périodiques *Actualité/Québec* (*La Presse, Le Devoir, Le Soleil, Le Droit, Voir* et *L'Actualité*, 1992-1998, sur disque optique compact).

En bibliographie, nous donnons la liste des sources citées, qui contient toutes les sources les plus importantes parmi celles que nous avons consultées. Nous ne pouvons dresser une liste complète de toute la documentation consultée au TLFQ. Quand il était nécessaire de faire référence à un ouvrage secondaire, nous avons adopté le sigle en usage à la bibliothèque du TLFQ (par exemple : TLFQ, LeblancChasseur).

On voit donc que, pour l'étude de la variation graphique, une quantité importante de documents était disponible; cette documentation couvrait une très large période (du Régime français à l'époque actuelle).

Par contre, pour l'étude de la variation phonétique, les sources disponibles étaient moins nombreuses et plus limitées dans le temps. En fait, il a rarement été possible de remonter plus loin que le milieu du 20^e siècle. Nos principales sources d'information² ont été les deux grandes enquêtes linguistiques québécoises, réalisées il y a à peu près un quart de siècle sous la direction de Gaston Dulong et de Thomas Lavoie, dont les résultats ont été publiés en 1980 (*Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines*, que nous identifierons par le sigle PPQ) et en 1985 (*Les parlers français de Charlevoix*,

1. Il s'agit de la BDTS telle qu'elle était au moment de notre recherche, soit en 1996 (5 010 179 mots).
2. *Le Glossaire* de la société du parler français au Canada donne des prononciations. Mais comme elles ne proviennent pas d'enquêtes, nous ne les incluons pas avec les autres dans le bilan de nos dépouillements; elles pourront toutefois être mentionnées au besoin.

du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord). Bien qu'elles aient été publiées dans les années 1980, il faut savoir que ces deux grandes enquêtes étaient déjà au moment de leur publication le reflet d'un usage qui datait un peu. En effet, il s'agit là de résultats d'enquêtes faites auprès de gens âgés et habitant la campagne. Si on peut penser que plusieurs des prononciations relevées dans le PPQ et l'enquête de Lavoie sont encore en usage aujourd'hui, il se pourrait que dans certains cas, elles soient le reflet d'un usage vieilli.

Nous avons également dépouillé les enquêtes linguistiques acadiennes de Geneviève Massignon (1962, *Les parlers français d'Acadie*) et de Louise Péronnet et autres (1998, *Atlas du vocabulaire marin acadien*). Les données acadiennes ont toujours été clairement identifiées comme telles.

C'est donc à partir de cette documentation que nous avons entrepris l'étude de l'évolution formelle des amérindianismes.

4.2.3. Notation phonétique adoptée

Les sources consultées n'utilisaient pas toutes le même système de transcription phonétique. Il est difficile de comparer les prononciations venant de différentes sources si on n'utilise pas une notation commune. Certains atlas, comme le PPQ, ont une notation phonétique précise — voire pointue — (apparentée à celle des dialectologues français), qui distingue parfois des traits phonétiques assez subtils, notamment en ce qui concerne les timbres vocaliques¹. Par contre, dans le fichier du TLFQ, on utilise souvent une notation plus simple (les symboles de base de l'API).

1. Comme l'explique Pierre Larochelle (1989, p. 12-14) dans son mémoire portant sur le PPQ, on peut penser que certains éléments de notation phonétique pointue dénotaient plus l'impression des enquêteurs que la prononciation réelle. La consultation des données informatiques du PPQ (voir à ce sujet la note 1, p. 13) nous a d'ailleurs permis de constater que les enquêteurs n'avaient effectivement pas tous la même oreille. Par exemple, Micheline Massicotte a relevé en un peu plus de 350 points le son [ɪ̥], qu'on ne trouve pas dans les relevés des autres enquêteurs.

En plus de compliquer la comparaison avec des enquêtes utilisant une notation simple, la prise en compte de toutes les subtilités phonétiques des notations détaillées augmente beaucoup le nombre de variantes, ce qui rend plus difficile l'analyse des résultats.

Nous avons donc choisi, pour présenter ici le bilan des prononciations relevées dans les atlas consultés, de n'utiliser que l'*alphabet phonétique international* (API) et de simplifier certaines distinctions faites au moment des enquêtes.

Le tableau 1 présente, à partir de la notation du *PPQ* (vol. 1: 27-30), une description des simplifications qui ont été faites. Le signe ⊗ indique que les phénomènes phonétiques mentionnés n'ont pas été pris en compte.

Tableau 1 Notation phonétique utilisée

PPQ	API	PPQ	API	PPQ	API
[í], [î]	[i]	[ó]	[o]	[h]	⊗
[é]	[e]	[ò]	[o]	[w̃]	[ɥ]
[e], [è]	[ɛ]	[ā], [ã], [á], [ǎ]	[ã]	[y]	[j]
[à]	[a]	[ē], [ẽ], [é]	[ē]	[t'], [t _s]	[t]
[á], [â]	[ɑ]	[œ̃], [œ]	[œ]	[d'], [d _z]	[d]
[ú], [u], [ù]	[y]	[ō], [õ], [ó]	[õ]	Palatalisation	⊗
[œ], [œ]	[ø]	[ɛ]	[ɚ]	Aspiration	⊗
[è]	[œ]	[ɨ], [l ^w]	[l]	Intensité	⊗
[ê]	[ə]	[ŋ], [ɲ]	[ŋ]	Désonorisation	⊗
[ú], [u], [ù]	[u]	[ř]	[r]	Durée	⊗

4.2.4. Norme typographique adoptée

Il est question dans notre recherche de variation formelle; nous parlons donc souvent de variantes graphiques. Il convient de ce fait d'être prudent pour éviter toute ambiguïté, toute confusion entre le mot à l'étude et les variantes graphiques mentionnées. La graphie que nous utilisons de façon ordinaire pour faire référence à un mot est celle qui est la mieux établie dans les dictionnaires. Les mots étu-

diés, lorsqu'ils sont en mention¹, sont présentés sous leur forme canonique, en petites majuscules et italique (*ATOCA*); les variantes graphiques sont présentées en italique (*atoca, ataca*).

Ce mémoire contient plusieurs tableaux présentant des prononciations et des graphies. Quand toutes les données d'un tableau concernent la prononciation des mots, nous utilisons les symboles de l'API, mais faisons l'économie des crochets pour faciliter la lecture; de même, quand toutes les données sont des graphies, nous ne mettons pas l'italique.

4.2.5. Le dénombrement des variantes et des attestations recueillies

Pour étudier la variation à l'écrit des amérindianismes, nous cherchons des attestations graphiques de ces mots dans plusieurs sources, comme nous l'avons mentionné plus haut. Il est important de noter que si une graphie donnée est trouvée plusieurs fois dans une même source, nous ne la comptons qu'une fois. Si un auteur utilise ou mentionne la même graphie dans plusieurs sources, nous ne retenons que la première de ces attestations. C'est l'ensemble de **ces attestations que nous gardons** qui sera utilisé pour nos analyses.

Nous ne voulons donc pas faire une étude statistique et nous n'adopterons pas cette approche dans l'analyse de nos données. Certains termes utilisés dans notre étude – comme *occurrence*, *fréquence* ou *hapax* – font ainsi référence aux attestations de graphies que nous avons gardées. Une graphie que nous qualifions de *fréquente* est une graphie qui revient souvent dans nos relevés.

1. En usage, ils sont donnés en romain, comme les autres mots (ex. : *atoca*)

Notons également que presque tous les mots que nous étudions, bien qu'ils ne soient pas des toponymes, ont parfois des emplois relevant de la toponymie. Dans la plupart des cas, ces emplois toponymiques ne nous apportent rien de nouveau¹ et ont été ignorés de façon générale. S'il arrive à l'occasion que des emplois toponymiques soient cités parmi nos données, nous les identifions comme tels (v. *MASKINONGÉ*).

Pour ne pas multiplier les tableaux, nous regroupons toutes les variantes recueillies, même si dans certains cas, il s'agit de variantes morphologiques et non pas phonétiques (*michicouté*, *tissavoyanne*). Les variantes morphologiques étant marginales, elles ne nuisent pas à l'étude; nous ne faisons que les mentionner.

5. Structure du mémoire

Notre mémoire est divisé en trois chapitres. Dans le premier (« Établissement du corpus »), nous voyons de quelle façon ont été choisis les mots qui sont étudiés. Le deuxième chapitre contient notre première étude de mot, celle de *CACAQUI*, qui a été présentée lors de notre séminaire de mémoire; ce chapitre veut montrer l'étude détaillée d'un mot, pour expliquer comment nous avons procédé dans notre travail. Le troisième chapitre réunit les études portant sur les 21 autres amérindianismes de notre corpus.

1. Au contraire, ils risquaient de nuire à notre étude parce qu'en tant que toponymes, les mots peuvent rester figés dans une graphie ancienne qui ne tient pas compte de l'évolution dans la langue générale.

Chapitre 1 : Établissement du corpus

Le choix des mots à l'étude dans cette recherche s'est fait en deux étapes. Nous avons d'abord dressé la liste générale des mots du français québécois identifiés comme amérindianismes, pour ensuite ne garder que ceux associés au domaine de la faune et de la flore.

1. Première liste d'amérindianismes

Nous avons d'abord cherché à établir une liste exhaustive des mots d'origine amérindienne. Pour ce faire, nous avons dépouillé douze listes d'amérindianismes, constituées entre la fin du 19^e siècle et la période actuelle. Dix de ces listes proviennent de sources dont il a déjà été question au point 2 de l'introduction (p. 4) : Côté et autres (1992), Elliott (1887), Chamberlain (1888), Clapin (1900), Lacasse (1906), Faribault (1993), Geddes (1908), Halford (1994, d'après Potier, milieu du 18^e siècle), P. Poirier (1916), Rousseau (1956) et. Les deux autres sources consultées sont : Massignon (1962: 739 « Emprunts aux langues amérindiennes ») et *PPQ* (1980)¹.

Des listes proposées par ces auteurs, nous n'avons retenu que les amérindianismes qui semblaient correspondre aux critères énoncés en introduction, c'est-à-dire être un emprunt à une langue amérindienne de l'est du Canada, à l'exclusion des toponymes. Comme il s'agissait d'une première liste, dont une partie importante ne serait pas retenue, nous n'avons pas procédé à une vérification étymologique; voilà pourquoi nous avons parlé plus haut de mots *identifiés* comme amérindianismes. Les mots qui n'ont pas été retenus sont ceux entrés en français par le biais d'autres langues – notamment l'anglais et l'espagnol – ou ré-

1. Il n'y a pas à proprement parler de liste d'amérindianismes dans le *PPQ*. Nous en avons constitué une en regroupant les entrées suivies de la parenthèse (lamd), code d'identification des formes pouvant avoir une origine amérindienne. Ce travail a été effectué à partir de la version informatique du *PPQ*. Il faut pour cela remercier Gaston Bergeron, qui a travaillé à l'élaboration du *PPQ*, et Pierre Auger, professeur à l'Université Laval, grâce à qui il nous a été possible d'avoir accès à cette version. Le contenu informatisé du *PPQ* présente un très grand intérêt et pourrait donner lieu à diverses exploitations de ce type.

sultant d'un contact avec des langues amérindiennes autres que celles des familles algonquienne et iroquoïenne présentes dans l'est du Canada. Il s'agit par exemple de *patate*, *tabac*, *tomate* et *kayak*. Quelques noms de peuples amérindiens étaient aussi présents dans ces listes, mais comme ce sous-ensemble était traité de façon irrégulière et non exhaustive, nous les avons ignorés tout comme les toponymes.

Les résultats de notre dépouillement sont présentés dans le tableau 1.1, qui suit. Chaque source est représentée par une colonne. Nous indiquons les mots contenus dans les douze listes, en donnant le numéro de la page où on les retrouve. De façon générale, même si plusieurs variantes graphiques sont présentes chez un auteur, une seule d'entre elles est signalée dans le tableau pour ne pas l'alourdir davantage. Une seule exception est faite pour *MASCOUABINA* et sa variante courte *MASKO*, qui constituent deux variantes morphologiques importantes.

Pour préciser au lecteur le sens des mots répertoriés, nous donnons dans la dernière colonne du tableau quelques éléments de définition dont la provenance est identifiée par une abréviation du nom de l'auteur concerné : Halford (étude du manuscrit de Potier), Elliott, Chamberlain, Clapin, Lacasse, Geddes, Poirier, Rousseau, Massignon, PPQ, Côté, Faribault.

Les lignes blanches contiennent des mots qui appartiennent au domaine de la faune et de la flore et les lignes grises, des mots qui n'ont aucun lien avec ce domaine.

La dernière ligne du tableau donne, pour chaque source, le nombre total de mots, en distinguant ceux du domaine faune-flore et ceux des autres domaines.

Tableau 1.1 Mots empruntés à une langue amérindienne

Numéro	Langue	Forme	Année	Définition
98				
99				Accident géographique R
70				Ider (somalera mollissima) F
71				Variété de poisson du lac Saint-Jean CI
72				Appareil servant à porter les bébés R
73				Harpon M
74				Bordigue (pour capiver le poisson) M
75				Flotte (pour la pêche) H
76				Rai musqué G
77				Gouverneur P
78				Dossun F
79				Conduit qui aboutit à la ouiche E
80				Sauzon d'eau douce F
81				Grosse grenouille verte CI
82				Lèvre F
83				Lébane du castor E
84				Rapas H
85				Géant, monstre fabuleux P
86				Variété de cyprin O
87				Plat vase E
88				Esclave amérindien H
89				Force et feuilles broyées qu'on fume P
90				Veste de sport (Quigon 1989)
91				Espèce de marie P
92				Réparation de viande séchée et de graisse Ch
93				Racines de l'apios tubéreux F
94				Velonège traditionnelle F
95				Loup cervier, lynx CI
96				Animal étique, maigre, décharné CI
97				Viome obier, Viburnum opulus Ch; fruit de la viome CI
98				Se rassembler G
99				Buvel, extréon, plume menue L
100				Gadus tomcodus M
101				Grand aigle royal G

Tableau 1.1 Mots empruntés à une langue amérindienne

	Peirer (mil 18 ^e) ^a	Elliott 1887	Chamberlain 1888-1889 ^b	Clapin 1900	Lacasse 1906	Geddes 1908 ^c	Peirer 1916	Rousseau 1956	Massignon 1962 p 73 ^d	PPQ 1980	Indien 1992	Faribault 1993	Définition
102								qanawaka 94					Femme de meurs légères R
103											rebakta	rebakta 210	Canot en écorce B
104	tabakani 226	tabakani 150	sakakani 77	sakakani 303	sakakani 66	sakakani 261	sakakani 360	sakakani 96				sakakani 209	Bruit, houllement, tapage E
105	saganaké 226	saganaké 150	saganaké 87	saganaké 303	saganaké 66	saganaké 261	saganaké 360	saganaké 95	saganaké 202	saganaké 202	saganaké	saganaké 202	Bouillie de blé d'Inde E
106		sakakani 150	sakakani 77	sakakani 303				sakakani 101		sakakani 656	sakakani	sakakani 202	Plante du genre tabac CI
107			sewiyani 88		saweyenne 66	saweyenne ^e 261	saweyenne 101	saweyenne 101	saweyenne	saweyenne 1043	saweyenne	saweyenne 210	Copris trifoliata Ch Plante à racines jaunes ^e R
108								saweyenne 96		saweyenne 202	saweyenne	saweyenne 208	Bouillie de gruau d'avoine ^e R
109	tabaké 227		tabaké 277				tabaké 362				tabaké	tabaké 199	Festin Ch
110										tsawétsé 210			Sauvagesse O
111						tsawétsé ^e 261		tsawétsé 91					Phénomène relié à la glaciation R
112						tsawétsé ^e 261							l'homme au caribou G
113		tsawétsé 150	tsawétsé 88		tsawétsé 66	tsawétsé 259	tsawétsé 361	tsawétsé 94		tsawétsé 1103 tsawétsé 1305		tsawétsé 204	Traneau léger P
114										tsawétsé 1786			Gras sur une peau de phoque O
115										tsawétsé 1777		tsawétsé 210	Éclisse de fiéne O
116				tsawétsé 304			tsawétsé 364	tsawétsé 102		tsawétsé 1410	tsawétsé		Grosse tortue CI
117								tsawétsé 94					Sein R
118				tsawétsé 305									Loup-garou CI
119		tsawétsé 150	tsawétsé 100	tsawétsé 305	tsawétsé 66	tsawétsé ^e 261		tsawétsé 95				tsawétsé 206	Fines racelles ce conifères R
120				tsawétsé 305					tsawétsé 1491				Variété de canard eider CI
121				tsawétsé 278									Commun commun Ch
122											tsawétsé		Esprit diabolique très puissant
	11 + 27 / 33	5 + 12 / 17	73 + 29 / 52	20 + 25 / 47	4 + 10 / 14	15 + 33 / 48	20 + 31 / 50	20 + 16 / 36	12 + 9 / 21	20 + 16 / 36	74 + 26 / 50	33 + 37 / 70	44 + 78 / 122 (laine-flore + autres / total)

- La liste que nous avons utilisée est celle dressée par Halford (1994), qui relève les amérindianismes présents dans le manuscrit de Potier.
- Chez Chamberlain, un * 2 * précédant le numéro de page identifie l'article du 14 décembre 1889, pour lequel les numéros de pages pouvaient être les mêmes que ceux d'un autre article.
- Chez Geddes, un mot suivi du symbole «#» vient de la deuxième partie de l'article; à cet endroit, l'auteur ne présente pas ses propres données d'enquête : il ne fait que reprendre celles de Lacasse (1906) et du dictionnaire de Clapin (1894).
- On a fait suivre le mot *PICHOU* d'un astérisque dans les sources où il était associé à un autre domaine (nom de chaussure).
- Elliott, Chamberlain et Geddes mentionnent une possible origine amérindienne, mais émettent des réserves.
- Pour Lacasse et Geddes, le mot désigne plutôt la racine; ils donnent la définition « racine bienfaisante ».
- Rousseau émet un doute sur l'origine de *saweyenne* et Chamberlain suggère un possible emprunt à l'anglais.

2. Le corpus faune-flore

La mise en commun des amérindianismes recueillis dans les douze listes consultées nous a donné un total de plus de 120 mots. Dans le cadre de notre recherche de maîtrise, il nous est apparu nécessaire de limiter la taille de notre corpus. Nous avons donc choisi de ne considérer que les amérindianismes du domaine de la faune et de la flore, de façon à compléter les diverses autres recherches entreprises sur ce vocabulaire dans le cadre des activités du Catifq (Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois de l'université de Sherbrooke).

Ce sous-ensemble regroupe environ le tiers (44) des mots réunis dans le tableau 1.1; c'est donc une partie très importante de ces amérindianismes qui est reliée au domaine de la faune et de la flore¹. Parmi les auteurs consultés, plusieurs soulignent la concentration d'amérindianismes dans ce domaine, dont Rousseau :

La nature canadienne, pour les premiers colons, était par contre un « habitat indien ». Il leur fallut même lutter pour tenter de reconstituer dans le Québec le bocage normand ou le marais poitevin. Exotiques, pour une grande partie, les plantes, les animaux, les lieux géographiques! C'est là surtout qu'on doit trouver les principaux amérindianismes [amérindianismes] du parler canadien-français.
(1956, p. 94)

Des 44 amérindianismes de la faune et de la flore contenus dans le tableau 1.1, nous avons décidé de privilégier les mieux connus et de ne retenir que ceux qui figurent dans les dictionnaires généraux du français les plus largement diffusés au Québec. Il s'agit, pour les ouvrages québécois, du *Dictionnaire général* de Louis-Alexandre Bélisle (1957-1979), du *Dictionnaire du français plus* (1988) et du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1992-1993). Deux dictionnaires français, bien présents au Québec, ont aussi été examinés : le *Petit Larousse* (1972-1993) et le *Petit Robert* (1977-1993). L'application de ce critère a réduit la liste de moitié et fixé la taille de notre corpus à 22 mots.

1. Un autre sous-ensemble important est constitué d'amérindianismes servant à désigner des réalités associées à l'histoire et à la culture amérindienne (noms de peuples, d'instruments...).

Le tableau 1.2 présente le bilan de cette sélection. Les ouvrages consultés sont identifiés en tête du tableau. En plus des cinq dictionnaires généraux cités, nous avons dépouillé la liste des *Canadianismes de bon aloi*, puisque cette liste officielle, établie par l'OLF à la fin des années 1960, peut avoir influencé les dictionnaires généraux.

Les mots en grisé dans le tableau 1.2, qui ne sont attestés dans aucun dictionnaire, ont été écartés de notre corpus. Pour les autres mots, nous précisons le type de traitement accordé :

- “V” : vedette unique (une seule forme graphique);
- “1” ou “2” : première ou deuxième forme d’une vedette double;
- “R” : vedette d’un article ne contenant qu’un renvoi (pas de définition);
- “C” : forme citée dans le corps d’un article consacré à une autre forme.

Chez Bélisle, dans le *Petit Robert* et dans le *Petit Larousse*, qui présentent plusieurs éditions, nos remarques valent de façon générale pour toutes les éditions relevant de la période indiquée au haut du tableau (Bélisle 1957-1979, *PLI* 1972-1993, *PR* 1977-1993). Toute remarque limitée à un nombre restreint d’éditions ou débordant de la période indiquée reçoit une datation particulière (ne comportant que les deux derniers chiffres, 67 pour 1967).

Tableau 1.2 Établissement du corpus faune-flore : la vérification dans les dictionnaires

	Mot	Bélisle 1957-1979	CBA 1969	DFP 1988	DQA 1992	PLI 1972-1993	PR 1977-1993
1	achigan	V	V	V	V	V	V
2	almouchiche	-	-	-	-	-	-
3	annedda	-	-	-	-	-	-
4	apécia	-	-	-	-	-	-
5	arico	-	-	-	-	-	-
6	artikamègue	-	-	-	-	-	-
7	assimine	-	-	-	-	-	-
8	ataca atoca	2R <i>atacas</i> 1 <i>atocas</i>	- V	2R 1	2R 1	91: 2R 80: V 91: 1	77: 2 93: CR 77: 1 93: V
9	atosset	-	-	-	-	-	-
10	cacaoui kakawi	- -	V -	1 2R	1 2R	91: V -	V -
11	carcajou	V	-	V	V	av. 50: V	67: V
12	caribou	V	-	V	V	av. 50: V	67: V
13	chiben	-	-	-	-	-	-
14	chicotée chicouté chicoutée	2 1 C <i>plaquebière</i>	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
15	chiquebi	-	-	-	-	-	-
16	ciscaouette	-	-	-	-	-	-
17	kakigouache	-	-	-	-	-	-
18	katikiou	-	-	-	-	-	-
19	madouèce	-	-	-	-	-	-
20	malachigan	V	-	V	V	-	-
21	mascou mascabina mascouabina mascoubina maskouabina	V 1 - C <i>sorbier</i> 2	- - - - -	1 - 2R - -	2 - 1 - -	- - - - -	- - - - -
22	mascouèche	-	-	-	-	-	-
23	maskinongé	V	V	V	V	V	V
24	michibichi	-	-	-	-	-	-
25	michigouen	-	-	-	-	-	-
26	moïac moignac moyac	- C <i>eider</i> -	- - -	- - -	2R - 1	- - -	- - -
27	munie	-	-	-	-	-	-
28	ondatra	V	-	V	V	av. 50: V	67: V
29	ossa	-	-	-	-	-	-
30	ouananiche	V	V	V	V	V	V
31	ouaouaron wawaron	V R	V -	- -	V CR	V -	V -
32	ouapush	-	-	-	-	-	-
33	ouitouche	79: V	-	-	-	-	-

Tableau 1.2 Établissement du corpus faune-flore : la vérification dans les dictionnaires

	Mot	Bélisle 1957-1979	CBA 1969	DFP 1988	DQA 1992	PLI 1972-1993	PR 1977-1993
34	pécan	2R	-	2R	2R	-	-
	pécant	R	-	-	-	-	-
	pékan	1	-	1	1	av. 50: V	67: V
35	pénac	V <i>pénacs</i>	-	-	-	-	-
36	pichou	V « soulier »	-	V	V	-	-
37	pembina	-	-	2R	2R	-	77: 2 93:CR
	pimbina	V	-	1	1	89: V	77: 1 93: V
38	poulamon	V	-	V	V	-	-
39	quiliou	-	-	-	-	-	-
40	saccacomi	-	-	-	1	-	-
	saccacomie	-	-	-	2	-	-
41	saouiyane	2	-	-	-	-	-
	savoyane	1	-	-	V	-	-
42	touladi	V	-	V	V	88: V	-
	touradi	-	-	-	C	-	-
43	warni-cootai	-	-	-	-	-	-
44	waupigan	-	-	-	-	-	-

Notre corpus sera donc constitué des 22 mots suivants : *achigan, atoca, cacaoui, carcajou, caribou, chicouté, malachigan, mascouabina, maskinongé, moyac, ondatra, ouananiche, ouaouaron, ouitouche, pécan, pénac, pichou, pimbina, poulamon, saccacomi, savoyane* et *touladi*.

Chapitre 2 : Étude détaillée du mot **CACAQUI**

0. Introduction

Dans le cadre de cette recherche, nous avons étudié 22 amérindianismes de façon détaillée. Nous verrons au chapitre suivant que tous ces détails n'ont pas pu être retenus pour la présentation de chaque mot; nous voulons cependant montrer au départ une étude complète, avec présentation de l'ensemble des résultats et explication de la démarche suivie.

Le mot qui sera vu ici est *CACAQUI*. Il s'agit de l'étude présentée lors de notre séminaire de mémoire¹. Nous commençons ce chapitre par quelques explications sur le système utilisé pour identifier les sources et sur la façon de présenter les données.

0.1. Organisation des sources

Ce travail a nécessité la consultation de plusieurs types d'ouvrages. Nous avons essayé de classer chaque source consultée dans une catégorie : sources métalinguistiques (M), dictionnaires (D), sources spécialisées (S) et sources de la langue générale (G); au sein de cette dernière, nous avons aussi distingué les sources relevant d'enquêtes orales (E) – enregistrements ou transcriptions d'enregistrements – ainsi que les sources historiques et les relations de voyage (H).

M	métalinguistique
D	dictionnaire
S	spécialisée
G	générale
E	enquête orale
H	relation de voyage

Les sources de type *dictionnaire* incluent les dictionnaires généraux ainsi que les glossaires; comme nous nous intéressons à la représentation lexicographique des

1. Le texte a depuis été adapté pour tenir compte de la parution du *DHFQ* et de l'atlas de Péronnet.

amérindianismes, il nous a semblé important de les distinguer des autres sources de type métalinguistique. Les autres ouvrages *métalinguistiques* sont regroupés sous cette dénomination. Des sources comme les ouvrages d'ornithologie, de botanique ou les articles de journaux traitant du domaine de la faune et de la flore ont été classées dans les ouvrages *spécialisés*. Dans les sources de *langue générale*, on retrouve les autres types de textes : romans, articles de journaux traitant d'autres thèmes, etc. Afin d'illustrer notre classement, quand une source est citée dans ce premier chapitre, nous indiquons, après sa datation, le type de sources auquel elle appartient (M, S, L, etc.). Au tableau 2.2, les sources sont regroupées selon leur type.

Il peut être utile de classer ainsi les ouvrages. En effet, on n'analyse pas les données de la même manière selon qu'elles proviennent d'un ouvrage spécialisé, métalinguistique ou autre. Par exemple, le public rejoint par un article métalinguistique n'est pas le même que celui rejoint par un dictionnaire. Dans une source littéraire, les guillemets et l'italique peuvent marquer la prudence dans l'emploi d'un mot que l'on sait non conforme à la norme; il en va autrement dans un ouvrage métalinguistique, où ces signes indiquent le plus souvent un contexte métalinguistique.

0.2. Présentation des données

Le chapitre « Étude détaillée du mot CACAOUT » est organisé de la façon suivante. D'abord (point 1), il commence par une brève présentation du mot, où nous signalons son origine et sa signification. Suit la présentation des données phonétiques (2.1) et graphiques (2.2), à laquelle s'ajoute une partie plus longue où nous analysons des cas de variation phonétique. Finalement, le point 3 fait état de la place qu'occupent les graphies principales dans différents types de sources.

1. Présentation du mot

1.1. Identification et localisation du référent

Le mot *CACAOUI* (n. m.) désigne un canard marin, dont le nom technique actuel est *harelde kakawi* (*Clangula hyemalis*¹). En été, ce canard fréquente les régions arctiques (Amérique, Europe, Asie); l'hiver, en Amérique, on le rencontre au bord de la mer et des rivières importantes, jusque dans l'état du Washington à l'ouest et de la Caroline du Sud à l'est. Il fréquente aussi les Grands Lacs. Au Québec, il se retrouve surtout dans le golfe du St-Laurent, mais à l'occasion plus à l'intérieur du territoire (Godfrey 1990S: 123-125).

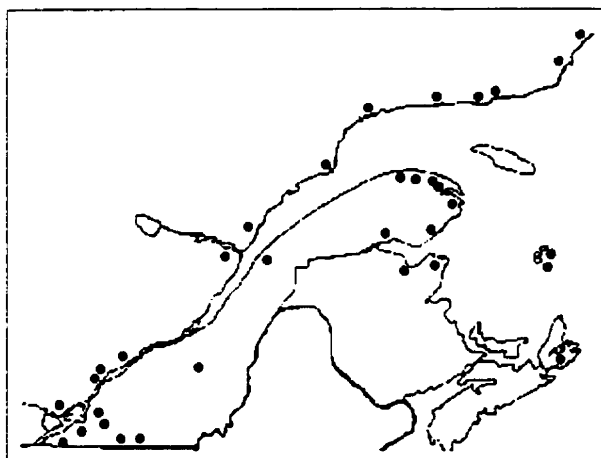
Chez P. Poirier (1927M: 110), le mot est aussi associé à un autre oiseau de mer, le macareux ou perroquet de mer (*Fratercula arctica*).

1.2. Aire d'emploi et situation de concurrence

Selon les commentaires métalinguistiques disponibles, le mot s'emploie surtout dans les régions de l'est du Québec et dans les provinces maritimes, le long des côtes (voir notamment Chamberlain 1888M: 233 et Lavoie 1979M: 91). Les points où a été relevé ce mot dans le *PPQ* sont particulièrement nombreux dans cette zone, comme on peut le constater sur la partie est de la carte de la figure 2.1. Sur cette même carte, on trouve également un certain nombre de points (moins nombreux qu'à l'est) à l'ouest de Québec, mais on doit préciser qu'un peu plus du tiers de ces points portent la mention « ouï-dire ».

1. *Harelde kakawi* est le nom technique qui a été officiellement adopté en 1993 par la Commission internationale des noms français des oiseaux (CINFO 1993). Ce nom est venu remplacer *canard kakawi* qui avait cours dans la terminologie québécoise depuis plusieurs années (*DHFQ*).

À la question 1489 du *PPQ*, qui concerne le cacaoui, la seule réponse recueillie est *CACAOUI*; il semble donc que ceux qui connaissent ce canard l'appellent ainsi. Chez Massignon non plus (1962: 275), il n'y a pas de concurrence : à tous les points où on obtient une réponse, il s'agit de *CACAOUI*. La question 372 de l'enquête récente de Péronnet présente une grande majorité de

Figure 2.1. *CACAOUI* dans le *PPQ*

réponses *CACAOUI*, mais quelques témoins donnent d'autres noms : *pintail*, [tɛbaganeʒ] et [kwimuw]¹. Chez Lavoie (1980M, Q. 716), la situation est différente : à la question référant directement à ce canard marin, on a recueilli un certain nombre d'appellations (*canard*, *canard blanc*, *canard sauvage*...), mais pas *CACAOUI*. Le type de réponses relevées par Lavoie donne cependant à penser que les témoins n'ont pas assez précisément identifié le référent. Les relevés ornithologiques de Cyr et Larivé (1995S: 151) indiquent d'ailleurs que le cacaoui est peu présent dans la région concernée par l'enquête de Lavoie, sauf aux abords du Saint-Laurent.

1.3. Origine du mot

L'origine du mot *CACAOUI* n'est pas tout à fait claire. Certains auteurs (voir notamment Dugas 1979M: 405 et Cayouette 1977S: 24) parlent d'une origine onomatopéique ou évoquent cette possibilité, mais la plupart préfèrent l'hypothèse de l'origine amérindienne (voir *DHFQ*).

Le mot serait d'origine algonquienne, probablement micmaque; on l'a rapproché de la forme micmaque *kakawegechk* qui, dans cette langue, désigne un canard de mer (voir *DHFQ*; voir aussi Poirier 1927M: 110 et *Dictionary of Canadianisms* 1967M: 157).

1. Ces réponses sont données sans graphies dans l'*Atlas linguistique du vocabulaire maritime acadien*.

2. Variation phonétique et graphique

2.1. Présentation des données phonétiques

Les données phonétiques provenant d'enquêtes sur le terrain nous viennent surtout du *PPQ* (1980M, Q. 219, 1489 et 1737) et de Péronnet (1998M, Q. 372), mais aussi de Landry (FTLFQ, 1959E), Massignon (1962M, p. 275) et Perron (FTLFQ, 1965E). Ces six sources nous fournissent un total de 62 réponses : 38 dans le *PPQ*, 20 dans l'enquête de L. Péronnet, 2 dans celle de G. Massignon et une dans chacune des deux autres sources.

Tableau 2.1 Les prononciations de CACAUI

[kakawi]	16	13 PPQ (6 [kakawi], 6 [kàkàwi], 1 [kakàwi]), Landry, Perron ([kàkàwi]), 1 Péronnet
[kəkawi]	7	6 PPQ (5 [kəkàwi], 1 [kəkàwi]), 1 Péronnet
[kakawik]	6	5 Péronnet, 1 PPQ ([kəkàwik])
[kakaɥit]	6	PPQ (3 [kàkàwīt], 2 [kàkàwīt], 1 [kakàwīt])
[kakawit]	5	4 Péronnet, 1 PPQ ([kəkàwīt])
[kakawi]	4	PPQ (3 [kakàwi], 1 [kəkàwi])
[kakawit]	3	2 PPQ ([kakawīt], [kakawīt]), 1 Péronnet
[kakarlik]	3	Péronnet
[kākawit]	2	Massignon
[kakawi]	1	PPQ ([kəkàwi])
[kakowik]	1	Péronnet
[kakarwik]	1	Péronnet
[kakawit]	1	PPQ ([khəkàwīt])
[kakarwit]	1	Péronnet
[kakawiz]	1	PPQ ([kakàwiz])
[kakawet]	1	PPQ ([kakawet])
[kakawet]	1	Péronnet
[kakawet]	1	Péronnet
[kakwi]	1	PPQ ([kəkwi])

Quant aux dictionnaires qui proposent une prononciation (*DFP*, *DHFQ*, *DQA* et *PR*), ils donnent [kakawi]. Le *DHFQ* ajoute [kakawi], pour l'est du Québec.

2.2. Présentation des données graphiques

Nous présentons ici les 76 attestations graphiques que nous avons recueillies. Elles sont réparties entre 17 variantes graphiques, présentées par ordre chronologique.

Tableau 2.2 Les graphies de CACAOUÏ

cacaoui	1672	1	1H	Denys 1672H: 305 (repris sans trémas dans Ganong 1909: 207 et Massignon 1962: 739)
cacaoui	1760 →	22	2H 11M 7D 2G	Pichon 1760: 86; Maillard 1863: 449 Chamberlain 1888: 259; Geddes 1908: 260; Poirier 1916: 344; Beaulieu 1968: 61; Académie 1968: 34; OLF 1969: 13; Orkin 1971: 41; Vacher 1972: 54; Robinson 1973: 109; Doppagne 1978: 83; Dugas 1979: 396 Clapin 1894; PR 1977; DFP 1988; Dulong 1989; PLI 1991; DQA 1992; DHFQ 1998 Germain 1979: 19; Côté 1992: 73
kakawi	1883 →	32	13S 10M 4D 5G	Dionne 1883: 224; Puyjalon 1893: 178; Provancher 1904: 173; Cayouette 1951: 136; Min. du Nord 1957: 7; Hines 1966: 19; Stirette 1973: 15; Arsenault 1989: 10A; Bellemare 1990: S7; Godfrey 1990: 123; Gingras 1993: A12; Cyr 1995: 150; Lepage 1996 Chamberlain 1894: 43; Clapin 1902; Huard 1912: 581; Simard 1916: 346; Poirier 1916: 345; Rousseau 1956: 102; Orkin 1971: 41; Lavoie 1979: 91; Blain 1984: 1; Robinson 1984: 25 Dionne 1909: 404; DFP 1988; DQA 1992; DHFQ 1998 Nouvelliste 1970: 12; Gagné 1973: 12; O'Neil 1994L: G16; Hubert 1994: A9; Cloutier 1995: H17
cancanwi	1876-1888	2	2M	Petitot 1876: 73; Chamberlain 1888: 259
kakaoui	1885-1928	3	1H 2M	St-Cyr 1885: 7 Chamberlain 1888: 233; Poirier 1928: 288
takaoui	1889	1	1G	Roy 1889: 225
cacaouite	1894-1998	3	1M 2D	Chamberlain 1894: 42 Dulong 1989; DHFQ 1998
cacaouïte	1897	1	1M	Fréchette 1897: 3
cacawi	1900	1	1S	Puyjalon 1900: 339
cacowi	1902	1	1M	Geddes 1902: 322
cacawit	1909	1	1G	ANQ 1909
kacaoui	1916	1	1M	Poirier 1916: 350
kacarlic	1916	1	1M	Poirier 1916: 345
kacauouic	1916	1	1M	Poirier 1916: 345
cacaouit	1925-1998	3	1S 2D	Charbonneau 1925: 123 Poirier 1927; DHFQ 1998
cacaouit	1928	1	1M	Poirier 1928: 208
kacaouite	1951	1	1S	Cayouette 1951: 136

2.3. Variation phonétique et correspondance graphique

Les cinq principaux phénomènes de variation phonétique qui touchent le mot *CACAOUI* sont : (1) la concurrence entre les articulations antérieures et postérieures de la voyelle *a*; (2) la présence occasionnelle de nasalisation dans l'articulation de la première voyelle; (3) la concurrence entre les semi-consonnes [w] et [ɥ]; (4) la concurrence entre finale vocalique et finale consonantique; (5) la présence occasionnelle d'un [r] à la frontière des deuxième et troisième syllabes.

2.3.1. Concurrence entre les articulations antérieures et postérieures de la voyelle *a*

La variation que l'on constate ici affecte les deux *a* du mot. Le plus souvent, les deux articulations sont de même nature. Les prononciations présentant deux *a* postérieurs ([ɑ]) représentent un peu plus de 40 % des attestations; celles avec deux *a* antérieurs ([a]) sont légèrement moins nombreuses. Quand il n'y a qu'un *a* postérieur, c'est le plus souvent le dernier des deux *a*.

Selon les données du *PPQ*, la prononciation avec deux *a* antérieurs est attestée aussi bien dans l'est que dans l'ouest du territoire québécois. Par contre, les points avec un ou deux *a* postérieurs (voir la figure 2.2) semblent être étroitement associées au domaine acadien¹.

Figure 2.2. *CACAOUI* avec un ou deux *a* postérieurs



Correspondance graphique

La concurrence entre [a] et [ɑ] ne transparaît pas clairement dans les graphies que nous avons relevées. Aucune d'entre elles ne présente de â (avec accent circonflexe) qui traduirait l'articulation

1. Notre carte comporte 23 points pour un total de 33 attestations; certains points d'enquête comptent plus d'une attestation.

postérieure du *a*. Seule la graphie *cacowi* (Geddes) pourrait correspondre à une tentative de transcription d'un *a* très postérieur, dont la prononciation peut facilement être associée à un *o* ouvert [ɔ].

2.3.2. Présence occasionnelle de nasalisation dans la première voyelle

La nasalisation n'est relevée que par Massignon, mais elle est présente chez ses deux témoins. Nous avons d'abord pensé qu'il pouvait s'agir d'une particularité acadienne, mais ce trait n'apparaît pas dans les réponses acadiennes du *PPQ* ni dans celles, plus récentes et plus nombreuses, de Péronnet. Il est peut-être aujourd'hui disparu ou très localisé.

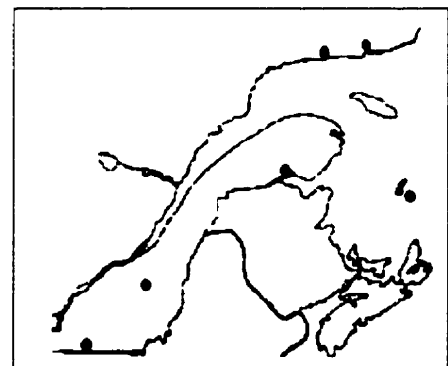
Correspondance graphique

Parmi les graphies relevées, seule la forme *cancanwi* — attestée à la fin du 19^e siècle dans le dictionnaire de Petitot et reprise par Chamberlain —, pourrait chercher à traduire une voyelle nasalisée, mais on ne peut en être certain. Il est intéressant de noter que, parmi les neuf graphies signalées dans les écrits de Pascal Poirier sur le parler acadien, aucune ne suggère la présence de nasalisation.

2.3.3. Concurrence entre les semi-consonnes [w] et [ɥ]

Presque toutes les variantes recueillies comportent la semi-consonne [w]. Une seule forme présente plutôt un [ɥ] ([kakaɥit]). Comme on peut le voir sur la figure 2.3, ce trait est un peu plus attesté dans l'est (4 points sur 6), mais il semble difficile de l'associer au domaine acadien puisqu'il est totalement absent de l'enquête de Péronnet.

Figure 2.3. Présence d'un [ɥ]



Correspondance graphique

Aucune des graphies que nous avons relevées ne rend la semi-consonne [ɥ]. Des cinq phénomènes de variation que nous étudions ici, celui-ci est sans doute le plus difficile à rendre graphiquement, bien que, sur le modèle de *cacahuète*, on aurait pu faire *cacahui*.

2.3.4. Concurrence entre finale vocalique et finale consonantique

On a recueilli un nombre à peu près égal de formes à finale vocalique (en [i]; voir la figure 2.4) et de formes à finale consonantique (voir la figure 2.5). Les formes à finale consonantique se terminent généralement par un [t] — points noirs sur la figure 2.5 —, mais on a aussi relevé à quelques reprises une finale en [k] — carrés grisés — ainsi qu'un hapax en [z]. Nous écartons cette dernière forme, puisqu'elle pourrait correspondre à la flexion du pluriel chez un sujet parlant surtout anglais (voir *PPQ*, vol. 1: 45). Mentionnons que les finales en [t] et en [k] sont présentes dans le parler de Saint-Pierre et Miquelon (Chauveau 1990M: 142).

La figure 2.4 montre que la finale vocalique est attestée sur l'ensemble du territoire et qu'elle devient rare dans les provinces maritimes et autour de la Baie-des-chaleurs. La finale consonantique par contre (figure 2.5) est bien attestée dans l'ensemble du domaine acadien, mais devient rare quand on s'en éloigne.

Figure 2.4. Finale vocalique

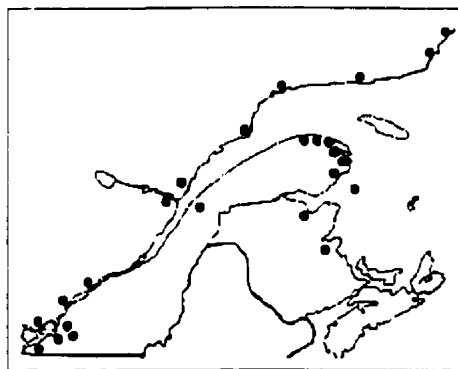
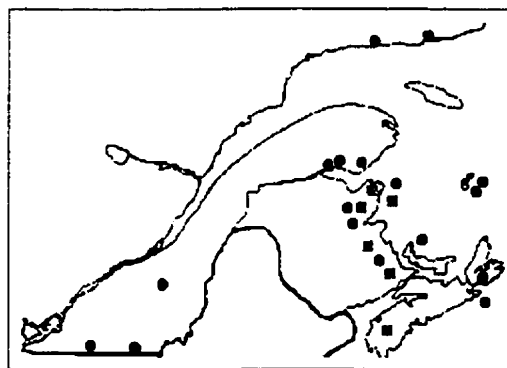


Figure 2.5. Finale consonantique



La finale vocalique serait donc caractéristique du domaine québécois et la finale consonantique, plus précisément la finale en [t], caractéristique du domaine acadien.

Correspondance graphique

Parmi les formes que nous avons relevées, 8 peuvent être associées à la finale consonantique : 6 qui se terminent en *-t* ou *-te* (3 *cacaouite*, 1 *cacaouïte*, 1 *cacawit*, 3 *cacaouit**, 1 *cacaouït**, 1 *kacaouite*) et 2 qui se terminent en *-ic* (1 *kacarlic**, 1 *kacauouic**). Quatre de ces formes (indiquées par un astérisque) sont d'anciennes graphies relevées par P. Poirier, qui s'est intéressé au parler acadien.

L'interprétation des formes avec finales en *-it* ne va pas de soi; cette finale peut tout aussi bien rendre une prononciation en [i] qu'une prononciation en [it]. Cependant, si on tient compte du fait que les formes en *-it* étaient en concurrence avec d'autres en *-i*, on peut raisonnablement penser qu'elles ont servi à rendre une prononciation en [it].

2.3.5. Présence occasionnelle d'un [r] à la frontière des deuxième et troisième syllabes

Parmi les attestations acadiennes provenant de l'atlas de Péronnet, on observe la présence d'un [r] à la frontière des deuxième et troisième syllabes. Ce trait est présent dans trois formes marginales dont la mieux attestée est [kakarlik]. Il s'agit donc encore une fois d'une particularité acadienne, qui est cependant moins répandue que la finale consonantique ou la présence du [ɑ] postérieur.

Correspondance graphique

Une seule des graphies relevées, *kacarlic*, comporte un *R*. Cette graphie correspond étroitement à la variante phonétique [kakarlik] qui vient d'être signalée¹. Fait intéressant, il s'agit d'une autre graphie ancienne relevée chez P. Poirier.

2.3.6. Variation phonétique et correspondance graphique : éléments principaux

L'analyse des données phonétiques nous montre que la variante [kakawi] est caractéristique du domaine québécois et qu'elle y est bien attestée. Les cinq phénomènes de variation phonétique dont il a été question — dont trois principalement attestés dans le domaine acadien — ne sont pas d'importance égale; ceux qui ressortent le plus sont la postériorisation du *a* et la présence d'une finale consonantique. Ce dernier trait est le seul qui a eu une influence réelle sur la graphie, bien qu'on trouve peu de graphies récentes qui en rendent compte (*cacaouite* dans le *Dictionnaire des canadianismes* de Dulong (1989M); *cacaouit(e)* dans le *DHFQ*).

2.4. Variation graphique

Dix-sept graphies françaises différentes ont été répertoriées pour le mot *CACAOUI*. Outre les cas dont il vient d'être question, où la variation graphique correspond à une variation phonétique, il existe des phénomènes de variation purement graphique. Nous présentons deux cas de ce type : (1) la concurrence entre *K* et *C* et (2) la concurrence entre *w* et *ou*.

1) Concurrence *K/C*

Le premier cas de concurrence graphique se rapporte à la représentation du [k]. Les deux graphèmes en concurrence sont *K* et *C*.

1. On remarque que la correspondance entre *kacarlic* et [kakarlik] concerne aussi la présence de la consonne [l] relevée seulement dans ces deux formes.

Les occurrences de *CACAQUI* que nous avons trouvées nous donnent les deux consonnes dans les proportions suivantes : deux *κ*, 35 occurrences; deux *c*, 34 occurrences; un *κ* et un *c*, 4 occurrences. Si l'on considère les dates où sont relevées les différentes graphies, on remarque que celles avec deux *κ* sont plus récentes, mais qu'elles sont plus fréquentes que celles avec deux *c* depuis la deuxième moitié du 20^e siècle.

Les formes avec un *κ* et un *c* sont peu nombreuses et trois de ces quatre formes sont attribuables au même auteur, P. Poirier. L'usage de ces deux graphèmes dans le mot *CACAQUI* ne semble donc pas correspondre à une tendance importante.

2) Concurrence *w/ou*

Le deuxième cas de concurrence graphique que nous avons relevé concerne le phonème [w], qui est noté soit par le graphème *w*, soit par le digramme *ou*. Ce phénomène est comparable à la concurrence de *κ* et de *c* que nous venons d'évoquer, puisqu'il se retrouve dans les deux mêmes principales graphies : *cacaoui* et *kakawi*.

Nous avons relevé 36 fois le digramme *ou* et une fois de plus le graphème *w*. Les phénomènes constatés au point précédent se retrouvent également ici : les occurrences de graphies avec *ou* sont plus anciennes et mieux représentées dans des sources métalinguistiques; celles avec un *w* sont plus nombreuses après la deuxième moitié du 20^e siècle et présentes dans tous les types de sources. On remarque aussi que, dans presque toutes les graphies comportant un [w] et une finale consonantique, le [w] est rendu par le graphème *ou*.

3. Formes dominantes

3.1. Formes graphiques

Sur la période allant du 17^e siècle à aujourd'hui, nous avons relevé plus d'une quinzaine de graphies pour *CACAQUI*. Seulement trois d'entre elles sont attestées dans la deuxième moitié du 20^e siècle. Il sera ici surtout question des deux formes dominantes, *cacaoui* et *kakawi*, et de leur représentation dans certains types de sources : (1) la langue générale, (2) les ouvrages spécialisés, (3) les sources métalinguistiques et (4) les dictionnaires.

3.1.1. Sources de la langue générale

Les attestations dans la langue générale sont relativement peu nombreuses, mais il est tout de même possible de dégager des tendances concernant les graphies de *CACAQUI*.

Cacaoui a été relevé plus tôt (Pichon 1760H et Maillard 1863H), mais c'est la graphie *kakawi* qui semble la plus utilisée aujourd'hui. Notre principale source de données sur la langue générale actuelle, la banque de textes *Actualité/Québec*, contient quelques attestations de *kakawi*, mais aucune de *cacaoui*.

3.1.2. Sources spécialisées

Les attestations sont un peu plus nombreuses pour ce type de sources. En ce qui concerne les sources ornithologiques, le mot est signalé pour la première fois en 1883, à titre de nom vernaculaire, dans *Les oiseaux du Canada* de C.-E. Dionne, sous la graphie *kakawi*; cette graphie sera reprise dans la plupart des sources spécialisées subséquentes¹.

1. Cayouette (1951S: 136) présente une deuxième graphie, *kacaouite*, en plus de *kakawi*.

En 1957, c'est sous cette forme que le mot entre dans la terminologie technique québécoise, dans le syntagme *canard kakawi*, récemment remplacé par *hareldé kakawi* (voir Cyr et Larivé, 1995S: 150).

3.1.3. Sources métalinguistiques autres que les dictionnaires

On trouve *cacaoui* dans onze sources métalinguistiques et *kakawi* dans dix. On remarque dans ce type de sources la présence des deux graphies depuis la fin du 19^e siècle; les deux formes se côtoient à cette époque comme à l'époque actuelle.

On notera que c'est sous la seule forme *cacaoui* que le mot est répertorié dans la liste des *Canadianismes de bon aloi* publiée par l'OLF en 1969, source qui ne peut manquer d'avoir influencé le choix des dictionnaires postérieurs à cette date.

3.1.4. Dictionnaires

La première attestation dans les dictionnaires et glossaires date de 1894, chez Clapin, et sous la forme *cacaoui*. En 1909, N.-E. Dionne propose plutôt *kakawi*. Le *Petit Robert* et le *Petit Larousse* optent pour *cacaoui*; le dictionnaire de Dulong aussi, avec en plus la graphie *cacaouite*. Le *DFP*, le *DQA* et le *DHFQ* utilisent l'entrée double **CACAUI** ou **KAKAWI**; dans le *DHFQ*, on signale aussi *cacaouit(e)* comme forme secondaire. Le *Glossaire acadien* de Poirier donne la graphie *cacaouit*. Il semble que ces deux dernières graphies soient le reflet d'une particularité acadienne.

On retiendra donc que la graphie *cacaoui* est présente dans un plus grand nombre de dictionnaires; elle est en outre la seule utilisée dans les dictionnaires français. *Kakawi* est assez bien représentée dans les dictionnaires québécois, mais dans le *DFP*, le *DQA* et le *DHFQ*, l'entrée double place *cacaoui* en premier; on pourrait voir là une préférence pour *cacaoui*, mais ce n'est pas clair.

3.2. Formes phonétiques

En ce qui concerne les prononciations, la forme dominante est [kakawi]. Les données recueillies nous ont montré qu'elle est la forme la plus attestée dans le domaine québécois. Elle est de plus la seule forme proposée par les dictionnaires qui mentionnent une prononciation, exception faite du *DHFQ*, qui mentionne aussi la variante [kakawi].

On ne peut cependant ignorer la forme [kakawit], caractéristique du domaine acadien, présente dans plusieurs sources faisant état de la prononciation du mot dans cette région, et dont la présence a influencé la graphie (voir notamment les graphies de P. Poirier présentées au point 2.1).

3.3. Usage et représentation lexicographique

Notre analyse nous montre que le mot *CACAOU* n'est pas très fréquent dans les textes de la langue générale. L'usage récent semble tout de même favoriser la graphie *kakawi* plutôt que *cacaoui*¹. Il est intéressant de noter que cet usage existe malgré le fait que *cacaoui* soit la seule graphie proposée par l'OLF, le *Petit Robert* et le *Petit Larousse*, sources qui jouent un rôle très important au Québec en ce qui concerne la norme. Il est intéressant de voir que les dictionnaires québécois mentionnent les deux graphies, sans en privilégier clairement une.

La situation est différente dans la langue spécialisée. La seule graphie utilisée est *kakawi*, qui correspond à la norme des spécialistes au Canada. Contrairement à ce que l'on constate dans la langue générale, il y a dans la langue spécialisée adéquation entre l'usage et la norme.

En ce qui concerne la prononciation, nos données nous montrent que [kakawi] correspond à l'usage au Québec. Parmi les variantes observées à l'est et

1. Rappelons qu'il nous a été possible de faire la vérification dans une quantité importante de textes à l'aide de la banque *Actualité/Québec*, qui n'existe que depuis 1992.

dans le domaine acadien, la finale consonantique semble la plus importante et la mieux attestée.

D'après ce que nous avons observé, *CACAQUI* est un mot qui pourrait figurer dans un dictionnaire du français québécois, avec *kakawi* comme graphie principale et une mention à une deuxième graphie : *cacaoui*. La prononciation [kakawit] avec la graphie correspondante *cacaouit(e)* devraient être prises en compte dans une description du français acadien; elles pourraient aussi être prises en compte dans une description du français québécois soucieuse de rendre compte des emplois régionaux de l'est du Québec.

Chapitre 3 : Autres études de mots

Les 22 mots retenus selon les principes exposés au chapitre 1 ont fait l'objet d'une recherche (cueillette et analyse de données phonétiques et graphiques). Dans le chapitre 2, l'étude du mot *CACAQUI* a été présentée de façon très détaillée. Dans le présent chapitre, nous nous en tiendrons à une présentation *synthétique* des données et analyses concernant les 21 autres mots de notre corpus.

En effet, il nous est apparu clair que toutes les études de mots ne pourraient faire l'objet d'une présentation équivalente à celle de *CACAQUI*. Une fois certains éléments de notre méthode de recherche exposés, nous ne trouvons pas pertinent de les reprendre dans chaque étude. Prenons par exemple les attestations graphiques (tableau 2.2, p. 28). Il aurait été laborieux d'appliquer la même présentation des données à d'autres mots de notre corpus, bien mieux attestés — voir par exemple les graphies d'*ATOCA* (tableau 2.2, p. 45) ou de *PIMBINA* (tableau 17.2, p. 92), qui comportent quelques centaines d'attestations, alors que *CACAQUI* en avait 76.

Dans le chapitre qui suit, les tableaux seront donc simplifiés. Nous laissons de côté l'énumération exhaustive des sources de chaque graphie. Nous soulignons plutôt par des commentaires les faits qui nous semblent pertinents pour compléter le contenu des tableaux.

Pour les tableaux présentant les données phonétiques, les prononciations sont décomposées en phonèmes

k	a	r	i	b	u
---	---	---	---	---	---

. Les graphies sont décomposées en graphèmes (graphèmes simples ou digrammes)

ou	a	n	a	n	i	ch	e
----	---	---	---	---	---	----	---

. On trouve dans certaines cases le symbole ⊗, qui indique l'absence de phonème ou de graphème dans une position donnée.

La forme la mieux attestée est présentée dans des cases grises. Les phonèmes ou graphèmes qui sont les mêmes que ceux de la

ch	i	c	ou	t	é	⊗
ch	i	c	ou	t	é	e
ch	i	c	ó	t	é	⊗

forme principale sont aussi en gris; les différences sont signalées par une case blanche. On peut ainsi facilement repérer les endroits d'un mot où il y a variation.

Mentionnons enfin que, dans les tableaux de données phonétiques et graphiques, nous indiquons la coupe syllabique par un trait plus épais.

t	u	r	a	d	i
t	u	l	a	d	i
t	o	r	a	d	i

↑ ↑

La présentation de l'analyse des données sera aussi simplifiée. Nous ne commentons pas de façon détaillée chaque phénomène de variation, mais nous insistons sur les points qui nous semblent les plus pertinents. Une courte synthèse suit la présentation et l'analyse des données phonétiques et graphiques.

Nous terminons l'étude de chaque mot par une analyse du traitement qui lui est réservé dans les dictionnaires. Nous utilisons pour ce faire les dictionnaires généraux du français les plus largement diffusés au Québec : *Bélisle*, *DFQ*, *DQA*, *PR* et *PLI*. Pour ne pas utiliser deux fois les mêmes données, nous ne relevons donc pas les graphies des dictionnaires dans notre présentation des attestations graphiques d'un mot (partie 2. b). La présentation des données adoptera donc l'ordre qui suit.

1. Une brève présentation du mot où nous mentionnons son origine et sa signification.
2. a) et b) Un bilan de notre consultation de la documentation où nous dégageons les **variantes phonétiques** (a) et **graphiques** (b). Ces formes sont présentées dans des tableaux où elles sont classées quantitativement. Nous pouvons ainsi signaler celles qui se démarquent.
2. c) Une synthèse où nous montrons les liens qui existent entre les formes phonétiques et graphiques.
3. Une analyse où nous signalons les tendances de la variation dans le temps. Nous montrons les périodes où la variation est la plus importante et essayons de voir si elle existe encore. C'est aussi ici que nous comparons les formes les mieux attestées selon notre documentation et celles présentées dans les dictionnaires. Nous verrons s'il y a adéquation entre les deux.

1. Achigan

1.1. Présentation du mot

Le mot *ACHIGAN* (n. m.) est d'origine algonquienne; il a été relevé notamment en algonquin et en ojibway. Sa première attestation en français remonte à 1656 (*DHFQ*).

Ce mot est utilisé pour désigner quelques espèces de poissons comestibles, dont principalement deux poissons d'eau douce de la famille des Centrarchidés (*Micropterus salmoides* et *Micropterus dolomieu*), respectivement appelés *achigan à grande bouche* et *achigan à petite bouche* (Desrosiers 1995: 21). Ces espèces se retrouvent dans le sud du territoire québécois, jusqu'à la hauteur de Québec (Scott 1974: 779-793).

1.2. Description de l'usage

a) Les attestations phonétiques

Les atlas québécois ne contiennent aucune question sur ce poisson. Nous ne disposons donc que de 18 attestations, qui viennent principalement du fichier du TLFQ.

Tableau 1.1 Les prononciations d'*ACHIGAN*

1	a	r	ʃ	i	g	ā	13	7 FTLFQ (1981-1982) 5 PPQ (Q. 1410s) 1 HullWinds (1955: 109)
2	a	⊗	ʃ	i	g	ā	5	FTLFQ (1962-1966)

Le tableau 1.1 nous montre deux variantes, [arʃigā] et [aʃigā]. La prononciation avec [r], seule variante relevée par le *PPQ*, est la mieux attestée.

b) Les attestations graphiques

Nous avons recueilli près de 150 attestations graphiques. Comme le montre le tableau 1.2, elles sont rares avant le dernier quart du 19^e siècle.

Huit variantes ont été relevées¹; *achigan* est la seule qui se démarque nettement. Cette graphie est également la seule

qui soit encore vivante aujourd'hui. On peut aussi mentionner qu'elle figure dans liste des *Canadianismes de bon aloi* de l'OLF (1969).

Les sept autres variantes sont marginales. Les graphies 5-8 correspondent à des hapax d'époques anciennes. Les autres graphies, encore attestées dans la seconde moitié du 20^e siècle, n'ont été relevées que dans des sources métalinguistiques.

Les graphies *acigan* (2) et *acignan* (3) ne correspondent à aucune des prononciations recueillies. Par contre, *archigan* (4) reflète parfaitement la prononciation [arʃigā].

c) Synthèse

Le mot *ACHIGAN* n'est plus affecté par la variation graphique, mais il pourrait encore être affecté par la variation phonétique. La prononciation [aʃigā], que reflète bien la graphie *achigan*, est moins bien attestée que la variante [arʃigā] dans notre documentation.

Tableau 1.2 Les graphies du mot *ACHIGAN*

1	a	⊗	ch	i	g	an	⊗	⊗	137	1876 →
2	a	⊗	c	i	g	an	⊗	⊗	3	1894-1980
3	a	⊗	c	i	gn	an	⊗	⊗	3	1894-1980
4	a	r	ch	i	g	an	⊗	⊗	2	1930-1955
5	a	⊗	ch	i	g	en	⊗	⊗	1	1656
6	ou	⊗	ch	i	g	an	⊗	⊗	1	1664
7	a	⊗	ch	é	g	an	⊗	⊗	1	1757
8	a	⊗	ch	i	g	a	n	e	1	1894

1. À l'article *achigan*, le *DHFQ* signale en outre une variante occasionnelle *atchigan* au 17^e siècle; il s'agit sans doute d'une variante recueillie après notre consultation.

1.3. Usage et description lexicographique

ACHIGAN est présent dans les dictionnaires français et québécois consultés, depuis la première édition du dictionnaire de Louis-Alexandre Bélisle (1957). Ces dictionnaires ne mentionnent que la graphie *achigan* et la prononciation [aʃigã].

Cette représentation semble fidèle à l'usage, du moins en ce qui concerne la forme graphique. En ce qui a trait à la prononciation, il serait intéressant, pour compléter cette description dans les dictionnaires, de vérifier la vitalité actuelle de la prononciation en [r]; d'après le *DHFQ*, il s'agirait d'une variante vieillie ou régionale.

2. Atoca

2.1. Présentation du mot

Le mot *ATOCA* (n. m.) est d'origine iroquoïenne; il a été relevé dans la langue huronne. Sa première attestation en français remonte à 1656 (*DHFQ*).

Ce mot est utilisé pour désigner certaines variétés d'airelles qui poussent dans les tourbières ainsi que le fruit de ces plantes, qui est comestible. Deux variétés existent au Québec : le *petit atoca* ou *airelle canneberge* (*Vaccinium oxycoccos*) et le *gros atoca* ou *airelle à gros fruits* (*Vaccinium macrocarpon*). Ces espèces se retrouvent dans le sud de la province, jusqu'à la hauteur de l'île d'Anticosti (Marie-Victorin 1935: 440-441; Fleurbec 1981: 99-101).

2.2. Description de l'usage

a) Les attestations phonétiques

Nos recherches nous ont permis de trouver près de deux cents attestations, provenant surtout des deux grands atlas linguistiques, qui contiennent des questions portant directement sur le référent. Ces attestations permettent de dégager une quinzaine de variantes (tableau 2.1) parmi lesquelles [atakɑ] est de loin la plus fréquente.

Les cas de variation les mieux attestés sont de nature vocalique; ils concernent surtout la deuxième syllabe, mais plusieurs

Tableau 2.1 Les prononciations d'*ATOCA*

1	a	t	a	k	ɑ	125	91 <i>PPQ</i> (Q. 1655); 30 <i>Lav</i> (Q. 309 et 310); 4 <i>FTLFQ</i> (1959-1979)
2	a	t	ɑ	k	ɑ	23	22 <i>PPQ</i> (Q. 1655); 1 <i>Mass</i> (Q. 212)
3	a	t	ɔ	k	ɑ	17	16 <i>PPQ</i> (Q. 1655); 1 <i>FTLFQ</i> (non daté)
4	a	t	o	k	ɑ	12	11 <i>PPQ</i> (Q. 1655); 1 <i>FTLFQ</i> (1980)
5	ɑ	t	ɛ	k	ɑ	4	<i>PPQ</i> (Q. 1655)
6	a	t	a	k	a	3	<i>PPQ</i> (Q. 1655); 1 <i>FTLFQ</i> (1980)
7	ɑ	t	ɛ	k	ɑ	3	<i>PPQ</i> (Q. 1655)
8	ɑ	t	ɑ	k	ɑ	2	
9	a	t	ɔ	k	ɑ	2	
10	ɔ	t	o	k	ɑ	2	
11	ɑ	t	a	k	ɑ	2	
12	ɑ	t	o	k	ɑ	1	
13	ɑ	ʃ	o	k	ɑ	1	
14	ɑ	t	ɔ	k	ɑ	1	<i>Lav</i> (Q. 309)
15	a	t	ɔ	k	a	1	<i>FTLFQ</i> (1980)

prononciations marginales comportent des particularités dans la première et la deuxième syllabe. Le timbre vocalique [a] est de loin le mieux attesté dans la première syllabe, mais on remarque quelques [ã] et [ɑ]. Dans la deuxième syllabe, on trouve aussi majoritairement le timbre du [a] antérieur, mais la variation est plus importante : on y relève aussi les voyelles postérieures [ɑ], [ɔ], [o] de même que le [ə] central. Les variantes [atɑkɑ], [atɔkɑ] et [atokɑ] sont relativement bien attestées.

b) Les attestations graphiques

On compte ici un peu plus de 250 attestations. Il existe un grand nombre de variantes — une vingtaine —, mais deux d’entre elles sont mieux attestées que les autres et se maintiennent encore aujourd’hui : *atoca* et *ataca*. La graphie *atoca* — présente dans la liste des *Canadianismes de bon aloi* de l’OLF (1969) — est relevée dès le début du 18^e siècle et c’est la plus usuelle (63 %). Les attestations d’*ataca*, qui n’est en usage que depuis la fin du 19^e siècle, sont quatre fois moins nombreuses (16 %).

Pendant les 18^e et 19^e siècles, on voit apparaître plusieurs variantes graphiques — dont 10 hapax — qui ont peu d’occurrences et qui ne se

sont pas maintenues jusqu’à aujourd’hui. Il est intéressant de souligner certains cas de variation essentiellement graphique illustrés par ces graphies marginales. On voit d’abord qu’un grand nombre de variantes présentent un redoublement du T (5, 7, 8, 10, 12, 17 et 20). Il arrive aussi, dans plusieurs variantes, que le graphème c soit

Tableau 2.2 Les graphies du mot *ATOCA*

1	a	t	o	c	a	⊗	163	1709 →
2	a	t	a	c	a	⊗	42	1880 →
3	a	t	o	c	a	t	12	1788-1973
4	a	t	o	k	a	⊗	6	1656-1906
5	a	tt	o	c	a	⊗	6	1833-1937
6	o	t	o	k	a	⊗	5	1757-1908
7	a	tt	o	c	a	t	4	1826-1889
8	a	tt	a	c	a	⊗	4	1848-1993
9	a	t	a	k	a	⊗	4	1929-1994
10	a	tt	o	k	a	⊗	2	1712-1992
11	a	t	o	qu	a	⊗	1	1701
12	a	tt	o	qu	a	⊗	1	1712
13	as	t	o	c	a	⊗	1	1749
14	a	t	o	ch	a	⊗	1	1756
15	a	t	ou	c	a	⊗	1	1804
16	o	t	o	c	a	⊗	1	1810
17	o	tt	o	c	a	⊗	1	1831
18	a	th	a	c	a	⊗	1	1840
19	a	t	o	k	a	t	1	1846
20	o	tt	a	c	a	⊗	1	1895

remplacé par un κ (4, 6, 9, 10 et 19) ou, plus rarement, par le digramme QU (11 et 12). Une autre particularité attestée à plusieurs reprises concerne la finale du mot, où on voit l'ajout d'un τ (3, 7 et 19).

En ce qui a trait à la variation touchant la voyelle de la deuxième syllabe, l'observation de l'ensemble des graphies du tableau 2.2 nous permet de voir que le o est beaucoup plus courant que le a . L'usage graphique est donc ici contraire à ce que l'étude des prononciations nous montrait : en effet, on a vu plus haut que $[atoka]$ et $[atoka]$ sont beaucoup moins attestés que $[ataka]$ et même $[ataka]$. Quant à la présence du timbre $[\ə]$ dans la deuxième syllabe, elle ne trouve pas d'écho parmi les graphies.

c) Synthèse

Bien attesté autant phonétiquement que graphiquement, le mot *ATOCA* a connu une forte variation sur ces deux plans. Nos données phonétiques relèvent une nette domination de la prononciation $[ataka]$, mais il semble subsister une variation au niveau du timbre vocalique de la deuxième syllabe ($[a]/[\alpha]$ $[o]$ $[o]$). En ce qui concerne les graphies, les formes marginales sont disparues au profit d'*ataca* et *atoca*, cette dernière étant nettement la mieux attestée.

2.3. Usage et description lexicographique

Le mot est présent dans tous les dictionnaires généraux consultés. Les trois dictionnaires québécois le traitent sous l'entrée double *ATOCA* ou *ATACA*¹. La graphie *ataca* a aussi sa place dans l'ordre alphabétique, mais elle ne donne lieu qu'à un renvoi à *atoca*. Le *Petit Larousse* a intégré ce mot en 1980, mais seulement sous la graphie *atoca*; à partir de 1991, il présente les mêmes entrées que les dictionnaires québécois. Le mot figure au *Petit Robert* à partir de 1977, d'abord avec l'entrée dou-

1. Chez Bélisle, ces mots sont toujours au pluriel.

ble **ATOCA** ou **ATACA**. Mais depuis 1993, le *PR* a regroupé plusieurs entrées doubles sous une seule; là où le mot est traité, on a donc dorénavant la seule entrée **ATOCA**, avec un commentaire pour *ataka*, graphie qui a toujours droit à un article-renvoi.

On voit que les dictionnaires semblent accorder plus d'importance à la graphie *atoca* donnée comme première graphie, mais ils présentent tous quand même *ataka*. Cette représentation correspond bien à l'usage que nous avons constaté.

Pour *atoca*, le *DFP* donne la prononciation [atoka], alors que le *DQA* donne [atoka] et le *PR* [atoka]. Avec les données dont nous disposons, il est difficile de dire laquelle de [atoka] ou [atoka] est la prononciation la plus représentative de l'usage parmi celles qui peuvent être associées à la graphie *atoca*. Pour *ataka*, les dictionnaires québécois proposent [ataka] alors que, dans le *PR*¹, on trouve plutôt [ataka]. La prononciation que les dictionnaires québécois donnent d'*ataka* correspond bien à l'usage dominant; il est cependant clair que le [a] antérieur final donné par le *PR* ne rend pas fidèlement compte de l'usage québécois.

1. On trouve cette prononciation de 1977 à 1993. Depuis le *Nouveau Petit Robert* (1993), la prononciation n'est plus indiquée pour *ataka*.

3. Carcajou

3.1. Présentation du mot

D'origine montagnaise, le mot *CARCAJOU* (n. m.) est attesté en français depuis 1675 (*DHFQ*).

Dans sa première attestation, ce mot fait référence à un renard, mais depuis 1685, il sert principalement à désigner un mammifère carnivore de la famille des Mustélidés, aussi appelé *glouton* (*Gulo gulo*; Desrosiers 1995: 65). Autrefois répandu partout au Canada, sauf dans les Maritimes, cet animal est aujourd'hui devenu rare (Beaudin et Quintin 1991: 220-221).

CARCAJOU sert également, dans certaines régions, à nommer une plante de sous-bois de la famille des Crucifères (*Dentaria diphylla*), aussi appelée *dentaire à deux feuilles*, qu'on retrouve dans les basses terres du Saint-Laurent, dans la Beauce et dans les érablières de Gaspésie (Beaudin et Quintin 1991: 73; Marie-Victorin 1935: 228). Le lien entre cet emploi et le précédent n'est pas clair (*DHFQ*); il pourrait s'agir d'un cas d'homonymie, mais comme on ne peut écarter la possibilité d'une source commune et qu'on n'observe aucune différence formelle entre ces emplois, nous les considérons comme deux emplois d'un même mot polysémique dans le cadre de cette étude.

3.2. Description de l'usage

a) Les attestations phonétiques

Les attestations de *CARCAJOU* comme nom de mammifère sont peu nombreuses étant donné que les atlas québécois ne contiennent aucune question portant spécifiquement sur cet animal.

Nous n'avons donc répertorié qu'une soixantaine d'attestations phonétiques, dont les deux tiers proviennent de la question du *PPQ* consacrée à la dentaire à deux feuilles (voir le tableau 3.1).

Tableau 3.1 Les prononciations de *CARCAJOU*

1	k	a	r	k	a	ʒ	u	16 + 34	14 <i>PPQ</i> (Q. 1582x, 1588x); 1 Mass (Q. 376); 1 FTLFQ (1972)	<i>PPQ</i> (Q. 1630)
2	k	a	ʃ	k	a	ʒ	u	0 + 3		
3	k	a	⊗	k	a	ʒ	u	0 + 2		
4	k	ɑ	⊗	k	a	ʒ	u	0 + 1		
								"animal" + "plante"	"animal"	"plante"

Ce tableau nous montre que quatre formes ont été trouvées. La prononciation [karkaʒu] est largement dominante; elle est aussi la seule qui a été relevée pour le référent animal. Dans les variantes marginales, on note la chute de la consonne [r] ou son remplacement par un [ʃ].

b) Les attestations graphiques

Nous avons relevé 176 attestations du mot *CARCAJOU*¹; elles sont rares avant le 18^e siècle. On peut voir, d'après le tableau 3.2, que la seule graphie qui se démarque est *carcajou*.

Tableau 3.2 Les graphies du mot *CARCAJOU*

1	c	a	r	c	a	j	ou	⊗	172	1675 →
2	k	a	r	k	a	j	ou	⊗	2	1710-1722
3	c	a	⊗	c	a	j	ou	⊗	1	1685
4	c	a	⊗	qu	a	j	ou	⊗	1	1695
5	c	a	r	c	a	j	ou	e	1	1820

Les quatre autres formes sont très marginales et relativement anciennes. Soulignons la présence de deux graphies de la fin du 17^e siècle – *cacajou* et *caquajou* – où le *R* est absent, comme c'est le cas dans deux des prononciations marginales signalées par le *PPQ* (3 et 4).

1. Nous n'avons pas retenu les variantes du mot *kinkajou*, qui a maintes fois été confondu avec le mot *carcajou*, mais qui fait plutôt référence à un mammifère sud-américain (v. Ganong, 1909: 235; *DHFQ*).

Sur le plan essentiellement graphique, on remarque à époque ancienne une hésitation entre *C* (1, 3 et 5), *K* (2) et *QU* (4) pour la transcription du son [k].

Sur le plan graphique, il convient de signaler un autre cas de variation, davantage attesté, qui ne figure pas dans le tableau 3.2. Il s'agit de l'hésitation entre *-s* et *-x* comme marque du pluriel, observable surtout au 18^e siècle : *carcajous/carcajoux*. On constate à cette époque une majorité de pluriels formés en *-oux*. Les attestations de formes plurielles sont trop rares au 19^e siècle pour permettre de dégager une tendance, mais il est clair qu'au 20^e siècle, l'usage s'aligne nettement sur le pluriel en *-ous*. La dernière attestation d'un pluriel en *-x* remonte à 1970 (*FTLFQ*, LeBlanc *Chasseur*: 257).

c) Synthèse

Au cours de son histoire, le mot *CARCAJOU* a été relativement peu affecté par la variation. La prononciation dominante actuelle correspond étroitement à la graphie qui s'est imposée dès le Régime français. L'ancien emploi du graphème *x* comme marque du pluriel semble avoir été complètement abandonné au profit du *s*.

3.3. Usage et description lexicographique

Le mot *CARCAJOU* figure dans les dictionnaires français depuis le début du 18^e siècle (*DHFQ*). Il est présent dans tous les dictionnaires consultés, qui ne donnent qu'une seule forme graphique, *carcajou*, et une seule prononciation, [karkazu]. D'après notre documentation, cette description s'avère fidèle à l'usage.

4. Caribou

4.1. Présentation du mot

Le mot *CARIBOU* (n. m.) est d'origine micmaque et sa première attestation en français remonte à 1606 (*DHFQ*).

On utilise ce mot, dans la langue générale comme dans la langue spécialisée, pour nommer la branche nord-américaine d'une espèce de cervidés (*Rangifer tarandus*) connue en Europe sous le nom de *renne* (Desrosiers 1995: 66). Ce cervidé se rencontre un peu partout dans le nord du Canada et notamment dans le nord du Québec (Beaudin et Quintin 1991: 254).

CARIBOU désigne aussi une boisson traditionnelle faite d'un mélange de vin rouge et d'alcool. Le *DHFQ* mentionne que ce sens est peut-être dérivé du premier – même si cela n'a pas pu être démontré clairement – et place les deux sens sous la même entrée. Dans le cadre de cette étude, nous considérons qu'il s'agit du même mot polysémique.

4.2. Description de l'usage

a) Les attestations phonétiques

Un peu plus de 150 attestations de prononciations ont été trouvées. Elles proviennent majoritairement des questions consacrées à la boisson alcoolisée dans les atlas de Dulong et de Lavoie¹.

Tableau 4.1 Les prononciations de *CARIBOU*

[karibu]	52 + 94	27 <i>PPQ</i> (Q. 587p, 1578x, 1581x, 1786x, 1954p, 1955, 2078, 2078x, 2079x, 2310); 12 <i>FTLFQ</i> (1959-75); 9 <i>Lav</i> (Q. 334); 4 <i>Mass</i> (Q. 366)	51 <i>PPQ</i> (Q. 253); 32 <i>Lav</i> (Q. 2286); 10 <i>FTLFQ</i> (1969-75); 1 <i>Geddes</i> (1908)
	animal + boisson	animal	boisson

1. Chez Lavoie, le mot *CARIBOU* est aussi directement couvert par une autre question (334) qui porte sur la cladine rangifère (*Cladina rangiferina* ou *Cladonia rangiferina*), également appelée *mousse à caribou*.

CARIBOU ne présente aucune variation phonétique; à la lecture du tableau 4.1, on voit en effet que, dans toutes les sources, une seule prononciation est relevée : [karibu].

b) Les attestations graphiques

Plusieurs centaines d'attestations ont été trouvées dans les sources consultées. On peut voir, dans le tableau 4.2, que la seule graphie à se démarquer est *caribou*, qui ne semble plus connaître de forme concurrente depuis près d'un siècle et demi.

Tableau 4.2 Les graphies du mot *CARIBOU*

1	c	a	r	i	b	ou	⊗	plus de 400	1606 →
2	c	a	r	i	b	ou	t	7	1725-1853
3	k	a	r	i	b	ou	⊗	3	1681-1857
4	c	a	r	i	b	ou	st	2	1636-1782
5	c	a	r	i	b	ou	e	1	1725

Quatre graphies marginales nous montrent qu'à époque ancienne, le mot a connu une certaine variation graphique touchant la consonne initiale – *κ* au lieu de *c* dans *karibou* (3) – ainsi que la finale – ajout d'un *t* dans *caribout* (2), plus rarement d'un *st* (4), ou d'un *e* (5).

c) Synthèse

L'étude de *CARIBOU* révèle une absence de variation phonétique. Le mot a connu une légère variation graphique, mais la forme *caribou* est la seule en usage depuis le milieu du 19^e siècle.

4.3. Usage et description lexicographique

CARIBOU figure dans les dictionnaires français depuis le début du 18^e siècle (*DHFQ*). Il est présent dans tous les dictionnaires consultés, qui ne donnent qu'une seule forme graphique (*caribou*) et une seule prononciation ([karibu]). D'après les données que nous avons recueillies, cette représentation rend parfaitement l'usage actuel.

5. Chicouté

5.1. Présentation du mot

CHICOUTÉ (n. f., parfois m.) est d'origine montagnaise (Faribault 1995: 260) et on en trouve des attestations en français depuis 1862 (FTLFQ, Prov Flore: 183).

Le mot *CHICOUTÉ* désigne une espèce de ronce abondante dans le nord du Québec et autour du Golfe du St-Laurent, ainsi que ses fruits comestibles (*Rubus Chamaemorus*, aussi appelé ronce petit-mûrier) (Marie-Victorin 1935: 330-331).

5.2. Description de l'usage

a) Les attestations phonétiques

Même si les atlas consultés contiennent des questions concernant directement cette espèce de ronce, les attestations sont peu nombreuses (une quinzaine seulement) et assez localisées. En effet, elles ont toutes été recueillies dans des localités situées à l'est de Québec, principalement dans la région de la Côte-Nord, où le référent est plus abondant.

Tableau 5.1 Les prononciations de *CHICOUTÉ*

1	ʃ	i	k	u	t	e	10	7 PPQ (Q. 1659) 2 FTLFQ (1959) 1 Mass (Q. 189)
2	ʃ	i	k	u	t	i	4	3 Lav (Q. 291) 1 FTLFQ (1981)
3	ʃ	a	k	u	t	e	1	PPQ (Q. 1659)
4	ʃ	i	k	o	t	e	1	FTLFQ (1976)

Le tableau 5.1 montre que le mot connaît une certaine variation de ses timbres vocaliques. Parmi les quatre variantes identifiées, [ʃikute] se démarque nettement. On notera aussi la présence d'une variante secondaire (25 % des attestations) avec finale en [i], qui est la seule répertoriée dans l'atlas de Lavoie.

b) Les attestations graphiques

Une quarantaine d'attestations ont été trouvées; elles illustrent une dizaine de graphies différentes, dont six hapax de la seconde moitié du 19^e siècle et de la première moitié du 20^e siècle. Depuis la fin des années 1980, il ne semble subsister que deux variantes, soit *chicouté* (depuis 1865) et *chicoutée* (depuis 1927) qui correspondent toutes deux à la prononciation dominante [ʃikute]¹. C'est sans doute le genre du mot, presque toujours féminin, qui explique la présence d'un *E* muet dans la deuxième de ces variantes (et en 6).

Tableau 5.2 Les graphies du mot *CHICOUTÉ*

1	⊗	ch	i	c	ou	t	é	⊗	18	1865 →
2	⊗	ch	i	c	ou	t	é	e	8	1927 →
3	⊗	ch	i	c	ou	t	i	⊗	4	1944-1987
4	⊗	ch	i	c	o	t	é	⊗	2	1863-1897
5	⊗	ch	i	c	ô	t	é	⊗	2	1930-1980
6	⊗	ch	i	c	o	t	é	e	1	1862
7	⊗	sh	i	c	ou	t	en	⊗	1	1866
8	⊗	ch	i	c	ou	t	ai	⊗	1	1908
9	⊗	ch	i	c	o	t	ee	⊗	1	1944
10	⊗	ch	i	c	ou	t	ee	⊗	1	1945
11	mi	ch	i	c	ou	t	é	⊗	1	1867

En plus de cette variation essentiellement graphique, on remarque certaines graphies supposant une prononciation différente. La finale en *t* (3) — et peut-être aussi les hapax en *EE* (9-10) — correspond à une prononciation assez bien attestée dans l'atlas de Lavoie : [ʃikut*i*]. Quelques graphies marginales anciennes (4-6 et 9) nous permettent enfin d'observer la présence de *o* (*ô* dans *GPFC* 1930 et Bergeron 1980) au lieu de *ou* en deuxième syllabe, variation graphique correspondant à la variation phonétique observée dans la prononciation marginale [ʃikote]².

c) Synthèse

Même s'il est apparu assez tardivement (1862), le mot *CHICOUTÉ* a quand même connu une certaine variation phonétique et graphique. Aujourd'hui, on voit se dégager la prononciation [ʃikute] ainsi que les graphies correspondantes *chicouté*

1. La forme *chicoutai*, qui est utilisée comme nom déposé d'un alcool à base de chicouté commercialisé par la Société des alcools du Québec, semble associée à la même prononciation. Il est intéressant de noter que cette variante avait déjà été attestée en 1908 (FTLFQ, Rouillard *Côte-Nord*: 117).
2. À cette attestation, on pourrait ajouter [ʃikote], donnée dans *GPFC* 1930.

et *chicoutée*, cette dernière étant moins bien attestée. On observe également la présence d'une variante secondaire avec finale en *-i*.

5.3. Usage et description lexicographique

Vraisemblablement parce qu'il ne s'agit pas d'un mot connu sur l'ensemble du territoire québécois, un seul des dictionnaires consultés répertorie l'amérindianisme *CHICOUTÉ*. C'est celui de Bélisle, qui présente l'entrée double *chicotée* (*fém.*) ou *chicouté* (*masc.*).

Les données que nous avons recueillies montrent que cette représentation n'est pas exactement conforme à l'usage. En effet, nous avons vu que le mot est habituellement de genre féminin, même chez les auteurs qui utilisent la graphie *chicouté*, qui est la plus usuelle. Comme deuxième graphie, *chicoutée* serait plus représentative que *chicotée*, qui semble vieillie; c'est d'ailleurs la graphie *chicoutée* que Bélisle utilise dans l'article qu'il consacre au synonyme *plaquebière*.

Par ailleurs, il serait intéressant de vérifier la vitalité actuelle de la variante secondaire en *-i*.

6. Malachigan

6.1. Présentation du mot

Le mot *MALACHIGAN* (n. m.) est d'origine algonquienne; il a été relevé notamment dans la langue algonquine. Sa première attestation en français remonte à 1675, sous la forme *maratchigan* (DHFQ).

Cet amérindianisme est utilisé pour nommer un poisson d'eau douce nord-américain de la famille des Sciénidés (*Aplodinotus grunniens*), qui est commun dans la rivière Outaouais et dans le Saint-Laurent à l'ouest de Québec ainsi que dans leurs affluents (Desrosiers 1995: 22; Scott 1974: 869-873)¹.

6.2. Description de l'usage

a) Les attestations phonétiques

Les atlas linguistiques consultés ne comportent pas de question relative à ce poisson et ne fournissent aucune attestation phonétique du mot étudié. Une seule source métalinguistique, soit l'étude de James Geddes (1908: 206), propose des prononciations : [maləʃigā], [manəʃigā] et [manasigā]. Ces trois prononciations n'ont pas été relevées par Geddes lui-même; il s'agit plutôt de transcriptions phonétiques des trois formes graphiques précédemment signalées par Clapin (1894: 358), à savoir *malachigan*, *manachigan* et *manacigan*. Nous ne pouvons donc pas en tenir compte.

1. Selon certains auteurs, le mot *MALACHIGAN* désignerait une variété d'achigan mal conformé (voir notamment Clapin 1900, DQA et Côté et autres 1992). Le DHFQ explique que cette façon de définir *MALACHIGAN* n'est pas juste. Si *MALACHIGAN* et *ACHIGAN* peuvent être rapprochés dans leur étymologie, ils désignent bien cependant deux variétés de poissons appartenant à deux familles différentes, respectivement les Sciénidés et les Centrarchidés.

b) Les attestations graphiques

Nos sources fournissent un total de 32 attestations graphiques, qui sont rares avant la fin du 19^e siècle. Le tableau 6.1 nous montre que la graphie la mieux attestée est *malachigan*, qui ne connaît plus de forme concurrente depuis le premier tiers du 20^e siècle.

Tableau 6.1 Les graphies du mot MALACHIGAN

1	m	a	i	a	⊗	ch	i	g	an	22	1743 →			
2	m	a	n	a	⊗	ch	i	g	an	3	1894-1930			
3	m	a	n	a	⊗	c	i	g	an	2	1894-1908			
4	m	a	r	a	t	ch	i	g	an	1	1675			
5	m	â	i	a	⊗	ch	i	g	an	1	1888			
6	m	a	i	a	⊗	ch	i	g	an	1	1734	mal achigan		
7	m	â	i	e	a	⊗	ch	i	g	an	1	1876	mâle-achigan	
8	m	â	i	e	d	a	⊗	ch	i	g	an	1	1888	mâledachigan

Les sept autres graphies, dont cinq hapax, proviennent presque uniquement de sources métalinguistiques, dont Chamberlain (1888) et Clapin (1894). Comme c'est le cas dans un certain nombre de mots d'origine amérindienne (v. notamment les variantes graphiques de *POULAMON* p. 96 et de *TOULADI* p. 108), il est intéressant de noter une hésitation ancienne entre R, N et L pour ce qui est de la consonne initiale de la deuxième syllabe (2 à 4); cette variation graphique pourrait refléter une ancienne variation phonétique.

Soulignons enfin une possibilité d'influence de l'étymologie populaire. Pour les trois dernières formes du tableau, le début du mot peut suggérer qu'il s'agit (6) d'un achigan « mal conformé » (voir la note 1, p. 56) OU (7 et 8) d'un achigan *mâle* (voir Chamberlain 1888: 305).

c) Synthèse

Le mot *MALACHIGAN* a connu une période de variation graphique, surtout à la fin du 19^e siècle, mais, depuis 1930, on ne rencontre plus que la graphie *malachigan*.

Nous n'avons trouvé aucune donnée témoignant de la prononciation actuelle de ce mot.

6.3. Usage et description lexicographique

MALACHIGAN est absent des dictionnaires français, mais on le trouve dans les trois dictionnaires généraux québécois. Ces ouvrages ne répertorient qu'une seule graphie, *malachigan*, qui reflète l'usage observé. La prononciation donnée est [malaʃigã], qui correspond étroitement à la graphie signalée.

7. Mascou, mascouabina

7.1. Présentation du mot

MASCOU (n. m.) et *MASCOUABINA* (n. m.) ont la même origine : ils sont tous les deux issus du montagnais; on en trouve des attestations en français depuis 1862 pour la forme courte et depuis 1861 pour la forme longue (*aDHFQ*). Comme ces deux variantes morphologiques sont étroitement apparentées, nous les traitons dans le même article.

Toutes deux désignent le sorbier d'Amérique (*Sorbus americana*), un arbuste indigène, ou encore ses fruits qui sont comestibles. Cet arbuste se retrouve au Québec dans les forêts mixtes et conifériennes (Fleurbec 1988: 181).

7.2. Description de l'usage

a) Attestations phonétiques

Près d'une centaine d'attestations ont été trouvées. Des questions concernant directement le référent sont présentes dans les atlas de Dulong et de Lavoie. Les occurrences sont nombreuses dans les régions de Charlevoix, du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Côte-du-Sud; elles sont rares ailleurs au Québec, où on relève d'autres appellations (comme *cormier*). D'après le *DFP*, il s'agit de régionalismes.

Pour ce qui est de la forme courte (tableau 7.1), on compte 8 variantes, dont 5 hapax. On voit que [masko] domine nettement. Parmi les formes concurrentes, la variation se manifeste surtout en syllabe finale où le [o] mi-fermé est remplacé par un [u] fermé (2, 4 et 5) ou plus rarement par

Tableau 7.1 Les prononciations de *MASCOU*

1	m	a	s	k	⊗	o	34	24 Lav (Q. 278); 9 PPQ (Q. 1617); 1 FTLFQ (1980)
2	m	a	s	k	⊗	u	10	PPQ (Q. 1617)
3	m	a	s	k	w	α	5	3 Lav (Q. 278); 2 PPQ (Q. 1617)
4	m	α	s	k	⊗	u	1	PPQ (Q. 1617)
5	m	o	s	k	⊗	u	1	
6	m	o	s	k	⊗	o	1	
7	m	a	s	k	⊗	α	1	FTLFQ (1974)
8	m	a	s	⊗	⊗	⊗	1	Lav (Q. 278)

un [α] ouvert (3 et 7). Dans la troisième forme, [maskwα], la consonne [k] est accompagnée de la semi-consonne [w]. On retrouve aussi ce trait dans la troisième variante de la forme longue (voir le tableau qui suit).

Pour la forme longue (tableau 7.2), les variantes sont plus nombreuses. La prononciation [maskabinα] est nettement mieux attestée que les autres. On remarque cependant une grande variation du timbre vocalique de la deuxième syllabe : le [a] antérieur est parfois remplacé par les voyelles postérieures [o] (2 et 5),

Tableau 7.2 Les prononciations de *MASCOUABINA*

1	m	a	s	k	⊗	a	b	i	n	α	20	10 Lav (Q. 278); 9 PPQ (Q. 1617); 1 FTLFQ (sans date)
2	m	a	s	k	⊗	o	b	i	n	α	5	3 Lav (Q. 278); 1 PPQ (Q. 1617)
3	m	a	s	k	w	α	b	i	n	α	4	3 PPQ (Q. 1617); 1 Lav (Q. 278)
4	m	a	s	k	⊗	o	m	i	n	α	4	Lav (Q. 278)
5	m	a	s	k	⊗	o	m	i	n	α	3	
6	m	a	s	k	⊗	a	m	i	n	α	1	
7	m	a	s	k	⊗	ə	m	i	n	α	1	PPQ (Q. 1617)
8	m	a	s	k	⊗	u	b	i	n	a	1	
9	m	a	s	k	⊗	u	b	i	⊗	α	1	
10	⊗	⊗	s	k	⊗	α	b	i	n	α	1	

[α] (3 et 10) et [ɔ] (4). Sur le plan consonantique, on remarque, dans l'atlas de Lavoie (4-7), une dizaine d'attestations où le [b] est remplacé par son correspondant nasal, [m]. La présence de cette consonne nasale, aussi constatée dans les graphies, rappelle la forme du mot dans sa langue d'origine (*māshkumin* : *aDHFQ*).

Soulignons aussi le fait que la forme courte la mieux attestée, [mask_o], correspond à des formes longues peu attestées ([mask_obinα] et [mask_ominα]). De même, la forme longue la plus commune, [mask_abinα], correspond à une forme courte très rare ([mask_α], attestée une seule fois).

b) Les attestations graphiques

Plus d'une centaine d'attestations sont rapportées dans les tableaux 7.3 et 7.5. Le nombre de variantes est remarquable : 28, dont environ le tiers pour la forme courte. Une dizaine de ces graphies sont des hapax; plusieurs autres sont peu attestées.

Pour ce qui est des variantes graphiques de la forme courte, près de la moitié ont été relevées dans le fichier du TLFQ. Une bonne partie des autres vient de sources où on mentionne qu'il s'agit de variantes populaires. La forme la plus commune est *mascou*, mais son attestation la plus récente remonte à 1982. La seule forme attestée au cours des quinze dernières années est *masco*.

La variation affecte seulement la dernière syllabe. À propos de la variation purement graphique, on notera particulièrement la concurrence des graphèmes *c* et *k* à l'initiale de cette syllabe et la présence d'un *τ* final dans *mascot*, la deuxième graphie la mieux attestée.

Pour la correspondance avec les prononciations, on se référera au tableau 7.4. On voit que la graphie dominante *mascou* correspond à la prononciation secondaire [masku] (ou [masku]) alors que la prononciation dominante [masko] correspond à des graphies secondaires dont les plus récentes sont *masco* et *mascot*. On voit enfin que des graphies marginales (*maska*, *mascoua*) correspondent à des prononciations elles-mêmes marginales.

Tableau 7.3 Les graphies du mot *MASCOU*

1	m	a	s	c	⊗	ou	⊗	18	1863-1982
2	m	a	s	c	⊗	o	t	7	1937-1982
3	m	a	s	k	⊗	o	⊗	5	1903-1937
4	m	a	s	c	⊗	o	⊗	5	1965-1994
5	m	a	s	k	⊗	ou	⊗	4	1862-1930
6	m	a	s	k	⊗	a	⊗	3	1935-1966 ^a
7	m	a	s	c	ou	a	⊗	2	1909-1951
8	m	a	s	ck	⊗	ou	⊗	1	1908
9	m	a	s	c	⊗	au	⊗	1	1973

a. Pour les graphies *MASKA* (qu'on voit ici) et *MASKOUABINA* (tableau 7.5), les dernières attestations québécoises remontent respectivement à 1966 et 1960, aussi est-il étonnant de les retrouver aujourd'hui sur Internet au site CIRAD-AMAP *Le catalogue des plantes*, (http://iris8.cirad.fr/b3/sorbu_a.htm). Comme ce site est hébergé en France et que ces graphies peuvent avoir été artificiellement extraites de sources anciennes, nous présentons plutôt dans le tableau la dernière date d'attestation dans une source québécoise.

Tableau 7.4 Correspondance prononciations-graphies de *MASCOU*

mascou (18) maskou (4) masckou (1)	23	[masku] (10) [masku] (1)	11
mascot (7) masko (5) masco (5) mascau (1)	18	[masko]	34
maska	3	[maska]	1
mascoua	2	[maskwa]	5

Dans le cas de la forme longue, la graphie la mieux attestée, *mascouabina*, est aussi la plus ancienne et la seule qui se soit maintenue jusqu'à maintenant. Elle est depuis quelques décennies la seule graphie relevée dans les sources spécialisées.

En observant les nombreuses autres graphies, on voit que la variation est importante pour la deuxième syllabe. Comme pour la forme courte, on remarque à l'initiale la concurrence des graphèmes *C* (1, 4, 6, 9, 11, 12, 17, 19) et *K* (2, 5, 7, 8, 10, 13, 15, 18), et plus rarement de *QU* (3, 14 et 16), pour rendre le

Tableau 7.5 Les graphies du mot *MASCOUABINA*

1	m	a	s	c	ou	a	b	i	n	a	21	1861 →	
2	m	a	s	k	ou	a	b	i	n	a	12	1862-1960 ^a	
3	m	a	s		qu	a	b	i	n	a	10	1865-1955	
4	m	a	s	c	⊗	a	b	i	n	a	7	1915-1980	
5	m	a	s	k	⊗	o	b	i	n	a	3	1903-1963	
6	m	a	s	c	⊗	ou	b	i	n	a	3	1909-1930	
7	m	a	s	k	w	a	b	i	n	a	2	1862-1966	
8	m	a	s	k	⊗	a	m	i	n	a	2	1893-1953	
9	m	a	s	c	⊗	o	b	i	n	a	2	1927-1972	
10	m	a	s	k	⊗	a	b	i	n	a	2	1928-1981	
11	m	a	s	c	on ^b	a	b	i	n	a	1	1879	
12	m	a	s	c	⊗	a	m	i	n	a	1	1893	
13	m	a	s	k	o	a	b	i	n	a	1	1903	
14	m	a	s		qu	a	b	i	n	a	1	1916	
15	m	a	s	k	⊗	e	m	i	n	a	1	1942	
16	m	a	s		qu	⊗	e	m	i	n	a	1	1947
17	m	a	s	c	⊗	o	b	i	n	e	1	1948	
18	m	a	s	k	w	a	m	i	n	a	1	1966	
19	m	a	s	c	o	a	b	i	n	a	1	1980	

a. Voir la note du tableau 7.3.

b. On ne peut exclure la possibilité d'une coquille (confusion entre *U* et *N*).

son [k]. Les graphies avec *K* semblent avoir été au départ le choix des spécialistes des sciences naturelles, notamment dans la *Flore canadienne* de Provancher (FTLFQ, *ProvFlore* 1862: 209), mais elles ne se sont pas maintenues. Quant à la semi-consonne [w], elle est rendue par le digramme *OU* dans les deux variantes les plus fréquentes, mais on rencontre également deux variantes avec *U* — associé à *Q*¹ (3, 14) — et deux variantes avec *W* — associé à *K* (7, 18).

1. Aux lignes 3 et 14 du tableau, le digramme *QU* est présenté sur deux colonnes puisque *QU*+*A* peut représenter [kwa] ou [ka]. On ne sait donc pas dans ces cas si le digramme *QU* doit occuper une ou deux cases du tableau. Cette difficulté à déterminer la prononciation de la séquence *QUA* se pose aussi dans le tableau 7.6.

Pour ce qui est de la correspondance entre les graphies et les prononciations, on voit que la majorité des attestations (2/3) correspond à la prononciation [maskwabina], alors que cette variante phonétique semble relativement peu fréquente d'après les enquêtes. Par contre, la prononciation la plus commune, [maskabina], est assez mal représentée du côté des graphies. Mentionnons enfin la présence de quelques graphies marginales correspondant à des prononciations également marginales (4 dernières sections du tableau 7.6).

Tableau 7.6 Correspondance prononciations-graphies de MASCOUABINA

<i>mascouabina</i> (21) <i>maskouabina</i> (12) <i>masquabina</i> ^a (10) <i>maskwabina</i> (2)	35 ou 45	[maskwabina]	4
<i>masquabina</i> (10) <i>mascabina</i> (7) <i>maskabina</i> (2)	9 ou 19	[maskabina]	20
<i>maskobina</i> (3) <i>mascobina</i> (2)	5	[maskobina]	5
<i>maskamina</i> (2) <i>mascamina</i> (1)	3	[maskamina]	1
<i>mascoubina</i>	3	[maskubina]	1
<i>maskemina</i> <i>masquemina</i>	2	[maskəmina]	1

a. La graphie *masquabina* se retrouve à deux endroits et est écrite en gras italique, pour marquer le fait qu'elle peut se prononcer de deux façons, comme on l'a vu dans la note 1 (p. 62).

Par ailleurs, il est intéressant de noter que, sur la plan graphique, la forme courte la plus fréquente, *mascou*, correspond à la forme longue la plus fréquente, *mascouabina* (alors qu'on avait pour les prononciations [masko] et [maskabina], qui ne correspondaient pas).

c) Synthèse

Nous sommes ici en présence de deux mots : à l'oral, *MASCOU* est un peu mieux attesté; à l'écrit, c'est plutôt *MASCOUABINA*. Les deux mots affichent un écart entre leur prononciation et leur représentation graphique.

Pour *MASCOU*, on voit se démarquer la prononciation [masko] et, dans une moindre mesure, [masku]. On écrit le plus souvent *mascou*, mais la variation est importante, notamment pour des graphies rendant la prononciation la plus attestée ([masko]).

Pour *MASCOUABINA*, la seule prononciation qui se démarque est [maskabina], mais il existe une certaine variation. La graphie la mieux attestée est *mascouabina*. Elle est aujourd'hui la seule relevée, après une importante période de variation, où elle a notamment été concurrencée par des graphies rendant [maskabina].

7.3. Usage et description lexicographique

Parmi les amérindianismes étudiés, c'est la paire *MASCOU/MASCOUABINA* qui présente le plus grand nombre de graphies différentes dans les dictionnaires : cinq. Ces mots sont absents des dictionnaires français.

Dans le *DFP* et le *DQA*, on trouve les mêmes graphies : *mascouabina* et *mascou*. On ne les présente cependant pas de la même façon. Dans le *DFP*, on a l'entrée double **MASCOU** ou **MASCOUABINA** alors que, dans le *DQA*, l'entrée est **MASCOUABINA** et on présente *mascou* comme une abréviation¹.

Dans le dictionnaire de Bélisle, on a une situation particulière : quatre graphies sont signalées, mais la graphie *mascouabina* est absente. En entrée de l'article consacré à la forme longue, on retrouve **MASCABINA** ou **MASKOUABINA**; en entrée de l'article consacré à la forme courte, on a **MASCOU**; à l'article *sorbier*, une note dit qu'on emploie *mascouabina* au Canada.

Il est possible que l'hésitation de Bélisle soit le reflet des différents usages qui existaient au moment de la rédaction de son dictionnaire; on ne voyait pas à ce moment une graphie s'imposer clairement. En ce qui concerne la période actuelle, on voit que les graphies du *DQA* et du *DFP* sont un reflet plus fidèle de l'usage. La présence du mot *MASCOU* dans les dictionnaires est intéressante dans la mesure où elle signale l'existence d'une forme courte, qui a déjà eu une certaine popularité. Nos

1. Il n'est pas certain qu'on soit en présence d'une abréviation. On pourrait plutôt avoir affaire à deux emprunts différents, provenant de souches semblables. La forme longue désignerait le fruit et la forme courte, l'arbre. On trouve des indications à ce sujet chez Rousseau (*RoussPlant*: 160-161); l'auteur signale cependant qu'il s'agit là d'une possibilité et il nous rappelle que la plus grande prudence est de mise dans les recherches concernant l'étymologie des amérindianismes.

données indiquent cependant que cette forme n'est plus tellement attestée à l'écrit aujourd'hui.

Les prononciations enregistrées par les dictionnaires sont [masku] et [maskwabina]. Ces prononciations correspondent aux graphies données en entrée, mais il s'agit de prononciations peu attestées selon nos données. Il faudrait réévaluer la place à donner aux formes qui semblent les plus en usage : [masko] et [maskabina].

8. Maskinongé

8.1. Présentation du mot

Le mot *MASKINONGÉ* (n. m.) vient d'une langue algonquienne. Il est attesté en français pour la première fois vers 1688 (Faribault 1989: 834, dès 1680 comme toponyme : FTLFQ).

On utilise ce mot pour désigner un poisson d'eau douce de la famille des Esocidés (*Esox masquinongy*) qui n'existe que dans le nord-est de l'Amérique du Nord. Au Québec, on le trouve dans la rivière Outaouais et ses affluents, dans la Chaudière et dans le Saint-Laurent (Desrosiers 1995: 17; Scott 1974: 394-401).

Ce mot connaît aussi de nombreuses utilisations en toponymie (voir ci-dessous, 8.2.a), dans la dénomination de divers lacs et cours d'eau ainsi que dans celle d'une circonscription électorale et d'un village situés sur la rive nord du St-Laurent, à l'est de Trois-Rivières (Commission de toponymie 1994: 422).

8.2. Description de l'usage

a) Les attestations phonétiques

Comme aucun des atlas consultés ne contient de question sur cette espèce de pois-

Tableau 8.1 Les prononciations de *MASKINONGÉ*

[maskinōʒe]	1 + 5	FTLFQ (1961)	PPQ (Q. 926)
	animal + toponyme	animal	toponyme

son, la seule attestation phonétique disponible nous vient du fichier du TLFQ. Nous avons donc exceptionnellement ajouté celles qui, dans le *PPQ*, se rattachaient à l'emploi du mot *MASKINONGÉ* comme toponyme (voir le tableau 8.1). Dans les deux cas, la seule prononciation relevée est [maskinōʒe].

b) Les attestations graphiques

Les recherches

que nous avons faites ont permis de relever près de deux cents attestations

Tableau 8.2 Les graphies du mot *MASKINONGÉ*

1	m	a	s	k	i	n	o	n	g	é	186	1709 →		
											Quelques centaines	Toponymes 1891 →		
2	m	a	s	qu	i	n	o	n	g	é	5	mil. 18 ^e -1955		
											7	Toponymes 1680-1870		
3	m	a	s	k	i	n	o	u	n	g	é	1	env. 1688	
4	m	a	s	que	a	l	l	o	n	g	é	3	1891-1927	masque allongé

graphiques, présentes tout au long de la période allant du 18^e siècle à nos jours. Il apparaît clairement, d'après le tableau 8.2, que la graphie la mieux attestée est *maskinongé*. C'est aussi la seule graphie signalée dans la liste des *Canadianismes de bon aloi* de l'OLF (1969).

Les autres graphies, beaucoup moins bien attestées, ont surtout été relevées au 19^e siècle. La graphie *masque allongé* (+), qui semble rendre compte d'un cas d'étymologie populaire, provient de sources métalinguistiques, où on dit qu'elle est parfois utilisée; mais nous n'avons trouvé aucune attestation de cette forme ailleurs que chez ceux qui en rapportent l'existence.

c) Synthèse

Attesté depuis près de trois cents ans, ce mot n'a été que très peu affecté par la variation au cours de son histoire. On voit clairement s'imposer la graphie *maskinongé*, qui correspond à la seule prononciation relevée : [maskinɔ̃ʒe].

8.3. Usage et description lexicographique

MASKINONGÉ est présent dans les dictionnaires québécois depuis la première édition du *Dictionnaire général* de L.-A. Bélisle (1957). On trouve également ce mot dans le *Petit Larousse* et le *Petit Robert*, respectivement depuis 1972 et 1977. Dans tous ces ouvrages, la graphie est *maskinongé* et la prononciation, [maskinɔ̃ʒe], ce qui donne une représentation fidèle de l'usage.

9. Moyac

9.1. Présentation du mot

Le mot *MOYAC* (n. m.) a été emprunté à une langue algonquienne, probablement le micmac. Il est attesté en français depuis 1672 (*DHFQ*).

MOYAC est utilisé pour désigner un canard marin de la famille des Anatidés, aussi appelé *eider à duvet* (*Somateria mollissima*). Au Québec, ce canard se rencontre notamment dans les régions qui bordent l'estuaire et le golfe du St-Laurent (Godfrey 1986: 117; Desrosiers 1995: 44).

9.2. Description de l'usage

a) Les attestations phonétiques

Une soixantaine d'attestations ont été trouvées pour ce mot; elles proviennent des régions où on trouve le référent : autour du Golfe, le long du St-Laurent et du Saguenay. Le tableau 9.1 présente 14 variantes phonétiques dont la moitié sont des hapax. La prononciation [mɔjak] est la plus commune, avec les deux cinquièmes des attestations, suivie de [mɔnak], qui réunit environ le quart des attestations.

Il est intéressant de noter que *MOYAC* est l'un des seuls mots pour lesquels nous disposons de données phonétiques récentes, grâce à l'atlas de Péronnet. Ces dernières révèlent la dominante

actuelle en Acadie (10 attestations sur 10) de la forme [mɔjak], que les données précédentes mettaient sur le même pied que la forme [mɔnak] (14 attestations chacune).

Tableau 9.1 Les prononciations de *MOYAC*

1	m	ɔ	j	a	k	24	10 Acad (Q. 375) 9 PPQ (Q. 1491) 2 Mass (Q. 438) 2 FTLFQ (sans date) 1 Lav (Q. 717)
2	m	ɔ	ɲ	a	k	14	8 PPQ (Q. 1491) 6 Lav (Q. 717)
3	m	w	ɔ	j	a	k	6 PPQ (Q. 1491)
4	m	w	ɛ	ɲ	a	k	3 2 Lav (Q. 717) 1 PPQ (Q. 1491)
5	m	ɔ	u	j	a	k	3 2 PPQ (Q. 1491) 1 Mass (Q. 438)
6	m	w	ɑ	j	a	k	2 PPQ (Q. 1491)
7	m	w	ɔ	ɲ	a	k	2 PPQ (Q. 1491)
8	m	w	a	j	a	k	1 Mass (Q. 438)
9	m	ɔ	ɑ	j	a	k	1 PPQ (Q. 1491)
10	m	ɔ	a	j	a	g	1 FTLFQ (1959)
11	m	w	ɛ	j	a	k	1 PPQ (Q. 1491)
12	m	ɔ	o	j	a	k	1 PPQ (Q. 1491)
13	m	ɔ	ɑ	ɲ	a	k	1 PPQ (Q. 1491)
14	m	ɔ	a	j	a	k	1 Lav (Q. 717)

Ces deux prononciations ne se distinguent qu'à l'initiale de la deuxième syllabe, illustrant une concurrence des articulations palatales [j]/[ɲ], qui s'observe également au niveau des variantes marginales ([j]: 3, 5, 6, 8-12 et 14; [ɲ]: 4, 7, et 13).

La première syllabe est davantage marquée par la variation. Dans six variantes marginales (3, 4, 6-8, 11), on note la présence supplémentaire de la semi-consonne [w]; on notera en outre que la plupart des variantes marginales affichent un timbre vocalique autre que celui des variantes principales : [ɑ] (6, 9 et 13), [a] (8, 10 et 14), [ɛ] (4 et 11), [u] (5).

b) Les attestations graphiques

Des 12 variantes graphiques relevées, *moyac* est la plus fréquente, avec près de la moitié des 60 attestations réunies.

Parmi les graphies autres que *moyac*, il est intéressant de relever certaines particularités. En fin de mot, on voit que le graphème *c* est encore concurrencé par *k* (4) et qu'il a déjà été concurrencé en outre par *que* (3, 6, 9) et *ck* (5). Il s'agit là de variation essentiellement graphique.

Tableau 9.2 Les graphies du mot *MOYAC*

1	m	o	y	a	c	⊗	27	1709 →
2	m	o	ni	a	c	⊗	11	1815-1975
3	m	o	y	a	qu	e	8	1672-1983
4	m	o	y	a	k	⊗	4	1925-1995
5	m	o	y	a	ck	⊗	2	18 ^e s.-1963
6	m	o	n	i	qu	e	2	1815
7	m	ou	ni	a	c	⊗	2	1894-1975
8	m	o	ī	a	c	⊗	2	1916-1962
9	m	o	ni	a	qu	e	1	1866
10	m	o	gn	a	c	⊗	1	1889
11	m	oi	gn	a	c	⊗	1	1897
12	m	o	gni	a	c	⊗	1	1909

Dans sa partie initiale, la deuxième syllabe affiche des variantes graphiques qui traduisent les deux variantes de prononciation signalées plus haut : *Y* (1, 3-5) et *ī* (8) sont mis pour [j] alors que les séquences *NI* (2, 7, 9), *GN* (10, 11) et *GNI* (12) semblent rendre la palatale [ɲ]. Ces trois dernières variantes sont aujourd'hui vieilles; seul le digramme *NI* semble avoir été en usage jusque dans la seconde moitié du 20^e siècle. La variation observable dans la première syllabe — *mouniac* (7) et *moignac* (11) — rappelle des variantes marginales de prononciation : variante en [u] (5), présence de la semi-consonne [w] (3,4,6-8,11)¹.

c) Synthèse

On voit que *MOYAC* a été affecté par la variation dès le Régime français et que celle-ci subsiste encore aujourd'hui. Nos données montrent une certaine variation en ce qui a trait à la prononciation, où on trouve [mɔjak] et [mɔnak]. Cette dernière est moins bien attestée et les données récentes indiquent qu'elle cède la place à [mɔjak]. La graphie la mieux attestée est *moyac*, qui correspond à la prononciation dominante et pour laquelle aucune graphie concurrente n'a été relevée depuis une quinzaine d'années.

9.3. Usage et description lexicographique

Seul le *DQA* répertorie le mot à sa nomenclature, pour lequel il signale deux graphies, *moyac* et *moïac*, correspondant à la même prononciation, [mɔjak]. Selon les sources consultées, la graphie *moïac* n'a été utilisée que par P. Poirier (1916: 356) et Massignon (1962; 739). Il s'agirait donc d'une variante vieillie.

D'après nos données, la prononciation [mɔjak] était bien attestée dans l'usage à la période où les enquêtes québécoises ont été réalisées, mais elle était alors fortement concurrencée par la forme [mɔnak] qui est passée sous silence dans le *DQA*. La quête de données québécoises plus récentes nous indiquerait s'il y a lieu de mentionner [mɔnak], que le *DHFQ* signale comme vieillie (ce que l'atlas de Péronnet confirme pour le domaine acadien).

Dans le dictionnaire de Bélisle, sous l'entrée *eider*, l'auteur mentionne qu'on appelle cet oiseau *moignac* au Canada. La seule attestation dans nos sources de cette forme, qui est à rapprocher des prononciations marginales [mwɔnak] et [mwɛnak] (tableau 9.1, lignes 7 et 4), provient d'une source datant de 1897.

1. À propos de cette semi-consonne, on ne peut totalement écarter la possibilité de l'associer aux graphies présentant la séquence *oy* (1, 3-4 et 7; cp. avec les mots français *moyen* [mwa.jɛ̃], *moyeu* [mwa.jø], etc.).

10. Ondatra

10.1. Présentation du mot

Le mot *ONDATRA* (n. m.) vient du huron. On en trouve des attestations en français depuis 1763 (*FEW*: XX *ondatra* 74a, d'après Faribault 1991: 200).

ONDATRA est un autre nom pour le rat musqué, un rongeur amphibie de la famille des Cricétidés (*Ondatra zibethicus*; Desrosiers 1995: 63) qu'on retrouve presque partout en Amérique du Nord (Beaudin et Quintin 1991: 154-157).

Nos recherches nous ont permis de constater que ce mot figure presque exclusivement dans des sources métalinguistiques et spécialisées. Certains auteurs, dont Marthe Faribault, ont déjà signalé que cet amérindianisme ne faisait pas partie de la langue générale :

« Ondatra » apparaît donc comme mot savant ou mot de dictionnaire. Jamais il n'a vraiment pénétré l'usage français, ni européen ni nord-américain. Le nom courant de l'animal demeure « rat musqué », du tout début de la Nouvelle France jusqu'à aujourd'hui. (Faribault 1993: 201, note)

Le *DFP* indique que le mot est essentiellement utilisé en France : « Nom scientifique du rat musqué [...] utilisé en France pour désigner l'animal et sa fourrure. »

10.2. Description de l'usage

a) Les attestations phonétiques

Bien que le référent fasse l'objet d'une question dans le *PPQ* (Q. 1596) et dans l'enquête de Thomas Lavoie (Q. 671), aucune prononciation d'*ONDATRA* n'y est signalée, ce mot n'ayant été donné comme réponse par aucun témoin. Les réponses sont plutôt *rat musqué*, *rat d'eau*, etc.

Dans son étude de 1908, James Geddes signale la prononciation [ōdatrɑ], mais cette prononciation ne provient pas de son enquête. Il ne fait que donner une

transcription phonétique de la graphie *ondatra*, précédemment répertoriée comme amérindianisme par Clapin (1894).

b) Les attestations graphiques

Nous n'avons réuni qu'une quinzaine d'attestations graphiques pour ce mot, dont une seule antérieure au 20^e siècle. Mis à part deux hapax qui présentent une syllabe de plus à l'initiale, la seule graphie relevée est *ondatra*.

Tableau 10.1 Les graphies du mot *ONDATRA*

1	o	n	o	n	d	a	t	r	a	14	1763-1992	ondatra
2	o	n	o	n	d	o	t	r	a	1	1916	onondotra
3	o	n	o	n	d	a	t	r	a	1	1928	onondatra

c) Synthèse

Mot d'usage très restreint, *ONDATRA* ne semble pas avoir été affecté par la variation graphique. Comme nous ne disposons d'aucune attestation orale, il est impossible de confirmer la prononciation [õdatrɑ] proposée par Geddes (1908).

10.3. Usage et description lexicographique

Tous les dictionnaires généraux relèvent ce mot : il figure même dans les dictionnaires français depuis le 18^e siècle. La graphie qui y est répertoriée, *ondatra*, est effectivement la seule en usage. Ces ouvrages devraient sans doute ajouter que son emploi est relativement rare.

Dans le *PR* et le *DFP* — qui semble cibler l'usage français —, la prononciation donnée est [õdatrɑ]. Le *DQA* opte quant à lui pour [õdatrɑ], avec un [ɑ] postérieur en finale; cette transcription, identique à celle de Geddes, correspond davantage à l'usage québécois qui privilégie le [ɑ] postérieur en finale de mot (v. Ostiguy et Tousignant 1993, p. 71 et ss.).

11. Ouananiche

11.1. Présentation du mot

OUANANICHE (n. f.) vient de la langue montagnaise et est attesté en français depuis 1726 (*aDHFQ*).

Ce mot désigne le saumon atlantique (*Salmo salar*, de la famille des Salmonidés) qui est confiné en eau douce, d'où son autre nom de *saumon d'eau douce* (Bernatchez et Giroux 1991: 54). On retrouve ce poisson dans les Maritimes, en Gaspésie et dans toute la moitié est du Québec, notamment au Lac Saint-Jean (Scott 1974: 207-212).

11.2. Description de l'usage

a) Les attestations phonétiques

Nous avons réuni un peu plus d'une trentaine d'attestations provenant des enquêtes de Dulong et de Lavoie; cette dernière est la seule où une question concerne le référent et c'est elle qui fournit la majorité des réponses. Il est d'ailleurs intéressant de noter que presque toutes les attestations du *PPQ* proviennent de la région couverte par Lavoie.

OUANANICHE nous met en présence d'une forte variation phonétique. Le tableau 11.1 contient 12 prononciations différentes, dont la moitié sont des hapax. La forme la mieux attestée [wananiʃ] ne se démarque pas nettement de la deuxième variante [wenaniʃ]. À deux exceptions près, la variation n'affecte que

Tableau 11.1 Les prononciations de *OUANANICHE*

1	w	a	n	a	n	i	ʃ	10	7 Lav (Q. 771); 3 PPQ (Q. 1410p)
2	w	ɛ	n	a	n	i	ʃ	7	Lav (Q. 771)
3	w	i	n	ā	n	i	ʃ	4	
4	w	ɛ	n	ɑ	n	i	ʃ	3	2 Lav (Q. 771); 1 PPQ (Q. 1410p)
5	w	a	n	ā	n	i	ʃ	3	Lav (Q. 771)
6	w	ɛ	n	ā	n	i	ʃ	3	
7	w	a	n	ā	n	i	ʃ	1	
8	w	ɛ	j	a	n	i	ʃ	1	
9	m	ɔ	n	ā	n	i	ʃ	1	
10	w	ɑ	n	a	n	i	ʃ	1	PPQ (Q. 1410p)
11	w	a	n	ɑ	n	i	ʃ	1	
12	w	ā	n	a	n	i	ʃ	1	

le timbre vocalique des deux premières syllabes. Dans la première, on remarque surtout une hésitation entre [a] (1, 5, 7, 11) et [ε] (2, 4, 6 et 8), attestés de façon à peu près égale. Dans la deuxième syllabe, plusieurs variantes marginales présentent la nasale [ã] (3, 5-7 et 9) au lieu de la voyelle orale [a]. Il peut s'agir ici d'un cas d'assimilation. Il arrive en effet qu'une consonne nasale entraîne la nasalisation de la voyelle qui la précède, d'autant plus si cette voyelle est elle-même précédée d'une autre nasale (Ostiguy et Tousignant 1993: 56-57).

b) Les attestations graphiques

Relevé dans plus de deux cents sources, ce mot présente une importante variation graphique¹. Malgré l'abondance des formes, une seule se démarque nettement : *ouananiche*. C'est la première forme sous laquelle le mot est apparu en 1726. On ne trouve ensuite aucune attestation de *OUANANICHE* avant 1876, où le mot est

Tableau 11.2 Les graphies du mot *OUANANICHE*

1	⊗	ou	a	n	a	n	i	ch	é	203	1726 →
2	⊗	w	a	n	a	n	i	sh	⊗	6	1876-1900
3	⊗	ou	a	i	a	m	i	ch	e	3	1887-1894
4	⊗	ou	i	n	a	n	i	ch	e	2	1887-1888
5	⊗	w	a	i	a	m	i	ch	e	2	1888-1894
6	⊗	w	a	n	a	n	i	ch	e	2	1895-1973
7	⊗	hu	a	n	a	n	i	ch	e	2	1898-1900
8	⊗	ou	i	nn	a	n	i	ch	e	1	1887
9	⊗	ou	a	n	a	n	i	sh	⊗	1	1889
10	⊗	w	a	nn	o	n	i	ch	e	1	1889
11	⊗	hou	a	n	a	n	i	ch	e	1	1909
12	⊗	w	a	w	a	n	i	sh	⊗	1	1895
13	⊗	ou	a	ou	a	n	i	ch	e	1	1980
14	oua	ou	a	n	a	n	i	ch	e	1	1973

utilisé par le naturaliste Léon Provancher, sous la forme *wananish* (FTLFQ, *ProvNat* 8/3: 69). Après quelques réapparitions dans des sources spécialisées jusqu'en 1900, cette graphie est rapidement abandonnée.

Certains faits méritent d'être soulignés à propos de l'importante variation graphique que l'on peut observer dans les attestations provenant des trois dernières décennies du 19^e siècle. Tout d'abord, la variation vocalique est négligeable; aucune graphie ne peut être associée à la prononciation secondaire

1. Dans un article rédigé en anglais, Chambers (FTLFQ, *ChambQuan* 1896) relève près d'une trentaine de graphies différentes pour *OUANANICHE*, dont on ne peut dégager clairement si elles relèvent de l'usage français ou anglais. Nous avons donc écarté cette source.

[wɛnani ʃ]. Par contre, la variation consonantique est plus importante. On remarque une concurrence entre le digramme *OU* (1, 3, 4, 8, 9 et 13) et le graphème *W* (2, 5, 6, 10 et 12) à l'initiale du mot. On note également la présence du digramme *SH* en finale de mot au lieu de la séquence *CHE* dans quelques variantes (2, 9 et 12). On note enfin deux formes avec un *H* initial (7 et 11). Il pourrait s'agir là d'une indication du fait que le mot n'accepte généralement pas l'élision de l'article. C'est en effet ce que nous avons le plus souvent constaté dans les sources consultées (à l'exception de quelques sources métalinguistiques, dont il sera question plus loin).

c) Synthèse

En ce qui concerne la graphie en usage, c'est *ouananiche* qui s'impose nettement. En effet, à quelques exceptions près, on ne trouve plus de variation depuis près d'un siècle. Cette graphie correspond parfaitement à la prononciation [wanani ʃ]. Aucune graphie ne correspond à la prononciation secondaire [wɛnani ʃ], dont la vitalité actuelle devrait être vérifiée.

11.3. Usage et description lexicographique

Ce mot se retrouve dans tous les dictionnaires québécois que nous avons consultés, depuis la première édition du dictionnaire de Bélisle (1957). Il figure aussi dans le *Petit Robert* (depuis 1977) et le *Petit Larousse* (depuis 1972). La seule graphie donnée est *ouananiche* et la prononciation, [wanani ʃ].

Notre étude nous montre que cette représentation est conforme à l'usage, mais peut-être pas complète en ce qui concerne la prononciation : s'il s'avérait que la vitalité actuelle de [wɛnani ʃ] soit confirmée, on pourrait envisager de signaler également cette prononciation secondaire.

À propos de l'élosion possible de l'article devant *OUANANICHE*, le *DQA* et le *Multidictionnaire* mentionnent qu'elle est rare, comme nous avons pu le constater. Le *DFP* et le *PR* quant à eux n'en parlent pas et donnent des citations où l'article n'est pas éliidé.

12. Ouaouaron, ouaron

12.1. Présentation du mot

Le mot *OUAOUARON* (n. m.) vient d'une langue iroquoïenne, peut-être l'iroquois ou le huron. Il est attesté en français depuis 1748 (*uDHfQ*). Sa variante courte *ouaron* n'est attestée que depuis 1960 (*FTLFQ*, *ArchFolk*).

OUAOUARON est utilisé pour désigner une grenouille de grande taille (*Rana catesbeina*) qui est indigène à l'Amérique du Nord et qu'on retrouve un peu partout au Québec (Desrosiers 1995: 29; Mélançon 1950: 42).

12.2. Description de l'usage

a) Les attestations phonétiques

OUAOUARON est l'un des mots de notre corpus pour lequel on trouve le plus grand nombre d'attestations : plus de 150. Dans notre tableau, nous avons séparé les formes courtes à deux syllabes (1-3) des formes longues à trois (+23) et à quatre syllabes (2+).

Le cas des prononciations à deux syllabes, qui représentent le tiers des attestations est assez simple. La forme [warō] est très bien attestée et la

Tableau 12.1 Les prononciations de *OUAOUARON*

1		w	ɑ	r	ō	50	29 PPQ (Q. 1557) 18 Lav (Q. 723) 3 FTLFQ (1960-1965)				
2		w	ɛ	r	ō	2	PPQ (Q. 1557)				
3		w	a	r	ō	2	1 PPQ (Q. 1557) 1 FTLFQ (1966)				
4	w	ɑ	⊗	w	ɑ	r	ō	57	51 PPQ (Q. 1557) 4 Lav (Q. 723) 2 FTLFQ (1959)		
5	w	a	⊗	w	a	r	ō	13	10 PPQ (Q. 1557) 3 FTLFQ (1956-1980)		
6	w	ɑ	⊗	w	a	r	ō	7	PPQ (Q. 1557)		
7	w	ɑ	⊗	w	ɛ	r	ō	7	6 PPQ (Q. 1557) 1 PPQ (Q. 1667)		
8	w	a	⊗	w	ɑ	r	ō	3	PPQ (Q. 1557)		
9	w	o	⊗	w	ɛ	r	ō	4			
10	w	ɔ	⊗	w	a	r	ō	2			
11	w	ɔ	⊗	w	ɑ	r	ō	2			
12	m	ɔ	r	w	ɑ	r	ō	2			
13	m	ɔ	r	m	ɔ	r	ō	2			
14	w	o	⊗	w	ɑ	r	ō	2			
15	w	o	⊗	w	o	r	ō	1		Mass (Q. 444)	
16	w	o	⊗	w	a	r	ō	1		PPQ (Q. 1557)	
17	w	ɛ	⊗	w	ɛ	r	ō	1			
18	h	o	⊗	w	ɑ	r	ō	1			
19	⊗	a	⊗	w	ɑ	r	ō	1			
20	m	a	⊗	w	ɛ	r	ō	1			
21	m	a	r	w	ɑ	r	ō	1			
22	w	ɑ	⊗	⊗	ɑ	r	ō	1			
23	w	ɑ	⊗	⊗	ɛ	r	ō	1			
24	w	ɑ	r	o	w	ɑ	r	ō	1		PPQ (Q. 1557)

variation est rare. La variante à quatre syllabes correspond (nasalisation du premier [o] en moins) au redoublement de cette forme simple.

En ce qui concerne les prononciations à trois syllabes, c'est la forme [wawarō] — étroitement apparentée à la forme courte dominante — qui se démarque nettement, mais on est également en présence de nombreuses autres formes. La forte variation que présente ce mot n'affecte jamais la dernière syllabe. Les deux semi-voyelles [w] sont elles aussi assez stables : dans quatre variantes marginales (12, 13, 20 et 21), on notera toutefois que le premier [w] cède la place à un [m] qui semble associé à l'apparition d'un [r] à la fin de la syllabe.

C'est sur le timbre vocalique des deux premières syllabes que porte l'essentiel de la variation. Pour les cas attestés plus d'une fois, à la place du premier [α], on retrouve aussi [a] (5, 8 et 19-21) ou, dans une moindre mesure, [ɔ] (10-13) et [o] (9, 14-16 et 18). Dans la deuxième syllabe, les voyelles qu'on voit dans la position du [α] sont [ɛ] (7, 9, 17, 20 et 23) et [a] (5, 6, 10 et 16). On notera que la deuxième prononciation la mieux attestée présente deux [a] antérieurs.

b) Les attestations graphiques

Nos recherches nous ont permis de recueillir 171 attestations graphiques. Bien que le mot ait été relevé dès le 18^e siècle, les occurrences sont rares avant le 19^e. Dans le cas de la variante courte *ouaron* (1) — qui correspond pourtant à une prononciation fréquente —, nous n'avons trouvé que deux attestations datant du début des années 1970.

Tableau 12.2 Les graphies du mot OUAOUARON

1	ou	a	r	on	2	1972-1973			
2	ou	a	ou	a	r	on	120	1748 ↔	
3	w	a	w	a	r	on	28	1862-1993	
4	w	a	w	a	rr	on	6	1875-1914	
5	w	o	w	a	r	on	5	1888-1969	
6	w	on	w	a	rr	on	2	1869-1909	
7	w	a	d	w	a	r	on	2	1888-1902
8	ou	a	r	ou	a	r	on	1	1751
9	w	o	w	a	rr	on	1	1883	
10	ou	a	ou	a	r	on	1	1898	
11	w	a	r	w	a	r	on	1	1909
12	ou	a	ou	ou	rr	on	1	1929	
13	w	a	w	a	rr	on	1	1933	
14	ou	a	ou	a	r	on	1	1950	

Le tableau 12.2 permet de voir que c'est la graphie la plus ancienne, *ouaouaron*, qui s'est imposée. C'est la seule forme mentionnée dans les *Canadianismes de bon aloi* de l'OLF 1969. Moins bien attestée, la graphie *wawaron* est quand même bien présente jusqu'au début des années 1990. Cette deuxième graphie reflète une tendance à utiliser le graphème *w* (+7, 9, 11 et 13) plutôt que le digramme *ou* que l'on peut observer dans les autres variantes. Le redoublement du *r* dans les variantes 4, 6, 9 et 12 correspond à un autre cas de variation essentiellement graphique. Trois variantes présentent ces deux éléments de variation — *w* et *rr* — ensemble (4, 6 et 9); il est intéressant de noter qu'elles ont toutes été trouvées dans des sources spécialisées (le plus souvent dans des articles de la revue *Le naturaliste canadien*, dirigée par Léon Provancher).

Nous avons vu plus haut que plusieurs prononciations présentaient un [o] dans la première syllabe, soit ouvert, soit fermé; on en trouve le reflet dans les graphies 5 et 9.

c) Synthèse

OUAOUARON a connu une importante variation au cours de son histoire. Malgré la présence de plusieurs graphies et prononciations, on voit se démarquer clairement certaines formes. La graphie *ouaouaron* est nettement dominante, mais on se doit de signaler la variante secondaire *wawaron*, dont la vitalité actuelle devrait être vérifiée. Du côté de la prononciation, on observe surtout la concurrence d'une forme courte [warō] et d'une forme longue [wawarō]; on pourrait ajouter que la forme longue est également concurrencée par une variante secondaire avec [a] antérieur : [wawarō].

12.3. Usage et description lexicographique

Le dictionnaire de Bélisle, le *DQA*, le *Petit Robert* (depuis 1977) et le *Petit Larousse* (depuis 1972) répertorient ce mot. Les deux dictionnaires français ne signalent que la graphie *ouaouaron*. Les dictionnaires québécois mentionnent également la variante *wawaron* qui a droit à un article-renvoi dans les deux dictionnaires ainsi qu'à une remarque sous *ouaouaron* dans le *DQA*. Le *PR* et le *DQA* donnent la prononciation [wawar \bar{o}].

Le choix de *ouaouaron* comme graphie principale reflète bien l'usage. La mention de *wawaron* comme graphie secondaire dans les dictionnaires québécois reflète encore plus précisément l'usage, puisque cette graphie, sans être aussi importante, affichait jusqu'à tout récemment une certaine vitalité.

Dans le cas de la prononciation, la description semble incomplète puisqu'on passe sous silence la forme courte [war \bar{o}], pourtant aussi largement attestée que [wawar \bar{o}]. Cette forme devrait être signalée, même si elle n'a pas de correspondant graphique bien attesté.

Concernant la forme longue du mot, on pourrait également songer à utiliser plutôt le [ɑ] postérieur ([wawar \bar{o}]), beaucoup mieux attesté que le [a] antérieur ([wawar \bar{o}]). Il faudrait aussi vérifier s'il est possible que [wawar \bar{o}] soit la variante usuelle et [wawar \bar{o}] la variante soutenue, ce qui expliquerait que les dictionnaires l'aient choisie.

13. Ouitouche

13.1. Présentation du mot

Le mot *OUITOUCHE* (n. f.) est généralement reconnu comme un amérindianisme, mais son origine n'a pas encore été clairement établie. On en trouve des attestations en français depuis 1889 (dès 1732 sous la variante *aouetouche*; FTLFQ).

Ce mot est utilisé pour désigner un poisson d'eau douce de la famille des Cyprinidés (*Semotilus corporalis*), que l'on retrouve, au Québec, dans la partie sud de la province, à l'exception de la Gaspésie (Desrosiers 1995: 16; Scott 548-552).

13.2. Description de l'usage

a) Les attestations phonétiques

Bien qu'aucune enquête ne comporte de question portant spécifiquement sur cette espèce de poisson, nous avons pu réunir quelques attestations du

Tableau 13.1 Les prononciations de *OUITOUCHE*

[wituʃ]	13	11 Lav (Q. 772); 1 PPQ (Q. 1410x); 1 FTLFQ (1980)
---------	----	---

mot, presque toutes tirées de l'enquête de Lavoie¹. Une attestation vient du *PPQ* (Péribonka) et une autre du fichier du *TLFQ* (La Tuque). Le mot est donc presque exclusivement attesté au Saguenay-Lac-St-Jean. Le tableau 13.1 nous montre que la seule prononciation relevée dans ces sources est [wituʃ].

1. Dans l'atlas de Lavoie, la question 772 — dont le titre est « goujon (*leucosomus corporalis*) » — semble concerner les Cyprinidés dans leur ensemble, sans cibler la ouitouche comme espèce.

b) Les attestations graphiques

À peine plus d'une quinzaine d'attestations ont été trouvées pour le mot *OUITOUCHE*, qui proviennent pour la plupart de sources spécialisées du 20^e siècle.

Tableau 13.2 Les graphies du mot *OUITOUCHE*

1	⊗	ou	i	t	ou	ch	e	13	1889	→
2	h	u	i	t	ou	ch	e	1	1956	
3	⊗	w	i	t	ou	ch	e	1	1925	
4	a	ou	e	t	ou	ch	e	1	1732	

Le tableau 13.2 permet de constater que, mis à part trois hapax, la seule graphie relevée est *ouitouche*. De tous les spécialistes, un seul, J. Rousseau (1956: 102), opte pour une autre graphie, à savoir *huitouche*, qui sera la dernière variante graphique attestée.

On peut souligner que deux des hapax présentent des caractéristiques intéressantes : l'emploi du graphème *w* à la place du digramme *ou* et la présence d'un *H* initial. Dans le premier cas, il s'agit d'une variante déjà attestée dans les diverses graphies des mots *OUAOUARON* et *OUANANICHE*. Dans le deuxième cas, il pourrait s'agir d'une marque rappelant que le mot n'accepte pas l'élision de l'article qui le précède (comme cela a déjà été mentionné à l'article *OUANANICHE*).

c) Synthèse

Les données que nous avons relevées — bien que peu nombreuses — permettent de constater que l'usage semble s'être fixé sur la graphie *ouitouche* et la prononciation correspondante [wituʃ].

13.3. Usage et description lexicographique

Parmi les dictionnaires généraux consultés, seule la troisième édition (1979) du dictionnaire de L.-A. Bélisle présente ce régionalisme; la graphie qu'on y rapporte est *ouitouche*. D'après nos données, cette représentation reflète bien l'usage écrit.

14. Pékan

14.1. Présentation du mot

Le mot *PÉKAN* (n. m.) est d'origine algonquienne (Faribault 1989: 828) et on en trouve des attestations en français depuis 1683 (FTLFQ).

Cet amérindianisme désigne une espèce nord-américaine de martre, de la famille des Mustélidés, aussi appelée *Martre de Pennant* (*Martes pennanti*). On trouve ce mammifère dans la partie tempérée du Québec (Prescott et Richard 1982: 239).

14.2. Description de l'usage

a) Les attestations phonétiques

Aucun des atlas consultés ne contient de question concernant le pékan. On a toutefois recueilli un peu plus de 20 attestations dans une réponse complémentaire du *PPQ* et dans le fichier du TLFQ.

Tableau 14.1 Les prononciations de *PÉKAN*

1	p	e	k	ã	19	10 FTLFQ (1959-1981) 9 <i>PPQ</i> (Q. 1588x)
2	p	ɛ	k	ã	4	<i>PPQ</i> (Q. 1588x)

On observe deux prononciations qui ne se distinguent que par le timbre de la première voyelle; la variante en [e] (1) est nettement plus fréquente que celle en [ɛ] (2).

b) Les attestations graphiques

On compte, à l'écrit, près de 150 attestations du mot, distribuées régulièrement depuis la fin du 17^e siècle. Ce mot se présente sous dix variantes dont deux seulement sont bien attestées et toujours en usage : *pécan* (1) et *pékan* (2). La concurrence entre ces deux formes a varié selon les époques.

Tableau 14.2 Les graphies du mot *PÉKAN*

1	p	é	c	an	⊙	66	1684 →
2	p	é	k	an	⊙	56	1721 →
3	p	é	c	an	t	7	1698-1980
4	p	é	cc	an	⊙	6	1703-1754
5	p	é	qu	an	t	2	1698-1808
6	p	é	c	an	d	3	1715-1762
7	p	é	k	in	⊙	2	1883-1982
8	p	es	qu	an	⊙	1	1683
9	p	é	ck	an	⊙	1	1703
10	p	é	cqu	an	⊙	1	1883

De la fin du 17^e siècle au milieu du 19^e, on n'a relevé que la forme *pécan*, à quelques exceptions près (des graphies marginales et quelques attestations de *pékan*). Depuis le milieu du 19^e siècle, *pécan* est fortement concurrencé par *pékan*. Nous avons constaté que les attestations de *pékan* postérieures à 1980 étaient six fois plus nombreuses que celles de *pécan*.

Toutes les graphies attestées au 20^e siècle présentent un *É* en syllabe initiale, ce qui correspond à la prononciation dominante en [e]. Dans la deuxième syllabe, la variation est plus importante, surtout en ce qui a trait à la transcription du son [k]. Il y a d'abord l'alternance *C/κ*, déjà illustrée par les formes bien attestées (1 et 2; voir aussi 3, 6 et 7). De façon moins importante, on trouve aussi dans cette position *CC* (4) et *QU* (5 et 8), et de façon très marginale *CK* (9) et *CQU* (10). Les formes 3, 5 et 6 nous montrent une finale consonantique (*T* ou *D*), attestée seulement à époque ancienne. La forme 7 semble vouloir rendre une prononciation [pekē], non attestée.

c) Synthèse

Le mot *PÉKAN* n'a cessé d'être affecté par la variation tout au long de son histoire. Parmi les premières graphies du 17^e siècle, seule la variante *pécan* s'est maintenue, concurrencée par *pékan* depuis le début du 18^e siècle. L'usage semble aujourd'hui favoriser la forme en *κ*, bien qu'on trouve encore des attestations de celle en *C*. Ces deux variantes graphiques correspondent étroitement à [pekā], la variante phonétique qui semble dominante d'après les quelques données phonétiques recueillies.

14.3. Usage et description lexicographique

PÉKAN est présent dans tous les dictionnaires consultés, avec la prononciation [pekā]. Ce mot figure dans les dictionnaires français dès le début du 19^e siècle, sous la graphie *pékan*. Les dictionnaires québécois ont opté pour l'entrée double

PÉKAN ou **PÉCAN**. L'entrée **PÉCAN** a aussi sa place dans l'ordre alphabétique, mais elle est suivie d'un renvoi à *pékan*. Dans le dictionnaire de Bélisle, on donne en plus l'entrée **PÉCANT**, elle aussi accompagnée d'un renvoi à *pékan*. Le fait de privilégier la graphie *pékan* semble refléter la tendance québécoise actuelle. La présence de *pécan* comme deuxième graphie dans les dictionnaires québécois est également justifiée, car cette graphie, qui a été importante jusqu'à une période récente, semble conserver une certaine vitalité. Quant à *pécant* — qu'on trouve chez Bélisle —, elle est le reflet d'un usage vieilli.

Si on observe une variation au niveau de leurs graphies d'entrée, les dictionnaires consultés ne signalent que la prononciation [pekā], ce qui semble conforme à l'usage dominant.

15. Pénac

15.1. Présentation du mot

Le mot *PÉNAC* (n. m.) vient probablement de l'abénaquis; sa première attestation en français remonte à 1749 (Faribault 1991: 69-71).

Pénac est le nom populaire d'une plante indigène qui produit des tubercules comestibles, de son nom technique *apios d'Amérique* (*Apios americana*); il sert également à désigner les tubercules de cette plante qui croît spontanément sur les rives du Saint-Laurent, dans sa partie non salée (Marie-Victorin 1935: 354).

15.2. Description de l'usage

a) Les attestations phonétiques

Un seul des atlas consultés, le *PPQ*, contient une question relative à cette plante. Le référent semble peu connu, puisqu'on ne donne

Tableau 15.1 Les prononciations de *PÉNAC*

1	p	e	n	a	k	1	PPQ (Q. 1672)
2	p	ɛ	n	a	k	1	

de réponse que pour 11 points d'enquête. Ce n'est qu'à deux de ces points, où le mot n'est connu que par ouï-dire, qu'on a recueilli la réponse *PÉNAC*¹. Elle se présente sous deux variantes comportant une légère différence au niveau du timbre de la première voyelle. Les formes 1 et 2 constituent donc les seules attestations phonétiques disponibles. Il peut être intéressant de mentionner que la forme [penak] figure dans le *Glossaire* de 1930² (à l'article *pénacle*).

1. Les autres réponses sont *patates en chapelet*, *grains-de-chapelet*, *graine-de-patate*, *patate de bois*, *patate sauvage* et *patate de marais*.
2. Dans le *Glossaire* (repris dans Bergeron 1980), on trouve aussi le mot *apanac* et la prononciation [apanak]. Comme le lien entre *PÉNAC* et *APANAC* n'a pas été clairement établi (voir notamment Faribault 1991, qui n'a pas repris *apanac*), nous ne retenons pas cette dernière forme.

b) Les attestations graphiques

Nous n'avons pu réunir que dix attestations de ce mot – la plupart au pluriel –, qui révèlent trois variantes graphiques, dont deux hapax. On se retrouve donc avec *pénac* comme seule forme attestée

Tableau 15.2 Les graphies du mot *PÉNAC*

1	p	é	n	a	c	o	o	8	1862-1991
2	p	a	n	a	c	i	e	1	1749
3	p	é	n	a	c	i	e	1	1930

plus d'une fois. Cette forme n'a été relevée que dans des sources métalinguistiques et spécialisées, où on la signale comme appellation populaire. Elle correspond exactement à la prononciation [penak] relevée par le *PPQ*.

À propos des deux hapax *panacle* et *pénacle*, Faribault (1991: 71) explique qu'ils résultent d'un phénomène d'hypercorrection – réaction à la tendance populaire québécoise à réduire les groupes consonantiques finaux (v. Ostiguy et Tousignant, 1993: 169) –, comme on le verrait avec *soucoupe* prononcé *soucouple* et *seringue* prononcé *seringle*. Elle souligne aussi le fait que le *Glossaire* donne la prononciation [penak] pour sa graphie *pénacle* (3).

c) Synthèse

On dispose de peu d'attestations pour tirer des conclusions. On voit quand même que la graphie *pénac*, à laquelle correspond parfaitement la prononciation [penak] ne semble plus avoir de concurrent.

15.3. Usage et description lexicographique

Parmi nos cinq dictionnaires généraux, celui de Bélisle est le seul à relever le mot étudié, sous la graphie *pénacs*. Cette graphie semble davantage refléter l'usage que celle du *Glossaire* de 1930 (*pénacle*). Bélisle ne le précise pas, mais le *s* final est vraisemblablement une marque du pluriel, puisque le mot semble être surtout employé au pluriel.

16. Pichou

16.1. Présentation du mot

Le mot *PICHOU* (n. m.) vient de la langue crie et est en usage au Québec depuis le début du 18^e siècle (Mercier 1981: 242).

Ce mot a d'abord servi à désigner le lynx, dont on trouve deux espèces au Québec : le lynx roux (*Lynx rufus* ou *Felis rufus*) et le lynx du Canada (*Lynx canadensis* ou *Felis canadensis*), de la famille des Félidés (Desrosiers 1995: 65). Ensemble, ces deux espèces couvrent la plus grande partie du territoire québécois (Beaudin et Quintin 1991: 234-240).

Par extension, à partir de ce premier emploi qui n'est plus en usage (v. *DHFQ* et *DQA*), le mot en est venu à désigner aussi des chaussures de cuir souple ou de confection rudimentaire — mocassins, pantoufles, etc. (v. Mercier 1981: 114 et 241).

Le mot est également utilisé dans l'expression « laid comme un pichou », qui semble historiquement liée au premier emploi (par allusion à la grimace de l'animal).

16.2. Description de l'usage

a) Les attestations phonétiques

Les atlas consultés ne contiennent aucune attestation de *pichou* comme nom du lynx, malgré la présence de questions relatives à cet animal¹. Le mot y est toutefois attesté comme nom de diverses chaussures, emploi pour lequel nous avons recueilli plus d'une centaine d'attestations.

1. Le *PPQ* contient deux questions — une sur chaque espèce de lynx (Q. 1582 et 1583) —, alors que chez Lavoie, on trouve une question plus générale (Q. 655 « Lynx »); les dénominations les plus largement attestées sont *loup-cervier*, *lynx*, *chat sauvage* et *bobcat*.

Tableau 16.1 Les prononciations de *PICHOU* (chaussure)

1	p	i	ʃ	u	117	68 PPQ (Q. 1626, 1776x, 1936, 1941, 1954s, 1955, 1965, 1984, 1988, 2078); 26 Lav (Q. 2670); 24 FTLFQ (1930-1981)
2	p	ɔ	ʃ	u	1	FTLFQ (1955)

Comme le montre le tableau 16.1, *PICHOU* ne semble pas affecté par la variation phonétique : à une exception près, toutes les attestations donnent la prononciation [piʃu]. La seule variante relevée, [pɔʃu], pourrait résulter de l'affaiblissement (désonorisation puis élision) du [i] atone placé entre deux consonnes sourdes, phénomène assez courant en français québécois (Ostiguy et Tousignant, 1993: 58).

b) Les attestations graphiques

Un peu plus de 150 attestations graphiques ont été relevées. Elles sont relativement nombreuses dans la première partie du 18^e siècle, où le mot désigne uniquement l'animal; mais par la suite, *PICHOU* ne sera presque plus attesté pendant un siècle et demi. Depuis cette « pé-

Tableau 16.2 Les graphies du mot *PICHOU*

1	p	i	ch	ou	143	1701 →		
2	p	i	ch	i	ou	5	1722-1891	
3	p	i	j	ou	1	1744		
4	p	i	ch	on	1	1751		
5	p	i	j	u	1	1928		
6	p	i	ch	ou	n	e	1	1916

riode creuse » d'attestations, les apparitions du mot comme nom du lynx proviennent presque toutes de contextes métalinguistiques. L'emploi de *pichou* ne semble se maintenir que dans le vocabulaire de la chaussure et dans des expressions comme « laid comme un pichou ».

Des six graphies attestées (tableau 16.2), seule la plus ancienne – *pichou* (1), qui est également la seule encore en usage et la seule à correspondre à la prononciation [piʃu] – présente un nombre significatif d'attestations. Parmi les particularités des variantes marginales anciennes – auxquelles ne correspond aucune prononciation moderne – soulignons la présence d'un *i* dans la forme 2 (*pichiou*), qui pourrait rendre compte d'un yod, et la présence d'un *j* (à la place du digramme *ch*)

dans les formes 3 et 5, qui pourrait correspondre au son [ʒ] (variante sonore de [ʃ]).

On notera enfin que, jusqu'au 19^e siècle, dans la moitié des cas, il y a eu une grande hésitation entre le -s et le -x comme marque du pluriel (utilisés dans une proportion à peu près égale), alors qu'on ne trouve plus aujourd'hui que le pluriel en -s.

c) Synthèse

Nos données montrent que l'usage est bien fixé autour de la prononciation [pi ʃu] et de la graphie correspondante *pichou*. Mis à part de rares hapax, cette dernière n'a plus de concurrent depuis plus d'un siècle.

16.3. Usage et description lexicographique

Des cinq dictionnaires généraux consultés, seuls les trois dictionnaires québécois relèvent le mot à l'étude. La graphie qu'on y trouve est *pichou* et la prononciation [pi ʃu]. D'après nos données, cette représentation correspond à l'usage.

On notera par ailleurs que *Bélisle* ne présente pas l'emploi de *PICHOU* comme nom du lynx, alors que le *DFP* et le *DQA* le signalent comme emploi ancien, ce que confirment nos données.

17. Pimbina

17.1. Présentation du mot

Le mot *PIMBINA* (n. m.) est d'origine algonquienne. Il est attesté en français depuis 1668, d'abord sous la forme *pimina* (aDHFQ).

Ce mot désigne deux espèces de viornes largement répandues sur le territoire québécois (*Viburnum trilobum* et *Viburnum edule*) ainsi que les grappes de petits fruits rouges et comestibles que produisent ces arbustes (Marie-Victorin 1935: 533; Fleurbec 1988: 185).

17.2. Description de l'usage

a) Les attestations phonétiques

Les attestations phonétiques de *PIMBINA* sont nombreuses; notre recherche nous a permis d'en trouver près de 200. Comme on le voit dans le tableau 17.1, on dénombre plus d'une douzaine de prononciations différentes, dont près de la moitié sont toutefois des hapax. La prononciation la plus attestée est de loin [pēbina]. On peut remarquer la présence de quatre formes secon-

Tableau 17.1 Les prononciations de *PIMBINA*

1	p	ē	⊗	b	i	n	α	⊗	134	120 PPQ (Q. 1602) 9 FTLFQ (1954-1981) 3 Lav (Q. 270) 1 Mass (Q. 220) 1 SoltSor
2	p	a	⊗	b	i	n	α	⊗	21	16 PPQ (Q. 1602) 5 Lav (Q. 270)
3	p	ā	⊗	b	i	n	α	⊗	19	14 Lav (Q. 270) 5 PPQ (Q. 1602) 1 FTLFQ (1980)
4	p	a	⊗	p	i	n	α	⊗	12	9 PPQ (Q. 1602) 3 Lav (Q. 270)
5	p	ē	⊗	p	i	n	α	⊗	10	PPQ (Q. 1602)
6	p	a	⊗	m	i	n	α	⊗	4	Lav (Q. 270)
7	p	ā ^ē	⊗	b	i	n	α	⊗	2	PPQ (Q. 1602)
8	p	a	⊗	p	i	n	a	⊗	1	
9	p	ā	⊗	m	i	n	α	⊗	1	Lav (Q. 270)
10	p	a	⊗	v	i	n	α	⊗	1	PPQ (Q. 1602)
11	p	ə	⊗	b	i	n	α	⊗	1	
12	p	a	l	b	i	n	α	⊗	1	PPQ (Q. 2011x)
13	p	a	l	b	i	n	o	s	1	

dares (2-5) pour lesquelles on a recueilli entre une dizaine et une vingtaine d'attestations. Ces variantes ne semblent pas associées à une région en particulier, même

si la forme 3 [pābina] est de loin la forme la plus souvent relevée par Thomas Lavoie¹.

Si l'on considère l'ensemble des variantes relevées, on constate que, d'une façon générale, la dernière syllabe ne change pas. La variation affecte essentiellement deux phonèmes : la voyelle de la première syllabe et la consonne de la deuxième. Les variantes 2 et 3, qui présentent respectivement un [a] et un [ā] à la place du [ē] de la forme principale, illustrent bien la variation du premier timbre vocalique : la variante non nasale est relativement importante puisqu'elle revient dans 20 % des attestations (v. aussi 4, 6, 8, 10, 12 et 13).

Quant à la consonne [b] de la deuxième syllabe, elle est parfois remplacée par d'autres consonnes bilabiales : il s'agit le plus souvent de la correspondante sourde [p] (comme en 4, 5 et 8); on voit aussi plus rarement la correspondante nasale [m] (6 et 9), variante relevée uniquement par Lavoie. Dans la forme 10, l'occlusive bilabiale sourde [b] est remplacée par sa correspondante constrictive [v].

b) Les attestations graphiques

Au total, 187 attestations graphiques ont été trouvées dans les sources consultées. On voit clairement dans le tableau 17.2 que la graphie dominante est *pimbina*, qui est par ailleurs la seule à présenter des attestations récentes. Des 12 autres variantes, *pembina* est la seule qui se démarque.

Comme pour les prononciations, l'essentiel de la variation concerne deux endroits dans le

Tableau 17.2 Les graphies du mot *PIMBINA*

1	p	im	b	i	n	ē	131	1866 →
2	p	em	b	i	n	ē	27	1857-1983
3	p	é	m	i	n	a	6	1712-1936
4	p	in	b	i	n	a	5	1863-1916
5	p	a	p	i	n	a	3	1908-1977
6	p	a	v	i	n	a	3	1973-1977
7	p	i	m	i	n	a	3	1668-1755
8	p	ain-	m	i	n	a	2	1709-1749
9	p	é	m	i	n	e	2	1744-1749
10	p	am	b	i	n	a	2	1930-1970
11	p	am	p	i	n	a	2	1977-1980
12	p	i	m	i	n	a	1	1668

1. Les données du *PPQ* ne confirment cependant pas cette tendance. En effet, les 5 attestations de [pābina] dans le *PPQ* viennent de l'extérieur de la région d'enquête de Lavoie. Il apparaît aussi, selon le *PPQ*, que la prononciation dominante (ligne 1) est aussi bien attestée dans la région couverte par Lavoie qu'ailleurs dans la province.

mot : la finale de la première syllabe et l'amorce de la deuxième. Au son [ɛ̃] correspondent les graphies *IM* (1), *IN* (4), *AIN*¹ (8) et peut-être *EM* (2), mais ce dernier digramme est ambigu parce qu'il peut également servir à rendre la variante [ã], par ailleurs représentée par le digramme *AM* (10 et 11). À la variante vocalique non nasale [a] correspond le graphème *A* (5 et 6); quant aux graphèmes *É* (3 et 9) et *I* (7), ils ne correspondent à aucune prononciation attestée.

En ce qui a trait à la consonne initiale de la deuxième syllabe, on constate que les formes les plus anciennes (17^e et 18^e siècles) présentent un *M* (3, 7-9), que les formes en *B* (1, 2 et 4) sont présentes depuis le 19^e siècle seulement et que les formes en *P* et en *V* ne sont attestées qu'à partir du 20^e siècle (5, 6 et 11). Toutes ces variantes graphiques correspondent à des variantes phonétiques attestées par les atlas québécois, même le *M*, dont les attestations écrites postérieures au 18^e siècle proviennent seulement de sources métalinguistiques évoquant des emplois passés.

c) Synthèse

Nos données montrent que la principale prononciation en usage pour le mot à l'étude est [pɛ̃bina], qui est encore concurrencée par quelques variantes très secondaires dont [pabina] et [pābina].

Après une période de variation graphique importante (17^e-18^e siècles), on voit aujourd'hui s'imposer clairement la forme *pimbina*. On peut également signaler la variante secondaire *pembina*, qui ne peut toutefois pas être aussi directement associée à la prononciation dominante et pour laquelle on ne dispose pas d'attestations très récentes.

1. Il pourrait ici s'agir d'un cas d'étymologie populaire, comme le signale le *DHFQ* (sous le vocable *pain*), le mot *pain* servant dans des noms composés (par exemple *pain de couleuvre*) à désigner divers fruits sauvages.

17.3. Usage et description lexicographique

Nous avons relevé ce mot dans les cinq dictionnaires étudiés. Le dictionnaire de Bélisle et le *Petit Larousse* (depuis 1989) ne présentent en entrée que la graphie *pimbina*. Le *DQA*, le *DFP* et le *Petit Robert* contiennent deux entrées. Dans ces dictionnaires, l'article principal se trouve sous l'entrée complexe **PIMBINA** ou **PEMBINA** alors que, sous **PEMBINA**, on trouve un renvoi à la première graphie. Depuis 1993, le *Petit Robert* ne présente que **PIMBINA** comme entrée de l'article principal¹, avec un commentaire pour *pembina*, qui fait toujours l'objet d'un article-renvoi. D'après nos données, cette hiérarchisation des deux variantes reflète bien l'usage. La présence de *pembina*, avec une importance moindre, complète bien cette description.

La prononciation donnée par les dictionnaires québécois est [pēbina]; le *PR* présente plutôt [pēbina] avec un [a] antérieur final, ce qui ne correspond évidemment pas à la prononciation québécoise. Aucune variante secondaire n'est mentionnée, ce qui semble révéler que les dictionnaires sont moins ouverts aux variantes phonétiques qu'aux variantes graphiques.

1. Cette modification dépend d'un changement général de pratique à l'égard des entrées complexes dans cet ouvrage.

18. Poulamon

18.1. Présentation du mot

POULAMON est d'origine micmaque; on en trouve des attestations en français depuis 1609, d'abord sous la forme *pounamou* (DHFQ).

On utilise ce mot pour désigner un petit poisson indigène apparenté à la morue — le poulamon atlantique ou *Microgadus tomcod*, de la famille des Gadidés (Desrosiers 1995: 19) —, qui est plus couramment appelé *loche* ou *petit poisson des chenaux* (Bernatchez et Giroux 1991: 195). On rencontre ce poisson dans l'Atlantique, dans le Saint-Laurent jusqu'à la hauteur de Trois-Rivières ainsi que dans le Saguenay et le lac Saint-Jean (Scott 1974: 692-696).

Ce mot — qui a d'abord été un régionalisme acadien — a vu son usage s'étendre à partir de la fin des années 60, quand il a été choisi comme nom technique et officiel à la place de *petit poisson de chenaux* (DHFQ).

18.2. Description de l'usage

a) Les attestations phonétiques

Les enquêtes québécoises ne contiennent pas de question concernant le poulamon atlantique. On en trouve cependant une dans deux enquêtes acadiennes : celle de Geneviève Massignon et celle de Louise Péronnet (*Acad*). Il faut aussi signaler que quatre des six attestations indirectes du *PPQ* viennent du domaine acadien.

Tableau 18.1 Les prononciations de *POULAMON*

1	p	u	l	a	m	ɔ	24	10 <i>Acad</i> (Q. 214) 8 <i>Mass</i> (Q. 511); 4 <i>PPQ</i> (Q. 1425x); Geddes (1908: 212) FTLFQ (~1963)
2	p	u	l	a	m	ā	20	17 <i>Acad</i> (Q. 214) 3 <i>Mass</i> (Q. 511)
3	p	u	l	ɛ	m	ɔ	1	<i>Acad</i> (Q. 214)
4	p	o	d	ɔ	m	ɔ	1	<i>PPQ</i> (Q. 1425x)
5	p	u	l	a	m	a ^ɔ	1	
6	p	u	l	a	m	ɛ	1	<i>Acad</i> (Q. 214)

Il apparaît, à la lecture du tableau 18.1, que les prononciations [pulamō] et [pulamā] sont en concurrence. La deuxième, un peu moins attestée, n'est cependant pas présente au Québec, mais semble bien vivante en Acadie.

b) Les attestations graphiques

Nos recherches nous ont permis de relever 139 attestations du mot dont 132 pour la graphie *poulamon*, qui n'a plus de concurrent depuis plusieurs décennies.

À la lecture du tableau 18.2, on remarque d'abord que les variantes anciennes du 17^e siècle présentent un ou deux *N* (3 à 5)

à la frontière des deux premières syllabes, là où les autres variantes présentent un *L* (ce cas de concurrence a déjà été observé dans les variantes graphiques de *MALACHIGAN*, v. p. 57). On remarque également une absence totale d'attestations entre 1691 (dernière attestation d'une variante en *N*) et 1864 (première attestation en *L*), soit pendant plus d'un siècle et demi.

En comparant les tableaux 18.1 et 18.2, on voit que la graphie dominante correspond à la prononciation la mieux attestée, [pulamō]. Un phénomène phonétique bien attesté, la finale en [ā], n'a cependant aucun équivalent graphique. De plus, les phénomènes marginaux de variation graphique et de variation phonétique ne correspondent pas.

c) Synthèse

La graphie *poulamon* est fixée depuis la première moitié du siècle; quant à la prononciation correspondante [pulamō], elle est concurrencée par [pulamā], qui est un peu moins bien attestée et ne correspond à aucune graphie. Nous n'avons

Tableau 18.2 Les graphies du mot *POULAMON*

1	p	ou	l	a	m	on	⊗	132	1890 →
2	p	ou	l	e	m	on	⊗	2	1920-1930
3	p	ou	n	a	m	ou ^a	⊗	1	1609
4	p	o	nn	a	m	on	⊗	1	1672
5	p	ou	n	a	m	on	⊗	1	1691
6	p	ou	l	a	m	on	t	1	1864
7	p	ou	l	é	m	on	⊗	1	1909

a. Ce *v* final, qu'on trouve dans la graphie la plus ancienne, pourrait être dû à une erreur de transcription (confusion entre *v* et *n*).

presque pas d'attestations québécoises du mot à l'oral; de telles données aideraient à compléter l'analyse.

18.3. Usage et description lexicographique

Le mot est absent des dictionnaires français consultés, mais il figure dans nos trois dictionnaires québécois depuis la première édition du dictionnaire de Bélisle. On y donne la graphie *poulamon* et la prononciation [pulamō], ce qui représente bien l'usage. La deuxième prononciation en importance, [pulamā], bien vivante en Acadie, pourrait également être signalée dans un dictionnaire qui tiendrait compte de la variété acadienne.

19. Saccacomi

19.1. Présentation du mot

Le mot *SACCACOMI* (n. m.) est d'origine algonquienne; on en trouve des attestations en français depuis 1703 (FTLFQ, Lahontan *Mémoires*: 153).

SACCACOMI désigne l'arctostaphyle raisin-d'ours (*Arctostaphylos uva-ursi*), une petite plante nord-américaine à tiges rampantes et à fruits rouges qui se retrouve sur l'ensemble du territoire québécois, mais qui y est plutôt rare (Marie-Victorin: 444).

19.2. Description de l'usage

a) Les attestations phonétiques

Une seule attestation phonétique a été trouvée pour ce mot. Aucune enquête ne contenait de question concernant la plante qu'il désigne. La seule prononciation relevée dans une enquête est [sakakɔmi], avec un [ɔ] postérieur labialisé, souvent confondu avec le [ɔ] ouvert (Ostiguy et Tousignant, 1993: 75).

Tableau 19.1 Prononciation de *SACCACOMI*

[sakakɔmi]	1	PPQ (Q. 696x)
------------	---	---------------

b) Les attestations graphiques

Comme le montre le tableau 19.2, nous avons réuni une quarantaine d'attestations graphiques. Les attestations récentes sont cependant rares et proviennent essentiellement de sources métalinguistiques. Plus du tiers de nos données se rapportent à la graphie dominante *saccacomi*, qui n'est apparue

Tableau 19.2 Les graphies du mot *SACCACOMI*

1	s	a	cc	a	c	o	m	i	©	15	1830-1993
2	s	a	c-	à-	c	o	mm	i	s	8	1891-1973
3	s	a	g	a	k	o	m	i	©	3	1703-1993
4	s	a	c	a	c	o	m	i	©	3	1787-1902
5	s	a	k	a	k	o	m	i	©	3	1955-1973
6	s	a	c	a	c	ou	m	i	©	2	1867-1931
7	s	a	cc	a	c	ou	m	i	©	2	1909-1963
8	s	a	c	a	c	o	mm	i	©	1	1931
9	s	a	g	a	c	o	m	i	©	1	1977
10	s	a	kh	o	k	o	m	i	©	1	1956

qu'au 19^e siècle. On remarque aussi un nombre relativement important d'occurrences de *sac-à-commis*, provenant majoritairement de sources métalinguistiques où on signale généralement qu'il s'agit là d'un cas d'étymologie populaire.

Le cas de variation le plus intéressant concerne la façon de représenter le son [k] présent à l'initiale des deuxième et troisième syllabes. On constate qu'il y a hésitation entre les graphèmes *c* et *κ* dès le 18^e siècle (cp. 3 avec 4) et jusqu'à tout récemment (cp. 1 avec 3 et 5).

Étant donné l'absence de données phonétiques significatives, il est impossible de trancher sur la valeur du double *c* (1 et 7), puisqu'on ne peut écarter la possibilité d'une prononciation avec redoublement de la consonne.

Les graphies 3 et 9 présentent plutôt un *g* qui traduit sans doute une correspondante sonore qui n'est pas attestée.

c) Synthèse

On ne dispose pas d'attestations orales suffisantes pour déterminer la prononciation exacte du mot. Peu attesté à l'écrit, il présente quand même une certaine variation graphique. On retiendra que la forme la mieux attestée est *saccacomî* et que *sac-à-commis*, la seconde graphie en importance numérique, figure surtout en mention dans des contextes métalinguistiques.

19.3. Usage et description lexicographique

Le seul dictionnaire général qui présente cet amérindianisme est le *DQA* dont l'entrée complexe est **SACCACOMI(E)** et qui donne la prononciation [sakakomi]. Cette prononciation correspond sensiblement à l'attestation du *PPQ* qui présente toutefois la variante [ɒ] (*a* postérieur labialisé) au lieu du [ɔ] ouvert.

Nos données confirment le choix de la graphie *saccacomî*. Quant à la graphie *saccacomie*, avec un *e* final, il est assez étonnant qu'on la signale. Elle ne reflète sù-

rement pas un usage bien établi; elle est absente de notre tableau parce qu'elle n'est attestée que dans quelques emplois toponymiques, d'ailleurs anciens (FTLFQ, DictRiv: 153, 218, 360).

20. Savoyane

20.1. Présentation du mot

Le mot *SAVOYANE* (n. f.) est d'origine algonquienne et est attesté en français depuis 1664 (*aDHFQ*).

Ce mot est utilisé pour désigner une petite plante de sous-bois à feuillage persistant et à rhizomes jaune orangé, aussi appelée *coptide du Groenland* (*Coptis Groenlandica*), qui a longtemps été utilisée en médecine populaire et qu'on retrouve dans tout le Québec, jusqu'à la limite des arbres (Fleurbec 1988, p. 57).

20.2. Description de l'usage

a) Les attestations phonétiques

Le *PPQ* et l'atlas de Lavoie contiennent tous deux une question relative au *coptide du Groenland*.

Les attestations phonétiques du mot *SAVOYANE* sont nombreuses (263), mais surtout diversifiées : dans le tableau 20.1, on dénombre 69 prononciations différentes dont les trois quarts sont des formes attestées moins de cinq fois (surtout des hapax). On observe des différences phonétiques importantes entre les variantes qui ne semblent pas pouvoir être attribuées à la variation régionale : il n'a pas été possible d'associer des phénomènes précis à des régions particulières.

Même si elle n'est attestée qu'une quinzaine de fois, la troisième forme, [sawij an], nous semble tout aussi importante que les deux premières puisqu'elle correspond, au delà de la variation globale des diverses prononciations, à la somme des phonèmes dominants à chacune des positions de la structure du mot étudié, comme on peut le constater à la lecture de la première ligne du tableau 20.2. La forme résultante figure également à la ligne 0 (zéro) du tableau 20.1.

Tableau 20.1 Les prononciations de SAVOYANE

0	s	a	w	i	j	a	n	sawijan	Résultante	
1	s	a	v	u	j	a	n	savujan	33 30 PPQ (Q. 1043) 2 FTLFQ (1959-1965) 1 PPQ (Q. 2189x)	
2	s	a	w	i	j	ā	n	sawijān	30 29 PPQ (Q. 1043) 1 PPQ (Q. 2009)	
3	s	a	w	i	j	a	n	sawijan	15 6 Lav (Q. 297) 5 FTLFQ (1963-1980) 3 PPQ (Q. 1043) 1 PPQ (Q. 2008x)	
4	s	a	u	i	j	a	n	saujijan	13 11 PPQ (Q. 1043) 1 PPQ (Q. 2008x) 1 PPQ (Q. 2189x)	
5	s	a	w	e	j	a	n	sawejjan	12 7 PPQ (Q. 1043) 4 Lav (Q. 297) 1 FTLFQ (1971)	
6	s	a	w	i	g	a	n	sawigan	10 5 Lav (Q. 297) 3 PPQ (Q. 1043) 2 FTLFQ (1974)	
7	s	a	v	w	i	j	a	n	savwijan	9 8 PPQ (Q. 1043) 1 PPQ (Q. 2008x)
8	s	a	v	w	e	j	ā	n	savwejān	9 PPQ (Q. 1043)
9	s	a	w	e	j	a	n	sawejjan	8 PPQ (Q. 1043)	
10	s	a	v	o	j	a	n	savojjan	8 4 PPQ (Q. 1043) 4 FTLFQ (1962-1971)	
11	s	a	v	w	e	j	a	n	savwejjan	7 6 Lav (Q. 297) 1 FTLFQ (1971)
12	s	a	w	i	g	j	a	n	sawigjan	6 PPQ (Q. 1043)
13	s	a	w	a	j	a	n	sawajan	6 PPQ (Q. 1043)	
14	s	a	v	w	e	j	a	n	savwejjan	6 PPQ (Q. 1043)
15	s	a	v	w	a	j	a	n	savwajan	6 4 PPQ (Q. 1043) 2 PPQ (Q. 2189x)
16	s	a	v	w	a	j	a	n	savwajan	6 FTLFQ (1963-1976)
17	s	a	w	o	j	a	n	sawojjan	5 PPQ (Q. 1043)	
18	s	a	v	w	o	j	ā	n	savwojān	5 PPQ (Q. 1043)
19	s	a	v	u	g	j	a	n	savugjan	3 2 PPQ (Q. 1043) 1 PPQ (Q. 2189x)
20	s	a	v	o	j	a	n	savojjan	3 PPQ (Q. 1043)	
21	s	a	v	w	o	j	a	n	savwojan	3 PPQ (Q. 1043)
22	s	a	b	u	j	a	n	sabujan	3 1 Lav (Q. 297) 2 FTLFQ (1980)	
23	s	a	b	u	j	ā	n	sabujān	3 PPQ (Q. 1043)	
24	s	i	w	a	j	a	n	siwajan	2 PPQ (Q. 1043)	
25	s	i	b	u	j	ā	n	sibujān	2 PPQ (Q. 1043)	
26	s	a	w	i	j	ā	n	sawijān	2 PPQ (Q. 1043)	
27	s	a	w	u	j	a	n	saujan	2 FTLFQ (1965-1968)	
28	s	a	w	u	g	j	a	n	sawugjan	2 1 PPQ (Q. 1043) 1 PPQ (Q. 2011x)
29	s	a	w	i	j	a	n	sawiljan	2 1 Lav (Q. 297) 1 FTLFQ (1980)	
30	s	a	v	w	e	j	e	n	savwejcn	2 1 Lav (Q. 297) 1 FTLFQ (1981)
31	s	a	g	u	g	ā	n	sagugān	2 PPQ (Q. 1043)	

0	s	a	w	i	j	a	n	sawijan	Résultante		
32	s	o	w	i	j	ā	n	sowijān	1 PPQ (Q. 1043)		
33	s	o	w	i	j	ā	n	sowiljān	1 PPQ (Q. 1043)		
34	s	u	v	e	g	a	n	suvegan	1 Lav (Q. 297)		
35	s	u	r	i	g	j	e	n	surigjcn	1 PPQ (Q. 1043)	
36	s	u	m	w	e	j	e	n	sumwejcn	1 Lav (Q. 297)	
37	s	i	v	w	e	j	a	n	sivwejjan	1 Lav (Q. 297)	
38	s	i	b	u	j	e	n	sibujcn	1 Lav (Q. 297)		
39	s	e	w	u	j	a	n	sewujan	1 PPQ (Q. 1043)		
40	s	e	v	w	i	g	ā	n	sevwigjān	1 PPQ (Q. 1043)	
41	s	e	w	i	j	a	n	sewijan	1 Lav (Q. 297)		
42	s	e	b	u	j	ā	n	sebijān	1 PPQ (Q. 1043)		
43	s	ā	d	r	i	j	a	n	sādrijan	1 Lav (Q. 297)	
44	s	a	w	u	j	ā	n	saujān	1 PPQ (Q. 1043)		
45	s	a	w	u	j	ā	n	sawujān	1 PPQ (Q. 1043)		
46	s	a	w	u	j	a	n	sawujan	1 PPQ (Q. 1043)		
47	s	a	w	u	g	a	n	sawugan	1 Lav (Q. 297)		
48	s	a	w	i	g	j	e	n	sawigjcn	1 PPQ (Q. 1043)	
49	s	a	w	i	d	j	a	n	sawidjan	1 Lav (Q. 297)	
50	s	a	w	i	g	j	ā	n	sawilgjān	1 PPQ (Q. 1043)	
51	s	a	w	e	g	j	ā	n	sawegjān	1 PPQ (Q. 1043)	
52	s	a	w	a	g	j	ā	n	sawagjān	1 PPQ (Q. 1043)	
53	s	a	u	i	g	j	ā	n	sauigjān	1 PPQ (Q. 1043)	
54	s	a	v	o	j	ā	n	savojān	1 PPQ (Q. 1043)		
55	s	a	v	o	d	j	a	n	savodjan	1 Lav (Q. 297)	
56	s	a	v	u	j	a	n	savujan	1 PPQ (Q. 1043)		
57	s	a	v	u	g	a	n	savugan	1 PPQ (Q. 1043)		
58	s	a	v	o	j	a	n	savojan	1 PPQ (Q. 1043)		
59	s	a	v	a	g	a	n	savagan	1 Lav (Q. 297)		
60	s	a	v	w	o	j	e	n	savwojcn	1 PPQ (Q. 1043)	
61	s	a	v	w	i	j	ā	n	savwijān	1 PPQ (Q. 1043)	
62	s	a	v	w	i	g	ā	n	savwigjān	1 PPQ (Q. 1043)	
63	s	a	v	w	e	d	j	a	n	savwedjan	1 Lav (Q. 297)
64	s	a	g	u	j	ā	n	sagujān	1 PPQ (Q. 2009)		
65	s	a	g	w	i	j	ā	n	sagwijān	1 PPQ (Q. 1043)	
66	s	a	d	w	i	j	a	n	sadwijjan	1 Lav (Q. 297)	
67	s	a	b	u	d	j	a	n	sabuldjan	1 Lav (Q. 297)	
68	s	a	b	w	i	j	e	n	sabwijcn	1 PPQ (Q. 1043)	
69	s	a	b	w	e	j	e	n	sabwejcn	1 Lav (Q. 297)	

Comme les formes sont nombreuses dans le tableau 20.1, nous reprenons les principaux éléments de variation dans le tableau 20.2 où la présence relative de chaque phonème est indiquée, en pourcentage.

Tableau 20.2 Fréquence des phonèmes dans les diverses positions du mot *SAVOYANE*

1			[w] 43 %	[i] 39 %				
2		[i] 2 %	[vw] 22 %	[u] 23 %	[l] 2 %	[gj] 7 %	[ã] 25 %	
3		[ɑ] —	[v] 21 %	[ɛ] 14 %		[g] 5 %	[ɛ] 3 %	
4		[ɔ] —	[ɥ] 5 %	[ɔ] 9 %		[dj] 2 %		
5		[u] —	[b] 4 %	[ɑ] 7 %				
6		[ɛ] —	[g] 1 %	[e] 5 %				
7		[e] —	⊗ 1 %	[a] 3 %				
8		[ã] —	[bw] —	[o] —				
9			[dw] —					
10			[mw] —					
11			[gw] —					
12			[dr] —					
13			[r] —					

Les phonèmes clairement dominants sont indiqués en gris foncé, les phonèmes bien attestés en gris pâle et les phonèmes marginaux en blanc.

Un tiret (—) remplace les pourcentages inférieurs à 1 % des attestations.

Les données du tableau 20.2 nous permettent d'identifier plus rapidement les positions les plus affectées par la variation. Celle-ci est pratiquement absente de la première syllabe. Elle est relativement faible dans la troisième syllabe. Dans cette syllabe, on notera surtout que, dans le quart des attestations, on relève la nasale [ã] plutôt qu'un [a] antérieur. C'est par ce seul trait que se distinguent les deuxième et troisième prononciations les plus récurrentes [sawijã] et [sawijan]; il peut évidemment s'agir d'un phénomène d'assimilation provoqué par la consonne nasale qui suit (Ostiguy et Tousignant, 1993:56). On remarquera également que la semi-consonne [j] présente comme variantes occasionnelles des consonnes palatales [g] ou palatalisées [gj] et [dj]¹.

La plus forte variation est observée dans la deuxième syllabe. En début de syllabe, on relève trois variantes (semi-)consonantiques principales, la plus fréquente étant [w] qui est deux fois plus attestée (43 %) que ses deux concurrentes [v] (21 %) et [vw] (22 %). Dans la position vocalique qui suit, c'est le [i] qui revient le plus

1. On a vu en introduction que la palatalisation n'est pas considérée pour les attestations phonétiques. Une exception est faite ici; la palatalisation semblait plus intéressante, puisqu'il s'agit du seul mot de notre corpus où une consonne palatalisée est en concurrence avec le yod.

fréquemment (39 %), mais il est fortement concurrencé par le [u] (23 %) et dans une moindre mesure par le [ε] (14 %).

Le tableau 20.3 nous permet de constater qu'on retrouve le plus souvent les associations suivantes : [wi] (26 %), [vu] (14,5 %) et [vwε] (8 %).

Tableau 20.3 Associations voyelles-consonnes dans la deuxième syllabe de SAVOYANE

voyelles consonnes	i	e	ε	a	ɑ	ɔ	u
w		3%	5%		3,5%	2%	2,5%
vw	4,5%	2,5%	8%	2,5%	2,5%	3,5%	
v						4%	14,5%

b) Les attestations graphiques

Ce mot est bien attesté à l'écrit. Le tableau 20.4 dénombre un peu plus d'une centaine d'attestations. Les variantes sont nombreuses : on en compte 26 dont 24 marginales. Il s'agit pour la plupart d'hapax; les autres doivent leur deuxième ou leur troisième attestation à des rappels métalinguistiques. Nous avons mis à part la dizaine de formes marginales qui comportent, dans leur partie initiale, le segment -TI hérité de l'étymon amérindien (*aDHFQ*).

Tableau 20.4 Les graphies du mot SAVOYANE

1	⊗	⊗	⊗	s	a	v	o	y	a	n	e	59	1862→
2	⊗	⊗	⊗	s	a	v	o	y	a	nn	e	26	1664-1982
3	⊗	⊗	⊗	s	a	b	ou	ill	a	n	e	3	1935-1973
4	⊗	⊗	⊗	s	a	ou	é	y	a	n	e	2	1930-1980
5	⊗	⊗	⊗	s	a	w	a	i	a	n	⊗	2	1960-1973
6	⊗	⊗	⊗	s	a	w	i	g	a	n	⊗	2	1973-1982
7	⊗	⊗	⊗	s	a	w	o	y	a	n	⊗	1	1888
8	⊗	⊗	⊗	s	a	w	a	y	e	nn	e	1	1906
9	⊗	⊗	⊗	s	a	⊗	ou	y	a	n	e	1	1909
10	⊗	⊗	⊗	s	a	w	e	y	e	nn	e	1	1914
11	⊗	⊗	⊗	s	a	⊗	o	y	a	nn	e	1	1930
12	⊗	⊗	⊗	s	a	w	i		a	m	⊗	1	1930
13	⊗	⊗	⊗	s	i	b	ou	ill	a	n	e	1	1935
14	⊗	⊗	⊗	s	a	w	e	y	a	nn	e	1	1943
15	⊗	⊗	⊗	s	a	w	o	i	a	n	e	1	1945
16	⊗	⊗	⊗	s	a	v	ou	y	a	n	e	1	1982
17	⊗	t	⊗	s	a	v	o	y	a	nn	e	1	1865
18	⊗	t	i	ss	a	v	o	y	a	nn	e	2	1684-1943
19	⊗	t	i	ss	a	v	ou	hi	a	n	e	2	1691-1967
20	⊗	t	i	ss	a	v	o	y	a	n	a	1	1752
21	⊗	t	i	s	a	v	o	j	au	n	e	1	1943
22	⊗	t	i	ss	a	v	o	y	a	nn	e	1	1955
23	⊗	t	i	s	a	v	o	y	a	n	e	1	1972
24	⊗	t	i	s	e	v	o	y	a	nn	e	1	1972
25	p	t	i	s	a	v	o	y	a	nn	e	1	1784
26	an	t	i	ss	a	ou	e	i	a	n	⊗	1	1685

Les seules graphies bien attestées sont *savoyane* et *savoyanne*

qui ne se distinguent que par le redoublement du *N*. C'est la graphie avec deux *N* qui est la plus ancienne et qui a dominé dans l'usage jusqu'au 20^e siècle; depuis, cette forme n'a cessé de reculer devant *savoyane* qui, dans l'ensemble, présente un nombre d'attestations deux fois plus grand et qui est la seule attestée après 1982. On pourrait croire qu'il s'agit là d'une variation essentiellement graphique, mais il ne faut pas oublier que, sur le plan phonétique, la concurrence [jan]/[jān] est bien attestée. Le premier des deux *N* pourrait vouloir rendre le timbre nasal de la voyelle. La variation *N/NV* est largement illustrée par les variantes marginales.

Dans ces deux graphies principales, il est difficile d'établir clairement la valeur de représentation de la séquence *VOY*, qui se retrouve également dans 7 variantes marginales. Cette séquence peut être mise en rapport avec plusieurs des séquences phonétiques présentées dans le tableau 20.1 : [vɔj], [vwaɟ], [vwaɟ], etc. Il est clair toutefois que la séquence *VOY* ne peut être directement associé aux séquences [vu] et [wi], présentes dans les prononciations les plus fréquentes : [savujan] (cp. avec la graphie marginale 16 *savouyane*) et [sawijan] (cp. avec les graphies marginales 6 *sawigan* et 12 *sawiam*).

À la comparaison des tableaux 20.4 et 20.1, on peut voir qu'un bon nombre de variantes graphiques marginales peuvent être mises en rapport avec des variantes phonétiques marginales. C'est notamment le cas des paires suivantes :

Graphies (tableau 20.4)	Prononciations (tableau 20.1)
3. <i>sabouillane</i>	22. [sabujan]
	23. [sabujān]
13. <i>sibouillane</i>	25. [sibujān]
	38. [sibuɟɛn]
6. <i>sawigan</i>	6. [sawigan]
	12. [sawigjan]

On remarque enfin que le son [w] est généralement rendu par le graphème *W* (5-8, 10, 12, 14 et 15), rarement par le digramme *OU* (4 et 26).

c) Synthèse

Dans notre corpus, c'est le mot *SAVOYANE* qui a été le plus affecté par la variation. La graphie *savoyanne*, première forme attestée, a longtemps été dominante mais ne semble pas s'être maintenue; c'est la forme *savoyane*, apparue deux siècles plus tard qui s'impose aujourd'hui. Les graphies marginales sont nombreuses, mais très peu attestées.

Le nombre de prononciations enregistrées dans les atlas québécois est surprenant. La variation touche surtout la deuxième syllabe. Les deux types principaux sont [savujan] et [sawijan] (souvent avec une voyelle finale nasalisée [sawijān]). Il semble donc y avoir un écart important entre les prononciations dominantes et la graphie usuelle.

20.3. Usage et description lexicographique

On ne trouve *savoyane* que dans le dictionnaire de Bélisle et le *DQA*. Bélisle présente l'entrée double **SAVOYANE** ou **SAOUIANE**, alors que le *DQA* ne donne que la graphie *savoyane*, à laquelle il associe la prononciation [savɔjan], qui, dans notre corpus, ne recueille que 4 % des attestations (voir le tableau 20.1).

La graphie *savoyane*, donnée par les deux dictionnaires, reflète bien l'usage du mot à l'écrit. *Saouiane*, qu'on trouve chez Bélisle, ne correspond à aucune des nombreuses formes relevées dans le tableau 20.4. Cette graphie présente l'intérêt de bien refléter l'une des prononciations dominantes, [sawijan].

Il serait utile de vérifier la vitalité actuelle des prononciations principales ainsi que celle des prononciations [savɔjan] et [savwajan] qui correspondent étroitement à la graphie usuelle.

21. Touladi

21.1. Présentation du mot

Le mot *TOULADI* (n. m., parfois f.) est d'origine amérindienne, mais on n'a pas encore établi de façon claire de quelle langue il est issu. Il est attesté en français depuis 1855, d'abord sous la forme *touradi* (aDHFQ).

On utilise cet amérindianisme pour désigner une variété nord-américaine de Salmonidé (*Salvelinus namaycush*), aussi appelé *truite grise*, qui est largement distribuée dans les lacs profonds du Québec (Mélançon 1936: 154; Desrosiers 1995: 18).

21.2. Description de l'usage

a) Les attestations phonétiques

Une trentaine d'attestations sont présentées dans le tableau 21.1; une vingtaine proviennent de l'enquête de Lavoie et seulement une dizaine du PPQ. Ces deux enquêtes contenaient une question concernant directement le référent.

Tableau 21.1 Les prononciations de *TOULADI*

1	t	u	r	a	d	i	24	19 Lav (Q. 779) 3 PPQ (Q. 1410b) 2 FTLFQ (1959-1970)
2	t	u	l	a	d	i	3	2 PPQ (Q. 1410b) 1 Lav (Q. 779)
3	t	o	r	a	d	i	3	PPQ (Q. 1410b)
4	t	u	r	a	d	u	1	Lav (Q. 779)
5	t	u	r	e	d	i	1	PPQ (Q. 1410b)

La prononciation [turadi] est clairement dominante. Il faut toutefois rappeler que les données du tableau 21.1 sont principalement le reflet de l'usage du Saguenay-Lac-St-Jean.

Dans la deuxième variante, le [r] de la syllabe centrale est remplacé par un [l]; dans la troisième, c'est le [u] de la syllabe initiale qui est remplacé par un [o], voyelle mi-fermée correspondante.

b) Les attestations graphiques

Les attestations graphiques du mot sont nombreuses : un peu plus d'une centaine pour un total de six variantes.

Deux formes se démarquent; elles remontent toutes deux au début de la seconde moitié du 19^e siècle et ne diffèrent que par la

consonne initiale de la syllabe centrale (*L/R*) : *touladi* et *touradi*, cette dernière étant nettement moins attestée que l'autre. On relève *touradi* surtout au siècle dernier, alors que *touladi* est toujours bien attestée. On n'a pas trouvé d'occurrences de *touradi* chez les spécialistes, alors que *touladi* se trouve dans tous les types de sources. Comme c'était le cas dans les variantes de *MALACHIGAN*, on observe une concurrence des consonnes *R/L/N* (v. aussi *POULAMON*).

Parmi les variantes, la présence d'un *E* final est le seul cas de variation essentiellement graphique. Il pourrait s'agir d'une marque de genre. En effet, on trouve près d'une dizaine d'attestations de la graphie *touladi* où le contexte nous laisse voir que le mot est considéré comme féminin.

Les deux variantes graphiques les mieux attestées correspondent aux deux variantes phonétiques les mieux attestées, mais il est intéressant de noter que la graphie dominante ne correspond pas à la prononciation dominante.

Tableau 21.2 Les graphies du mot *TOULADI*

1	t	ou	⊗	l	a	d	i	⊗	91	1861 →	
2	t	ou	⊗	r	a	d	i	⊗	20	1855-1952	
3	t	ou	⊗	l	a	d	i	e	3	1948-1960	
4	t	u	⊗	l	a	d	i	⊗	2	1909-1957	
5	t	ou	⊗	r	n	a	d	i	⊗	2	1927-1930
6	t	ou	⊗	r	é	d	i	⊗	1	1953	

c) Synthèse

Si *TOULADI* est encore un peu affecté par la variation phonétique, ce ne semble plus être le cas sur le plan graphique. Après avoir hésité entre *touradi* et *touladi*, la graphie s'est fixée sur la forme *touladi* même si la prononciation dominante semble être [turadi].

21.3. Usage et description lexicographique

Le mot est répertorié avec la graphie *touladi* dans le *Petit Larousse* (depuis 1988) et dans tous les dictionnaires québécois, qui lui associent la prononciation correspondante [tuladi]. Dans le *DQA*, on signale en outre l'existence de la variante *touradi*, sans transcription phonétique.

Nos données montrent que la graphie *touladi* reflète bien l'usage dominant actuel. La prononciation [tuladi], même si elle semble peu commune, correspond à la graphie en usage. Il faudrait vérifier la vitalité de la prononciation [turadi], qui, selon nos données, semble assez importante.

La graphie *touradi* mentionnée par le *DQA* n'est plus tellement utilisée aujourd'hui, mais elle ne peut être dissociée de la prononciation la plus commune dont elle est le reflet fidèle.

Conclusion

Dans les chapitres précédents, nous avons présenté 22 études ponctuelles concernant la variation phonétique et graphique qui a affecté — et dans certains cas, qui affecte encore — les mots québécois d'origine amérindienne qui appartiennent au vocabulaire de la faune et de la flore et qui figurent dans au moins un dictionnaire général québécois. En conclusion de ce travail, nous voulons souligner certains faits intéressants mis en évidence par notre étude.

1. Les limites de la documentation disponible

Pour chacun des 22 mots de notre corpus, nous avons cherché à réunir le plus grand nombre possible d'attestations de graphies et de prononciations. Notre recherche a exigé la consultation d'une importante quantité de documents divers, dont il a été question en introduction (point 4.2.2, p. 7).

Étant donné la documentation disponible, les attestations de type **phonétique** sont très limitées dans le temps : elles proviennent majoritairement des deux grandes enquêtes linguistiques réalisées à la fin des années 1960 et au début des années 1970 (*PPQ* et Lavoie). Les usages relevés peuvent donc présenter un écart par rapport aux usages actuels, que seule une nouvelle enquête pourrait permettre de préciser. Du côté des **graphies** par contre, elles s'étalent sur un peu plus de trois siècles.

Il est à noter que le nombre d'attestations disponibles varie beaucoup selon les mots étudiés. Cette situation est illustrée dans le tableau qui suit.

Dans le tableau 1, les mots sont présentés par ordre décroissant selon le nombre d'attestations phonétiques et graphiques recueillis. Nous avons indiqué en gris pâle (□) les mots où le nombre d'attestations nous semblait faible par rapport à l'ensemble et en gris foncé (■), ceux où il nous semblait très faible. On remarquera que le seuil est un peu plus bas à l'oral, comme les données y sont moins abondantes.

La comparaison des deux côtés du tableau nous montre que les mots les mieux attestés phonétiquement (cellules blanches) sont, de façon générale, également bien attestés à l'écrit. De même, les mots les moins attestés graphiquement (□■) sont aussi les moins attestés phonétiquement. C'est particulièrement vrai dans le cas d'ONDATRA et de PÉNAC, très rares à l'oral comme à l'écrit. Une aussi faible quantité d'attestations pourrait indiquer un mot peu connu (on l'a vu dans l'étude de PÉNAC), régional (CHICOUTÉ) ou d'usage restreint (ONDATRA, mot savant).

L'observation du tableau 1 nous montre aussi trois mots où il y a une différence importante entre le taux d'attestation des prononciations et celui des graphies. Il s'agit de ACHIGAN, MASKINONGÉ et PÉKAN, très bien attestés à l'écrit, mais relativement peu à l'oral. Un point commun à ces trois mots : ils ne font pas l'objet de questions dans les enquêtes linguistiques. Des questions portant spécifiquement sur ces mots nous auraient permis d'avoir une meilleure idée de leur usage phonétique. Soulignons que deux de ces mots sont des noms de poissons. Nous

Tableau 1 Nombre d'attestations recueillies

Prononciations		Graphies	
Mot	Attest.	Mot	Attest.
SAVOYANE	263	CARIBOU	400+
PIMBINA	208	ATOCA	258
ATOCA	199	OUANANICHE	227
OUAOUARON OUARON	165	MASKINONGÉ	195
CARIBOU	146	PIMBINA	187
PICHOU	118	CARCAJOU	177
MASCOUABINA MASCOU	95	OUAOUARON OUARON	172
CACAOUI	62	PICHOU	152
MOYAC	61	ACHIGAN	149
CARCAJOU	56	PÉKAN	145
POULAMON	48	POULAMON	139
OUANANICHE	36	MASCOUABINA MASCOU	119
TOULADI	32	TOULADI	119
PÉKAN	23	SAVOYANE	116
ACHIGAN	18	CACAOUI	76
CHICOUTÉ	16	MOYAC	62
OUITOUCHE	13	CHICOUTÉ	40
PÉNAC		SACCACOMI	39
MASKINONGÉ		MALACHIGAN	32
SACCACOMI		ONDATRA	
MALACHIGAN		OUITOUCHE	
ONDATRA		PÉNAC	

avons remarqué que, d'une façon générale, cette catégorie de mots est mal couverte par les enquêtes linguistiques (on pourrait ajouter les exemples de *OUTTOUCHE* et de *MALACHIGAN*). Les questions qui concernent les poissons sont souvent imprécises et regroupent indistinctement un grand nombre d'espèces.

2. L'importance de la variation

Les études faites sur les mots de notre corpus nous ont permis de voir qu'ils n'avaient pas tous été touchés au même degré par la variation formelle. Le tableau 2 fait état du nombre de variantes relevées pour chaque mot étudié, en distinguant les graphies et les prononciations. Dans le cas de *MASCOUABINA* et de *OUAOUARON*, on a séparé les formes courtes (*MASCOU* et *OVARON*) de formes longues.

Outre le total de variantes relevées, ce tableau donne des précisions sur l'importance relative des variantes qu'il répartit en trois catégories : **principales, remarquables** ou **marginales**. Nous identifions comme « principale » une forme dominante qui est nettement mieux attestée que ses concurrentes et comme « marginale », une forme très peu attestée, souvent un hapax. Une forme assez bien attestée, mais nettement moins que les dominantes est comptée comme

Tableau 2 Variantes formelles

Nombre de prononciations					Nombre de graphies				
Mot	Total	Prin.	Rem.	Marg.	Mot	Total	Prin.	Rem.	Marg.
SAVOYANE	69	2	3	64	SAVOYANE	26	1	1	24
OUAOUARON	21	1	1	19	ATOCA	20	1	1	18
CACAOUI	19	1	4	14	CACAOUI	17	2	0	15
ATOCA	15	1	3	11	MASCOUABINA	16	1	3	15
MOYAC	14	1	1	12	OUANANICHE	14	1	0	13
PIMBINA	13	1	2	10	OUAOUARON	13	1	1	11
OUANANICHE	12	1	1	10	PIMBINA	12	1	1	10
MASCOUABINA	10	1	0	9	MOYAC	12	1	2	9
MASCOU	8	1	2	5	CHICOUTÉ	11	1	2	8
POULAMON	6	2	0	4	PÉKAN	10	2	0	8
CHICOUTÉ	4	1	1	2	SACCACOMI	10	1	1	8
CARCAJOU	4	1	0	3	MASCOU	9	1	1	7
TOULADI	4	1	0	3	ACHIGAN	8	1	0	7
OVARON	3	1	0	2	MALACHIGAN	8	1	0	7
PÉNAC	2	2	0	0	POULAMON	7	1	0	6
ACHIGAN	2	1	1	0	TOULADI	6	1	1	4
PÉKAN	2	1	0	1	PICHOU	6	1	0	5
PICHOU	2	1	0	1	CARCAJOU	5	1	0	4
CARIBOU	1	1	0	0	CARIBOU	5	1	0	4
MASKINONGÉ	1	1	0	0	MASKINONGÉ	4	1	0	3
OUITTOUCHE	1	1	0	0	OUITTOUCHE	4	1	0	3
SACCACOMI	1	1	0	0	ONDATRA	3	1	0	2
MALACHIGAN	0	0	0	0	PÉNAC	3	1	0	2
ONDATRA	0	0	0	0	OVARON	1	1	0	0

est comptée comme

« remarquable » ; il s'agit souvent de formes qui ont connu une certaine popularité à une époque donnée, mais qui n'ont pas pu s'imposer.

D'après le nombre total de prononciations et de graphies indiqué dans la première colonne de chiffres, on voit que certains mots sont plus affectés par la variation. Il est aussi intéressant de constater que les mots comportant le plus de prononciations différentes (10 et plus) sont les mêmes que ceux pour lesquels on relève le plus de graphies. En effet, on retrouve les mêmes huit mots dans le haut des colonnes de gauche et de droite : *SAVOYANE*, *OUAOUARON*, *CACAQUI*, *ATOCA*, *MOYAC*, *PIMBINA*, *OUANANICHE* et *MASCOUABINA*.

Si l'on ne retient que les mots où il y a concurrence entre deux formes principales, comme dans

Nombre de prononciations					Nombre de graphies				
Mot	Prin.	Rem.	Marg.	Total	Mot	Prin.	Rem.	Marg.	Total
<i>SAVOYANE</i>	2	3	64	69	<i>CACAQUI</i>	2	0	15	17
<i>POULAMON</i>	2	0	4	6	<i>PÉKAN</i>	2	0	8	10
<i>PÉNAC</i>	2	0	0	2					

le tableau de droite, on voit que leur nombre est relativement faible. De plus, contrairement à ce qu'on a vu plus haut avec les mots présentant dix variantes et plus, on ne retrouve pas ici les mêmes mots du côté des prononciations et du côté des graphies.

2.1. La variation à l'oral

En observant l'état de la variation à l'oral, on se rend compte qu'elle est faible pour la moitié des mots, qui ne présentent qu'**une prononciation principale**, parfois accompagnée de prononciations marginales. Ces mots sont : *CARCAJOU* [karkazu] (50 attestations), *CARIBOU* [karibu] (146), *MASCOUABINA* [maskabina] (20), *MASKINONGÉ* [maskinōʒe] (1), *OUARON* [warō] (50), *OUITOUCHE* [wituʃ] (13), *PÉKAN* [pekā] (19), *PICHOU* [piʃu] (117), *SACCACOMI* [sakakomi] (1) et *TOULADI* [turadi] (24). Les mots *MALACHIGAN* et *ONDATRA* ne sont pas attestés à l'oral.

On constate une variation plus importante dans le cas des douze mots présentés dans le tableau 3.

Il y a d'abord les cas de trois mots qui comportent **deux prononciations principales** (9, 11, 12). Pour *PÉNAC*, on manque de données et il est difficile de se prononcer. Dans le cas de *POULAMON*, la deuxième variante est principalement acadienne. Pour *SAVOYANE*, les données ne manquent pas, mais on ne voit pas se démarquer nettement de prononciation dominante. On doit également constater que, par rapport au nombre très important d'attestations réunies (263), l'écart n'est pas grand entre les formes principales et les formes remarquables¹.

Tableau 3 Variantes phonétiques

	Mot	Principales	Remarquables
1	<i>ACHIGAN</i>	arʃigā (13)	aʃigā (5)
2	<i>ATOCA</i>	ataka (125)	ataka (23) atoka (17) atoka (12)
3	<i>CACAQUI</i>	kakawi (16)	kakawi (7) kakawik (6) kakaqit (6) kakawit (5)
4	<i>CHICOUTÉ</i>	ʃikute (10)	ʃikuti (4)
5	<i>MASCOU</i>	masko (34)	masku (10) maskwa (5)
6	<i>MOYAC</i>	mɔjak (24)	mɔnak (14)
7	<i>OUANANICHE</i>	wananiʃ (10)	wenaniʃ (7)
8	<i>OUAOUARON</i>	wawarō (57)	wawarō (13)
9	<i>PÉNAC</i>	penak (1) penak (1)	
10	<i>PIMBINA</i>	pēbina (134)	pabina (21) pābina (19)
11	<i>POULAMON</i>	pulamō (24) pulamā (20)	
12	<i>SAVOYANE</i>	savujan (33) sawijān (30)	sawijān (15) saujān (13) sawejān (12)

Les autres mots du tableau 3 (1-8, 10) ont **une seule prononciation principale et au moins une prononciation remarquable**. Différentes hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette situation.

Pour deux de ces mots — *CHICOUTÉ* (4) et *MOYAC* (6) —, on voit un rapport étroit avec les variantes graphiques : les graphies et prononciations principales sont équivalentes; les graphies et prononciations remarquables correspondent aussi (cp. tableau 4, p. 116, lignes 3 et 6). On pourrait y voir une indication que [ʃikuti] et [mɔnak] sont des formes secondaires, mais qui ont eu une certaine importance, au point de laisser une trace remarquable à l'oral comme à l'écrit. Pour *MASCOU* (5), *OUANANICHE* (7) et *PIMBINA* (10), nous avons vu lors de nos études (chap. 3, mots 7, 11

1. Il est en outre difficile d'établir une démarcation nette entre le bloc des variantes remarquables et celui des variantes marginales (voir le tableau 20.1, p. 102).

et 17) que la prononciation principale semblerait en voie de s'imposer au détriment des autres formes. Pour *ACHIGAN* (1) et *OUAOUARON* (8), il se pourrait que la prononciation principale soit le reflet de l'usage spontané; la présence d'une variante remarquable refléterait un usage plus soutenu. On peut penser ici à une situation en partie similaire pour *ATOCA* [atakɑ]; deux des trois variantes remarquables, en [ɔ] et en [o], étant davantage le reflet de la graphie dominante. Pour *CACAOUI* (3), les variantes remarquables reflètent un usage régional. Pour *ATOCA* (2), enfin, on ne peut pas dire que la variation soit en voie de disparaître au profit de la prononciation principale [atakɑ].

2.2. La variation à l'écrit

2.2.1. La variation graphique dans le temps

En observant l'état de la variation à l'écrit, pour laquelle on dispose d'une documentation plus étalée dans le temps, on se rend compte qu'elle tend à diminuer. En effet, si on écarte les formes principales, peu de variantes graphiques semblent se maintenir : un bilan sommaire nous montre qu'à peine 35 % de ces variantes sont attestées depuis un demi siècle; dans le dernier quart de siècle, ce nombre baisse à 15 %. À titre d'exemple, on peut rappeler le cas de *CACAOUI*, dont seulement deux des quinze variantes sont attestées depuis 1973. La variation est aussi chose du passé pour des mots comme *CARIBOU* et *CARCAJOU*, où la forme principale est la seule attestée depuis le 19^e siècle.

2.2.2. État actuel de la variation graphique

Comme pour la variation à l'oral, la variation à l'écrit est **faible** pour la moitié des mots, qui ne présentent qu'une graphie principale (souvent dominante depuis très longtemps), accompagnée de graphies marginales. Il s'agit des mots : *ACHIGAN*

(137 attestations) (1876➡), *CARCAJOU* (172) (1675➡), *CARIBOU* (400+) (1606➡), *MALACHIGAN* (22) (1743➡), *MASKINONGÉ* (186) (1709➡), *ONDATRA* (14) (1763-1992), *OUANANICHE* (27) (1726➡), *OUITOUCHE* (13) (1889➡), *PÉNAC* (8) (1862-1991), *PICHOU* (143) (1701➡) et *POULAMON* (132) (1890➡), auxquels on peut ajouter *OUARON* (2) (1972-1973), la forme courte de *OUAOURON*. Il semble que le cas de ces mots soit en quelque sorte « réglé » : s'ils ont tous présenté des variantes marginales à un moment ou un autre de leur histoire, leur graphie semble aujourd'hui fixée.

On constate une variation **plus importante** avec dans le cas des mots présentés dans le tableau 4.

Tableau 4 Variantes graphiques

	Mot	Principales	Remarquables
1	<i>ATOCA</i>	atoca (163) (1709➡)	ataca (42) (1880➡)
2	<i>CACAOUI</i>	kakawi (32) (1883➡) cacaoui (22) (1760➡)	
3	<i>CHICOUTÉ</i>	chicouté (18) (1865➡)	chicoutée (8) (1927➡) chicouti (4) (1944-1987)
4	<i>MASCOU</i>	mascou (18) (1683-1982)	mascot (7) (1937-1982)
5	<i>MASCOUABINA</i>	mascouabina (21) (1861➡)	maskouabina (12) (1862-1960) masquabina (10) (1865-1955) mascabina (7) (1915-1980)
6	<i>MOYAC</i>	moyac (27) (1709➡)	moniac (11) (1815-1975) moyaque (8) (1672-1983)
7	<i>OUAOURON</i>	ouaouaron (120) (1748➡)	wawaron (28) (1862-1993)
8	<i>PÉKAN</i>	pécan (66) (1684➡) pékan (56) (1721➡)	
9	<i>PIMBINA</i>	pimbina (131) (1866➡)	pembina (27) (1857-1983)
10	<i>SACCACOMI</i>	saccacomi (15) (1830-1993)	sac-à-commis (8) (1891-1973)
11	<i>SAVOYANE</i>	savoyane (59) (1862➡)	savoyanne (26) (1664-1982)
12	<i>TOULADI</i>	touladi (91) (1861➡)	touradi (20) (1855-1952)

Dans ce tableau, nous soulignons d'abord la présence de deux mots comportant **deux graphies principales** (2 et 8) et pour lesquels on ne peut affirmer qu'une variante domine nettement. Donc, contrairement aux mots dont il était question un peu plus haut, il semble que les cas de *CACAOUI* et de *PÉKAN* ne soient pas « réglés ».

Pour les dix autres mots, on trouve plutôt **une seule graphie principale et au moins une graphie remarquable** (1, 3-7, 9-12). Si on se reporte aux études de ces dix mots (chapitre 3), on voit que pour trois d'entre eux — *ATOCA* (1), *CHICOUTÉ* (3) et *OUAOUARON* (7) — les formes identifiées ici (tableau 4) comme remarquables semblent encore vivantes¹; ces mot pourraient donc s'ajouter, avec *CACAOUI* et *PÉKAN*, aux cas qui ne sont pas « réglés ». Pour *MASCOU* (4), la variation est importante et il est également difficile de se prononcer de façon définitive. Avec les six autres mots — *MASCOUABINA* (5), *MOYAC* (6), *PIMBINA* (9), *SACCACOMI* (10), *SAVOYANE* (11) et *TOULADI* (12) — il semble au contraire que les formes identifiées ici comme remarquables ne soient plus tellement importantes aujourd'hui. Nous avons en effet vu dans le chapitre 3 que la présence de ces graphies remarquables indiquerait que l'usage s'est fixé dernièrement, au cours des récentes décennies.

3. La nature de la variation

S'il est possible de commenter l'*état* de la variation à l'écrit, comme nous venons de le faire, il est aussi intéressant de parler de la *nature* de cette variation.

La variation graphique présentée dans le tableau 4 peut correspondre à une **variation phonétique**, comme c'est le cas pour les paires *ataca/atoca*, *mascou/mascot*, *touladi/touradi*, etc. Il en sera question au point 3.2 (p. 119). Mais il peut aussi s'agir de **variation essentiellement graphique**². En cette matière, il y a lieu de s'intéresser aux diverses graphies utilisées pour rendre les sons [k] et [w] présents dans plusieurs mots de notre corpus.

-
1. Même si nous n'avons pas d'attestation de la graphie *wawaron* dans les dernières années, elle était quand même présente à une époque récente; elle constitue donc à nos yeux un cas « à surveiller ».
 2. Si on fait exception de forme *sac-à-commis*, dont on pourrait dire qu'elle constitue plutôt un cas d'étymologie populaire.

3.1. Cas intéressants de variation essentiellement graphique

Le tableau 5 reprend l'ensemble des mots comportant des graphèmes servant à transcrire le son [k], en indiquant — en pourcentage (selon le nombre d'attestations recueillies) — comment ce son est représenté graphiquement. Les cases foncées ■ identifient les variantes principales et les pâles □, les variantes remarquables.

Il apparaît au premier coup d'œil que *c* est le graphème principal dans presque tous les cas. La rareté de *qu* ne surprend pas : ce digramme étant généralement utilisé devant *e* et *i*, comme l'explique Nina Catach dans *L'orthographe française* :

Sans remonter jusqu'au latin, rappelons la règle graphique fondamentale des langues romanes:

$$[k] \begin{cases} -c + \text{consonne, } a, o, u \text{ (et en finale)} \\ -qu + e, i \text{ (et mots grammaticaux)} \end{cases} \quad (\text{Catach, 1980: 148})$$

Or dans notre corpus, seul le mot *MASKINONGÉ* présente ce contexte. Ce qui est plus étonnant que la rareté de *qu*, c'est de voir *k* comme graphème principal (même devant le *i* de *MASKINONGÉ*) ou remarquable dans la moitié des mots, alors que cette lettre est rare en français.

Le tableau 6 reprend les cinq mots de notre corpus comportant un [w], en indiquant — en pourcentage — quel graphème représente ce son. On y voit que le digramme *ou* est très présent, ce qui n'est pas surprenant, mais aussi que le graphème *w* a été utilisé pour chacun des mots, et dans une proportion

Tableau 5 Les graphies du [k]

	mot	<i>c</i>	<i>k</i>	<i>qu</i>	<i>cc</i>	autres (rares)
1	ATOCA	■	7	1	0	0
2	CACAUI	■	■	0	0	0
	CAÇAUI	■	■	0	0	0
3	CARCAJOU	■	1	0	0	0
	CARÇAJOU	■	0	1	0	0
4	CARIBOU	■	1	0	0	0
5	CHICOUTÉ	■	0	0	0	0
6	MASCOU	■	26	0	0	CK
7	MASCOUABINA	■	33	16	0	0
8	MASKINONGÉ	0	■	3	0	0
9	MOYAC	■	7	18	0	CK
10	PÉKAN	■	■	2	4	CK, COU
11	PÉNAC	■	0	0	0	0
12	SACCACOMI	■	9	0	■	KH
	SACCAÇOMI	■	18	0	0	0

Tableau 6 Les graphies du [w]

	mot	<i>ou</i>	<i>w</i>	<i>ou</i>	autres (rares)
1	CACAUI	■	■	0	0
2	MASCOUABINA	■	6	23	o
3	OUANANICHE	■	5	0	HOU
4	OUAOUARON	■	27	0	0
5	QUITOUCHE	■	7	0	0

significative pour deux d'entre eux. Comme le κ , le w est rare en français et sa présence dans les graphies de nos amérindianismes pourrait surprendre. Marina Yaguello fait certaines remarques qui pourraient nous éclairer :

Longtemps lettre maudite, K est devenue une lettre exotique [...] la lettre K est restée rare et ne s'emploie que pour écrire les mots étrangers. [...] Longtemps d'ailleurs, les imprimeurs n'ont pas eu de K dans leurs casses [...] (Yaguello, 1990: 41-42)

et un peu plus loin dans le même ouvrage :

L'orthographe française n'a vraiment accepté W qu'au dix-neuvième siècle en empruntant massivement des mots à des langues étrangères [...] (*ibid.*, p. 70)

La présence de κ et w dans la graphie de nos amérindianismes pourrait donc être interprétée comme une marque de l'origine étrangère de ces mots.

Dans nos études ponctuelles, nous avons à quelques reprises souligné la singularité des graphies employées par les spécialistes des sciences naturelles, souvent en rapport avec la transcription des sons dont il est question ici. En effet, pour *CACAQUI*, *MASCOU-MASCOUABINA*, *OUAOUARON* et *OUANANICHE*, nos recherches montraient la préférence des spécialistes pour les graphies avec κ et w alors que les graphies avec c et ou dominaient dans les autres sources. De toutes ces graphies « exotiques » apparues sous la plume des spécialistes ne s'est maintenue que la forme *kakawi*, utilisée dans la nomenclature ornithologique officielle du Québec depuis 1957; en raison du prestige de cette nomenclature, cette variante semble même vouloir détronner la variante *cacaoui*.

3.2. Correspondance entre les usages phonétiques et graphiques

Un autre des éléments intéressants à observer est la correspondance entre prononciations et graphies. Pour deux mots sur trois, si on s'en tient aux formes principales, il y a adéquation entre l'écrit et l'oral; il s'agit de *CACAQUI*, *CARCAJOU*, *CARIBOU*, *CHICOUTÉ*, *MASKINONGÉ*, *MOYAC*, *OUANANICHE*, *OUAOUARON* et *OUARON*, *OUITOUCHE*, *PÉKAN*, *PICHOU*, *PIMBINA* et *SACCACOMI*. Nous présentons dans le tableau 7 les mots où il n'y a

pas correspondance étroite entre l'écrit et l'oral. Les formes remarquables (et quelques formes marginales) ont été indiquées : elles aideront à l'analyse des données.

Tableau 7 Inadéquation graphie-prononciation

	Mot	Formes qui varient		
		phonétiques	graphiques	
1	ACHIGAN	arʃigā ←	→ achigan	principales
		aʃigā ←	→ archigan (marginale)	remarquable
2	ATOCA	ataka ←	→ atoca	principales
		atoka atoka ←	→ ataca	remarquables
3	MASCOU	masko ←	→ mascou	principales
		masku maskwa ←	→ mascot	remarquables
4	MASCOUABINA	maskabina ←	mascouabina	principales
		maskwabina (marginale) ←	→ masquabina → mascabina	remarquables
5	PÉNAC	penak ←	→ pénac	principales
6	POULAMON	pulamō ←	→ poulamon	principales
		pulamā		
7	SAVOYANE	savujan savujān	savoyane	principales
		sawijan saʃijan sawɛjan	savoyanne	remarquables
8	TOULADI	turadi ←	→ touladi	principales
		tuladi (marginale) ←	→ touradi	remarquable

À la lecture du tableau 7, on remarque que dans cinq des huit cas présentés (1-4 et 8), la graphie principale correspond à une prononciation moins attestée et la prononciation principale à une graphie moins attestée.

Nous voyons deux façons d'expliquer le cas de ces mots où la correspondance est « inversée ». Pour certains d'entre eux, on pourrait être en présence d'une variante plus populaire. Si, par exemple, [turadi] est la forme plus populaire, il serait normal de retrouver *touladi* mieux attesté à l'écrit et [turadi] à l'oral. Pour d'autres mots, il se pourrait que nos données phonétiques soient le reflet d'un usage vieilli. Si, par exemple, [arʃigā] est un usage vieilli, il est normal qu'on le retrouve plus à l'oral, où nous ne disposons pas d'enquêtes récentes.

La situation est différente pour *PÉNAC* et *POULAMON* (5 et 6) : il y a correspondance entre une graphie principale et une prononciation principale, mais une autre prononciation n'a pas d'équivalent graphique. Pour *PÉNAC*, on a tellement peu d'attestations phonétiques (deux) qu'il est difficile de se prononcer. Pour *POULAMON*, il faudrait vérifier la vitalité de la prononciation [pulamã], que notre étude nous a permis d'identifier comme variante régionale acadienne.

Reste un cas — très intéressant —, celui de *SAVOYANE*. On se souviendra que 69 prononciations différentes ont été relevées pour ce mot et qu'il était difficile d'en identifier une qui se démarque vraiment. Les prononciations les mieux attestées ne correspondent à aucune graphie importante. De même, la graphie principale ne correspond à aucune prononciation importante parmi les prononciations qui peuvent lui être directement associées — la prononciation [savɔjan] vient au dixième rang (avec seulement 8 attestations); quant à [savwɔjan] et [savwajan], elles viennent aux quinzième et seizième rangs (avec 6 attestations chacune; voir tableau 20.1, p. 102). On peut également souligner ici la nécessité de données phonétiques plus récentes, qui permettraient de dégager une tendance parmi les nombreuses variantes.

4. Adéquation entre les usages observés et la représentation lexicographique

Nous complétons le bilan de nos études de mots par une comparaison des résultats de nos recherches avec les formes (graphies et prononciations) qui sont données par les dictionnaires usuels du français largement diffusés au Québec (Bélisle, *DFP*, *DQA*, *PLI*, *PR*). Nous avons pris en compte les graphies ainsi que les prononciations, quand c'était possible. En effet, les données phonétiques manquaient parfois; on sait que le dictionnaire de Bélisle et le *Petit Larousse* ne donnent généralement pas de prononciation.

Tableau 8 Rappel de mots relevés dans les dictionnaires

Mot	Graphies et prononciations ^a	Béliste	DFP	DOA	PLI	PR
1 ACHIGAN	<i>achigan</i> [aʃigã] [aʃigã]	•	•	•	•	•
2 ATOCA	<i>atoca, atocu</i> [ataka], [atoka] [ataka], [atoka]	•	•	•	•	†
3 CACAQUI	<i>cacaoui</i> <i>kakawi</i> [kakawi]	•	•	•	•	•
4 CARCAJOU	<i>carcajou</i> [karkazu]	•	•	•	•	•
5 CARIBOU	<i>caribou</i> [karibu]	•	•	•	•	•
6 CHICOUTÉ	<i>chicotée</i> <i>chicouté</i> <i>chicoutée</i>	•	•	•	•	•
7 MALACHIGAN	<i>malachigan</i> [malaʃigã]	•	•	•	•	•
MASCOU	<i>mascou</i> [masku] [masko]	•	•	•	•	•
8 MASCOUBINA	<i>mascabina</i> <i>mascouabina</i> <i>mascouabina</i> <i>maskoubina</i> [maskwabina] [maskabing]	•	•	•	•	•
9 MASKINONGÉ	<i>maskinongé</i> [masinõʒe]	•	•	•	•	•
10 MOYAC	<i>mojac</i> <i>moignac</i> <i>moyac</i> [mojak]	•	•	•	•	•
11 ONDATRA	<i>ondatra</i> [õdatra]	•	•	†	•	•
12 OUANANICHE	<i>ouananiche</i> [wananiʃ]	•	•	•	•	•
13 OUAOUARON	<i>ououaron</i> <i>wouaron</i> [wawarõ]	•	•	•	•	•
14 OUITOUCHE	<i>ouitouche</i>	•	•	•	•	•
15 PÉKAN	<i>pécan</i> <i>pécant</i> <i>pékan</i> [pekã]	•	•	•	•	•
16 PÉNAC	<i>pénac</i>	•	•	•	•	•
17 PICHOU	<i>pichou</i> [piʃu]	•	•	•	•	•
18 PIMBINA	<i>pembina</i> <i>pimbina</i> [pëbina]	•	•	•	•	†
19 POULAMON	<i>poulamon</i> [pulamõ] [pulamã]	•	•	•	•	•
20 SACCACOMI	<i>saccacomi</i> <i>saccacomie</i> [sakakomi]	•	•	•	•	•
21 SAVOYANE	<i>suouiyune</i> <i>savoyane</i> [savõjan] [savujan], [savijõn]	•	•	•	•	•
22 TOULADI	<i>touladi</i> <i>touradi</i> [tuladi] [turadi]	•	•	•	•	•

a. Nous avons ajouté en grisé les prononciations principales trouvées dans nos études, mais absentes des dictionnaires consultés.

† Le PR donne un [a] final antérieur. Le DOA donne un [ɑ] final postérieur.

Rappelons d'abord, en ce qui a trait à la présence de nos mots dans les dictionnaires, que certains d'entre eux sont peu représentés. On voit dans le tableau 8 que cinq mots n'ont été répertoriés que dans un seul dictionnaire : il s'agit de *CHICOUTÉ*, *OUITOUCHE* et *PÉNAC*, exclusifs au *Bélisle* ainsi que de *MOYAC* et *SACCACOMI* exclusifs au *DQA*. Notre recherche a permis de démontrer que ces mots sont parmi les moins attestés (on les retrouve au bas de la colonne *graphies* du tableau 1, p. 111). Cela pourrait expliquer leur absence de la plupart des dictionnaires consultés. On voit aussi que tous les mots de notre corpus sont présents dans au moins un dictionnaire québécois, mais tel n'est pas le cas dans les dictionnaires français. Dix de nos amérindianismes, soit près de la moitié, sont absents des dictionnaires *Petit Larousse* et *Petit Robert* (v. tableau 8 : 6-8, 10, 14, 16, 17, 19-21).

En ce qui concerne la correspondance entre l'usage dominant observé et le contenu des dictionnaires, nous avons constaté qu'il y a adéquation parfaite ou relativement satisfaisante dans le cas de 13 mots : *ATOCA*, *CACAOUI*, *CARCAJOU*, *CARIBOU*, *MALACHIGAN*¹, *MASKINONGÉ*, *ONDATRA*, *OUANANICHE*, *OUITOUCHE*, *PÉNAC*, *PICHOU*, *PIMBINA* et *POULAMON*. À propos des prononciations de *CACAOUI* et *POULAMON*, ajoutons qu'un dictionnaire soucieux de refléter les usages régionaux pourrait considérer les prononciations [kakawit] et [pulamā] (bien attestées en Acadie et dans l'est du Québec).

Pour les huit autres mots, la correspondance entre l'usage observé et le contenu des dictionnaires n'est pas parfaite.

Certaines inadéquations concernent la **prononciation**. Dans quatre cas où nous avons observé un écart entre la prononciation dominante et la graphie dominante — [arʃigā]/*achigan*; [masko]/*mascou*; [maskabina]/*mascouabina*; [turadi]/*touladi* —, les dictionnaires ignorent cette prononciation dominante et lui préfèrent une prononciation secondaire correspondant en tout point à la gra-

1. Du moins en ce qui a trait à la graphie; rappelons qu'aucune attestation orale n'était disponible.

phie dominante : [aʃigã], [masku], [maskwabina], [tuladi]. Il semble donc assez clair que la priorité est accordée à la graphie. Comme nous l'avons déjà signalé (v. p. 120, tableau 7 et commentaires), il se pourrait que les prononciations dominantes observées soient le reflet d'usages populaires ou vieillies. Seules des données phonétiques plus complètes permettraient d'évaluer l'utilité d'inclure ces prononciations (et peut-être les graphies correspondantes) dans les dictionnaires.

Il faut encore mentionner le cas de *OUAOUARON*, qui appelle deux remarques. Premièrement, la prononciation dominante observée présente deux [ɑ] postérieurs alors que celle des dictionnaires affiche deux [a] antérieurs. Il est difficile de savoir si cette nuance de timbre a échappé aux lexicographes ou si les [ɑ] postérieurs ont été écartés en raison de leur connotation plus populaire. Deuxièmement, aucun dictionnaire ne signale l'existence de la forme courte *OUARON* [warɔ̃], rare à l'écrit, mais relativement bien attestée à l'oral. Il faudrait songer à vérifier la vitalité de cette forme courte.

Les autres inadéquations concernent la **graphie**. Ces cas sont simples : ils impliquent des variantes graphiques mentionnées dans le *Bélisle* et le *DQA*, mais que nos études donnent comme marginales ou vieillies, voire inexistantes. Il s'agit de *chicotée*, *mascoubina*, *moignac*, *pécant* et *saouiyane*, relevées chez *Bélisle*; de *moïac* et *saccacomie*, relevées dans le *DQA*. Ces deux dernières graphies sont étonnantes, car elles sont très rares¹ selon nos données et ne sont pas non plus le reflet d'une prononciation particulière. Les graphies de *Bélisle* sont plus intéressantes. Elles correspondent souvent à des variantes graphiques rares et disparues — *chicotée*, *mascoubina*, *moignac* et *pécant* —, ce qui pourrait être attribuable au fait que la première édition de ce dictionnaire remonte à 1957 et qu'elles n'ont pas été remises en question par la suite. D'après les atlas linguistiques québécois, les prononciations

1. À ce sujet, le responsable de la direction éditoriale du *DQA*, M. Jean-Claude Boulanger, nous a indiqué qu'il pourrait s'agir de graphies d'origine toponymique. Une recherche sommaire ne nous a pas permis de vérifier cette information pour *SACCACOMI* (v. point 19.3, p. 99); il serait intéressant de regarder plus attentivement de ce côté.

[ʃikote] et [maskubina] sont plutôt faiblement attestées, tandis que les prononciations [moʃak] et [sawijan] – qui correspondent aux graphies *moignac* et *saouiyane* – sont assez bien attestées. Il se pourrait donc que, même si Bélisle ne mentionnait pas les prononciations, celles-ci aient eu une certaine importance sur les choix de ses graphies.

* * *

Ce travail de recherche nous aura donc permis de décrire l'évolution formelle de 22 mots d'origine amérindienne relevant du domaine de la faune et de la flore et de constater que, si la variation y est moins forte aujourd'hui qu'à époque ancienne, elle subsiste dans un certain nombre de cas qui devraient ou pourraient être pris en compte dans les futures descriptions lexicographiques du français québécois.

Nous avons pu voir que la quantité d'attestations disponibles varie beaucoup d'un mot à l'autre. En ce qui concerne les prononciations, le manque d'attestations pour certains mots pose problème et il faudrait songer à compléter la documentation actuelle par des enquêtes ponctuelles portant sur des questions mieux ciblées, notamment en ce qui concerne les poissons.

Liste des tableaux

Introduction	1
1. Amérindianismes et anglicismes	1
2. La description des amérindianismes	4
3. Variation formelle et représentation lexicographique	5
4. Notre étude sur les amérindianismes	5
4.1. Objectifs	5
4.2. Méthodologie et étapes de travail	6
4.2.1. Établissement de l'inventaire des mots à étudier	6
4.2.2. Sources documentaires	7
4.2.3. Notation phonétique adoptée	9
4.2.4. Norme typographique adoptée	10
4.2.5. Le dénombrement des variantes et des attestations recueillies	11
5. Structure du mémoire	12
Chapitre 1 : Établissement du corpus	13
1. Première liste d'amérindianismes	13
2. Le corpus faune-flore	19
Chapitre 2 : Étude détaillée du mot CACAOUT	23
0. Introduction	23
0.1. Organisation des sources	23
0.2. Présentation des données	24
1. Présentation du mot	25
1.1. Identification et localisation du référent	25
1.2. Aire d'emploi et situation de concurrence	25
1.3. Origine du mot	26
2. Variation phonétique et graphique	27
2.1. Présentation des données phonétiques	27
2.2. Présentation des données graphiques	28
2.3. Variation phonétique et correspondance graphique	29
2.3.1. Concurrence entre les articulations antérieures et postérieures de la voyelle a	29
2.3.2. Présence occasionnelle de nasalisation dans la première voyelle	30
2.3.3. Concurrence entre les semi-consonnes [w] et [ʉ]	30
2.3.4. Concurrence entre finale vocalique et finale consonantique	31
2.3.5. Présence occasionnelle d'un [r] à la frontière des deuxième et troisième syllabes	32
2.3.6. Variation phonétique et correspondance graphique : éléments principaux	33
2.4. Variation graphique	33
3. Formes dominantes	35
3.1. Formes graphiques	35
3.1.1. Sources de la langue générale	35
3.1.2. Sources spécialisées	35
3.1.3. Sources métalinguistiques autres que les dictionnaires	36
3.1.4. Dictionnaires	36
3.2. Formes phonétiques	37
3.3. Usage et représentation lexicographique	37
Chapitre 3 : Autres études de mots	39
1. Achigan	41
2. Atoca	44
3. Carcajou	48
4. Caribou	51
5. Chicouté	53
6. Malachigan	56
7. Mascou, mascouabina	59

8. Maskinongé	66
9. Moyac	68
10. Ondatra	71
11. Ouananiche	73
12. Ouaouaron, ouaron	77
13. Ouitouche	81
14. Pékan	83
15. Pénac	86
16. Pichou	88
17. Pimbina	91
18. Poulamon	95
19. Saccacomí	98
20. Savoyane	101
21. Touladi	107
Conclusion	110
1. Les limites de la documentation disponible	110
2. L'importance de la variation	112
2.1. La variation à l'oral	113
2.2. La variation à l'écrit	115
2.2.1. La variation graphique dans le temps	115
2.2.2. État actuel de la variation graphique	115
3. La nature de la variation	117
3.1. Cas intéressants de variation essentiellement graphique	118
3.2. Correspondance entre les usages phonétiques et graphiques	119
4. Adéquation entre les usages observés et la représentation lexicographique	121
Liste des tableaux	126
Liste des figures	127
Bibliographie	128
1. Abréviations	128
2. Études sur les amérindianismes	128
3. Sources citées seulement dans l'étude du mot <i>CACAQUI</i>	129
4. Autres sources citées	131

Liste des figures

Chapitre 3 : Cacaoui

2.1. <i>CACAQUI</i> dans le <i>PPQ</i>	26
2.2. <i>CACAQUI</i> avec un ou deux a postérieurs	29
2.3. Présence d'un [ɥ]	30
2.4. Finale vocalique	31
2.5. Finale consonantique	31

Bibliographie

1. Abréviations

- Acad* *Atlas linguistique du vocabulaire maritime acadien* (v. point 4 : Péronnet)
- ANQ* *Archives nationales du Québec*
- BDS* *Banque de données textuelles de Sherbrooke* (Université de Sherbrooke, Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois)
- BPFC* *Bulletin du parler français au Canada*
- DFP* *Dictionnaire du français plus* (v. 4)
- DHFQ* *Dictionnaire historique du français québécois* (v. 4 : Poirier 1998)
- aDHFQ* *Articles du DHFQ non publiés, documentation provenant de dossiers de rédaction* (notamment les notes de recherche de Steve Canac-Marquis)
- DQA* *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (v. 4)
- FTLFQ* *Fichier linguistique du TLFQ*
- GPFC* *Glossaire du parler français au Canada* (v. 4, Société du parler français au Canada 1930)
- ILQ* *Index lexicologique québécois* (v. 4, Trésor de la langue française au Québec 1986)
- MSRC* *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*
- OLF* *Office de la langue française*
- PLI* *Petit Larousse illustré* (v. 4)
- PPQ* *Parler populaire du Québec et de ses régions voisines* (v. 4, Dulong et Bergeron 1980)
- PR* *Petit Robert* (v. 4)
- SPFC* *Société du parler français au Canada*
- TLFQ* *Trésor de la langue française au Québec* (Université Laval, Centre international de recherche en aménagement linguistique)

2. Études sur les amérindianismes

- BARBEAU, Marius. « Mots indigènes ». *Cahiers de l'Académie canadienne-française*. N° 5, Montréal, 1960, p. 27-34.
- CHAMBERLAIN, Alexander F. « Indo-Canadian Words ». *American Notes and Queries*. Owingville (Kentucky, É.-U.), Erasmus Press, 8 sept. 1888, p. 220-221.; « Indian Words in Canadian French », 15 sept., p. 232-233; « Indo-Canadian Words III », 29 sept., p. 258-259; « Indian-Canadian Words », 6 oct., p. 270-271; « Indiano-Canadian Words », 13 oct., p. 278-279; « Indian Words in French-Canadian », 20 oct., p. 293-294; 27 oct., p. 305-306; 3 nov., p. 2-3; 10 nov., p. 16-217; 17 nov., p. 30-31; 24 nov., p. 41-42; 1^{er} déc., p. 52-53; 8 déc., p. 62-63; 15 déc., p. 76-77; 22 déc., p. 87-88; 29 déc., p. 99-100; 12 jan. 1889, p. 124-125; 14 déc., p. 77-78.
- CLAPIN, Sylva. « Les mots d'origine sauvage ». *Bulletin de recherches historiques*. Vol. 6, n° 10, 1900, p. 294-305.
- CÔTÉ, Louise, Louis TARDIVEL et Denis VAUGEOIS. *L'Indien généreux*. Boréal, 1992.

- ELLIOT, A.M. « Speech Mixture in French Canada : Indian and French ». *American Journal of Philology*. Baltimore, vol. 8, n^o 30, 1887, p. 133-157; « Supplementary », n^o 31, p. 338-342; « Speech Mixture in French Canada : English and French », vol. 10, n^o 38, 1889, p. 133-158.
- FARIBAUT, Marthe. « L'emprunt aux langues amérindiennes ». *Français du Canada - français de France. Actes du troisième Colloque international d'Augsbourg du 13 au 17 mai 1991*. Tübingen, Niemeyer, 1993, p. 199-215.
- GEDDES, James Jr. « Les langues indigènes dans le parler franco-acadien ». *BPFC*. Québec La Société, vol. 13, 1914, p. 67-74.
- HALFORD, Peter W. *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête : témoignage du père Pierre Philippe Potier, S. J.* Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1994.
- LACASSE, Z. « Quelques mots sauvages ». *BPFC*. Québec La Société, vol. 5, 1906, p. 65-66.
- MASSIGNON, Geneviève. *Les parlers français d'Acadie*. Paris, Klincksieck, 1962, « Emprunts aux langues amérindiennes », p. 739.
- POIRIER, Claude. « Le lexique québécois : son évolution et ses composantes ». *Stanford French Review*. Printemps-automne 1980, p. 64-67.
- POIRIER, Pascal. « Des vocables algonquins, caraïbes, etc. qui sont entrés dans la langue ». *MSRC*. Ottawa, La Société, 1916, p. 339-364.
- ROUSSEAU, Jacques. « Les américanismes du parler franco-canadien ». *Cahiers des Dix*, N^o 21, 1956, p. 89-103.

3. Sources citées seulement dans l'étude du mot CACAQUI

- ACADÉMIE CANADIENNE-FRANÇAISE. « Grammaire et linguistique ». *Cahiers de l'ACF*, n^o 12, Montréal, 1968.
- Archives nationales du Québec*. « Côte-Nord, Mingan, Île-aux-Perroquets ». 1909.
- ARSENAULT, Jean-Paul. « Il y a une différence entre les canards barboteurs et plongeurs ». *Le Nouvelliste* (Trois-Rivières), 7 septembre 1989, p. 10A.
- BEAULIEU, Maurice. « Réactions pratiques ». *Culture vivante*, n^o 7-8, Québec, 1968.
- BELLEMARE, André-A. « Noir, arlequin, eider, kakawi ». *Le Soleil* (Québec), 20 juillet 1990, p. S-7.
- BLAIN, Philippe. « Défense et illustration des nouveaux noms français des oiseaux du Canada ». *L'Actualité terminologique*, v. 17, n^o 4, Ottawa, Bureau des traductions, juin 1984.
- CAYOUCETTE, Raymond. « Les noms de nos oiseaux ». *Les Carnets*, v. 11, n^o 3, juillet 1951.
- CHAMBERLAIN, Alexander F. « The Life and Growth of Words in the French Dialect of Canada ». *Modern Language Notes*. Baltimore, Johns Hopkins, vol. 9, n^o 2, fév. 1894, p. 39-44; n^o 3, mars 1894, p. 68-72.
- CHARBONNEAU, Charles-Hector. « Une colonie d'oiseaux dans le golfe du St-Laurent ». *Le Canada français*, v. 13, n^o 2, Québec, PUL, oct. 1925.
- CLAPIN, Sylva. *A New Dictionary of Americanisms*. Detroit, Gale Research Co, 1902 (Édition originale), 1968.
- CLOUTIER, Bernard. « La mer en guise de balises ». *La Presse* (Montréal), 25 février 1995, p. H17.

- CYR, André et Jacques LARIVÉ. *Atlas saisonnier des oiseaux du Québec*. Sherbrooke, Presses de l'Université de Sherbrooke, 1995.
- DENYS, N. *Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale avec l'histoire naturelle des pais*, t. 2. Paris, Claude Berbin, 1672.
- DIONNE, Charles-Eusèbe. *Les oiseaux du Canada*. Québec, P.-G. Delisle, 1883.
- DIONNE, Narcisse-Eutrope. *Le parler populaire des canadiens-français*. Québec, Laflamme & Proulx, 1909.
- DOPPAGNE, Albert. *Les régionalismes du français*. Paris, Duculot, 1978.
- DUGAS, Jean-Yves. « Les canadianismes au Petit Robert 1978 ». *Meta*, Montréal, sept. 1979, 395-410.
- DULONG, Gaston. *Dictionnaire des canadianismes*, Larousse, 1989.
- FRÉCHETTE, Louis. « À travers le dictionnaire et la grammaire ». *La Presse* (Montréal), 30 octobre 1897, p. 3.
- GAGNÉ, Charles, Madame. *Recettes typiques de la Gaspésie*, Ottawa, Leméac, 1973.
- GEDDES, James Jr. « Canadian French ». *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der Romanischen Philologie*, v. 5, Leipzig, 1902.
- GERMAIN, Jean-Claude. *Mamours et conjugat*. Montréal-Nord, VLB, 1979.
- GINGRAS, Pierre. « De l'hirondelle rustique à la marouette ». *La Presse* (Montréal), 12 décembre 1993, p. A12.
- HINES. *Les canards vus de loin*. Ottawa, Service canadien de la faune, 1966.
- HUARD, Victor-Alphonse. « Terminologie franco-canadienne dans les sciences naturelles ». *Premier congrès de la langue française au Canada. Mémoires*. Québec, l'Action sociale, 1912 (Édition originale), 1914, p. 573-588.
- HUBERT, Achille. « Alors que Sheila Copps affirme que ce sont d'autres navires qui polluent le le Golfe St-Laurent, Environnement Canada met en cause le Irving Whale ». *Le Soleil* (Québec), 24 décembre 1994, p. A9.
- LAVOIE, Thomas. « Les français régionaux du Québec ». *Protée*, v. 7, n^o 2, Chicoutimi, UQAC, 1979.
- LEPAGE, Denis. *Liste des oiseaux observés au Québec*. <http://www.ntic.qc.ca/ornitho/listann.html>, version présente le 4 février 1996.
- MAILLARD, Abbé. « Lettres sur les mission de l'Acadie et particulièrement sur les missions micmaques ». *Les soirées canadiennes*, t. 3, Québec, Brousseau frères, 1863.
- MINISTÈRE DU NORD CANADIEN ET DES RESSOURCES NATIONALES / SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE SAUVAGE. *Liste des noms français des oiseaux du canada*. Ottawa, 1957.
- Nouvelliste*, « Depuis plus de cinq ans, le club Mallard, du Cap, s'occupe de la conservation du CANARD SAUVAUGE » *Le Nouvelliste*, Trois-Rivières, 18 février 1970, p. 12.
- O'NEIL, Jean. « Même si on le prend de travers ». *La Presse* (Montréal), 30 juillet 1994, p. G-16.
- ORKIN, Mark M. *Speaking Canadian French 2e éd.* Toronto, General Publishing Co. Ltd, 1971.
- PICHON, T. *Lettres et mémoires pour servir à l'histoire naturelle, civile et politique du Cap Breton*. Toronto, S. R. Publishers, 1760 (Édition originale), 1966.
- PETITOT. *Dictionnaire de la langue Dené Didjié*. Paris, E. Leroux, 1876.

- POIRIER, Pascal. *Glossaire acadien*. Moncton, Université de Moncton, 1927 (Édition originale), 1953.
- POIRIER, Pascal. *Le parler franco-acadien et ses origines*. Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1928.
- PROVANCHER, Léon. *Le Naturaliste canadien*, v. 31, n° 1, Québec, PUL, jan. 1904.
- PUYJALON, Henri de. *Guide du chasseur de pelleterie*. Ottawa, Leméac, 1893 (Édition originale), 1975.
- PUYJALON, Henri de. *Histoire Naturelle à l'usage des chasseurs canadiens et des éleveurs d'animaux à fourrure*. Montréal, Leméac, 1900 (Édition originale), 1975.
- ROBINSON, Sinclair. *Manuel pratique du canadien-français*. Toronto, MacMillan, 1973.
- ROBINSON, Sinclair. *Manuel pratique du canadien-français québécois et acadien*. Toronto, Anasi, 1984.
- ROY, J. Edmond. *Voyage au pays de Tadoussac*. Québec, A. Côté, 1889.
- SIMARD, Henri. « Les noms géographiques de la province de Québec ». *BPFC*, v. 14, n° 8-9, Québec, La Société, avril-mai 1916, p. 344-352.
- ST-CYR. « Rapport d'un voyage d'exploration sur les côtes du Labrador et les îles du Golfe » *Documents de la session*, v. 19, t. 3, n° 37, Québec, Gouvernement du Québec, 1885.
- STIRETTE. *Les oiseaux d'hiver au parc national de la Pointe Pelée*. Ottawa, Affaires indiennes et du Nord, 1973.
- VACHER-DESVERNAIS, Jean. « Canadianismes d'hier et d'aujourd'hui ». *Service public et bon langage; bulletin de l'Association pour le bon usage du français dans l'administration*, n° 7, Paris, 1972 juill.

4. Autres sources citées

- BEAUDIN, Louise et Michel QUINTIN. *Mammifères terrestres du Québec, de l'Ontario et des Maritimes*. Waterloo, Michel Quintin, 1991.
- BÉLISLE, Louis-Alexandre. *Dictionnaire général de la langue française au Canada*. Québec, Bélisle, 1957.
- BERNATCHEZ, Louis et Marie GIROUX. *Guide des poissons d'eau douce du Québec et leur distribution dans l'Est du Canada*. La Prairie, Broquet, 1991.
- CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène et Pierre MARTEL. *La qualité de la langue*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995.
- CATACH, Nina. *L'orthographe française : traité théorique et pratique*. Paris, Nathan, 1980.
- CAYOUCETTE, Raymond. *Oiseaux du Québec 2e édition*. Orsainville, Société zoologique de Québec, 1977.
- CHAUVEAU, Jean Paul et Patrice BRASSEUR. *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon*. Tübingen, Niemeyer, 1990.
- CLAPIN, Sylva. *Dictionnaire canadien-français*. Montréal, Beauchemin, 1894.
- COMMISSION DE TOPONYMIE. *Noms et lieux du Québec*. Québec, 1994.
- COMMISSION INTERNATIONALE DES NOMS FRANÇAIS DES OISEAUX. *Noms français des oiseaux du monde : avec les équivalents latins et anglais*. Sainte-Foy, MultiMondes, 1993.

- DESMARAIS, Michel. *La variation orthographique en français québécois : vers une norme lexicale*. Université de Sherbrooke, 1994.
- DESROSIERS, Alain. *Liste de la faune vertébrée du Québec*. Québec, Publications du Québec, 1995.
- A Dictionary of Canadianisms on Historical Principles*. Toronto, W. J. Gage, 1967.
- Dictionnaire du français plus*. Montréal, Centre éducatif et culturel, 1988.
- Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*. Montréal, Dicorobert, 1992; 1993 (2^e édition).
- DULONG, Gaston et Gaston BERGERON. *Parler populaire du Québec et de ses régions voisines*. Québec, Office de la langue française, 1980.
- FARIBAUT, Marthe. « Les noms de *Rubus Chamaemorus* en franco-canadien » dans *Dialectologie et littérature du domaine d'oïl occidental*. Actes du cinquième colloque Blois-Seillac, mai 1993. Fontaine-lès-dijon, Association bourguignonne de dialectologie et d'onomastique, 1995.
- FARIBAUT, Marthe. « L'apios tubéreux d'Amérique : histoires de mots ». *Recherches amérindiennes au Québec*. Montréal, vol. 21, n^o 3, 1991, p. 65-75.
- FARIBAUT, Marthe. « Les œuvres linguistiques des missionnaires de la Nouvelle-France : intérêt pour l'histoire du français en Amérique ». *Actas do XIX Congresso Internacional de Lingüística e Filología Románicas*. Santiago, Universidade de Santiago de Compostela, 1989, p. 813-837.
- FLEURBEC. *Plantes sauvages au menu*. Saint-Cuthbert, Fleurbec, 1981.
- FLEURBEC. *Plantes sauvages printanières*. Saint-Augustin, Fleurbec, 1988.
- GANONG, W. F. « Identity of the Animals and Plants Mentioned by the Early Voyagers to Eastern Canada and Newfoundland ». *MSRC*, t. 3, série 3, sect. 2, Ottawa, La Société, 1909.
- GEDDES, James Jr. *Study of an Acadian Dialect Spoken on the North Shore of the Baie-des-chaleurs*. Halle, Niemeyer, 1908.
- GODFREY, W. Earl. *Encyclopédie des oiseaux du Québec*. Montréal, L'Homme, 1990.
- LAROCHELLE, Pierre. *Analyse géolinguistique de quelques données phonétiques de l'Atlas linguistique de l'est du Canada*. Mémoire (M.A.). Université de Sherbrooke, 1989.
- LAVOIE, Thomas, Gaston BERGERON et Michelle CÔTÉ. *Les parlers français de Chérlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*. Montréal, Office de la langue française, 1985.
- MARIE-VICTORIN, frère, f.e.c. *Flore laurentienne*. Montréal, Imprimerie de la Salle, 1935.
- MASSIGNON, Geneviève. *Les parlers français d'Acadie*. Paris, Klincksieck, 1962.
- MC ATEE, W. L. *Folk-Names of Canadian Birds*. Ottawa, Dept of Northern Affairs and National Resources, 1957.
- MÉLANÇON, Claude. 1950. *Amphibiens et reptiles de la province de Québec*. Orsainville, Société zoologique du Québec, 1950.
- MÉLANÇON, Claude. *Les poissons de nos eaux*. Montréal, Granger, 1936.
- MERCIER, Louis. *Contribution à la connaissance du vocabulaire de la chaussure en français québécois*. Mémoire (M.A.). Université Laval, 1981.
- OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE. « Canadianismes de bon aloi ». *Cahiers de l'OLF*, n^o 4, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1969.

- OSTIGUY, Luc et Claude TOUSIGNANT. *Le français québécois : norme et usage*. Montréal, Guérin universitaire, 1993.
- PÉRONNET, Louise et autres. *Atlas linguistique du vocabulaire maritime acadien*. Québec, PUL, 1998.
- Petit Larousse*. Paris, Larousse, 1991 (ou autre année, si mentionné).
- Petit Robert*. Paris, Robert, 1993 (ou autre année, si mentionné).
- POIRIER, Claude (dir.). *Dictionnaire historique du français québécois*. Québec, PUL, Trésor de la langue française au Québec, 1998.
- PRESCOTT, Jacques et Pierre RICHARD. *Mammifères du Québec et de l'est du Canada*. Montréal, France-Amérique, 1982.
- SCOTT, William Beverley. *Poissons d'eau douce du Canada*. Ottawa, Ministère de l'environnement, 1974.
- SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA. *Glossaire du parler français au Canada*. Québec, PUL, 1968, réimpression de 1930.
- TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC. *Index lexicologique québécois*. Louis MERCIER et Claude POIRIER (dir.). TLFQ, 1986.
- YAGUELLO, Marina. *Histoires de Lettres*. Paris, Seuil, 1990.